

# journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports

Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique  
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant : M. A. EHRMANN

Abonnement (10 N°s) FRANCE un an 4 F  
ETRANGER un an 5,50 F  
LE NUMERO 0,50 F

Compte Chèque Postal 4638-65 PARIS  
CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE  
121, rue La Fayette, PARIS-10<sup>e</sup> Tél. 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre  
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril  
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre.

N° 229 ORGANE MENSUEL DES 44 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

NOVIER 1970

## La Musique et la Mer

La Musique souvent me prend  
[comme une mer]

Vers ma pâle étoile,

Sous un plafond de brume ou dans  
[un vaste éther,  
Je mets à la voile ;

C'est par ce beau quatrain et sur ce rythme, que Baudelaire commence son sonnet dédié à la Musique, poème qui évoque à harmonieusement l'infini des flots marins et celui des ondes musicales. Le génial poète connaissait bien la mer. A vingt ans, il avait baigné sur un voilier jusqu'aux antipodes et, toute sa vie, il garda en lui la nostalgie de la mer. Cette nostalgie, nous la retrouvons en maints de ses poèmes, en vers ou en prose. Dans son CONFITEUR DE L'ARTISTE, nous lisons ces lignes : « Grand délice que celui de noyer son regard dans l'humidité du ciel et de la mer ! Solitude, silence, incomparable chasteté de l'azur ! Une petite voile frissonnante à l'horizon et qui, par sa petitesse et son isolement, imite mon irremédiable existence, mélodie monotone de la houle, toutes ces choses passent par moi, ou je pense par elles (car dans la grandeur de la rêverie, le MOI se perd vite) ; elles pensent, dis-je, mais musicalement et dithyrambiquement... »

Dans un autre poème en prose, intitulé DEJA!, Baudelaire décrit la joie de ses camarades de bord au retour d'un long périple, dès que la terre est signalée par l'homme de vigie, et son regret, à lui, d'abandonner les flots qui le portaient : « Je ne pouvais, écrit-il, sans une navrante amertume, me détacher de cette mer si monstrueusement séduisante, de cette mer si infiniment variée dans son effrayante simplicité, et qui semble contenir en elle et représenter par ses jeux, ses allures, ses colères et ses sourires les humeurs, les agonies et les extases de toutes les âmes qui ont vécu, qui vivent et qui vivront ! En disant adieu à cette incomparable beauté, je me sentais abattu jusqu'à la mort, et c'est pourquoi, quand

chacun de mes compagnons dit : ENFIN ! je ne puis crier que : DEJA ! ».

Mais si Baudelaire, pur artiste et admirable poète, adorait passionnément l'océan, il adorait pareillement « la Musique qui le prenait comme une mer » et dans laquelle il retrouvait aussi « les humeurs, les agonies et les extases de toute l'humanité. En France, il fut l'un des premiers et des plus fervents admirateurs de Wagner, alors si combattu, et, quand il entendait les suaves et aériennes harmonies du prélude de « Lohengrin », il disait, après cet enchantement, qu'il avait eu la sensation, dans son corps, d'être délivré des lois de la pesanteur ; son âme semblait pour un temps libérée de toute attache terrestre. Et plus près de nous, un autre poète a dit aussi comme Baudelaire, que la Musique est bien davantage qu'un art, elle est un élément

Suite page 4

## M. Jean DEROCHE n'est plus

M. Jean Deroche, secrétaire général honoraire de la C.M.F. et ancien président de la Fédération musicale Loire et Haute-Loire n'est plus.

Le 3 novembre 1969, dans le cadre de Pouilly-les-Nonains où il s'était retiré et où son père fut maire, Jean Deroche a reçu en l'église paroissiale, le dernier hommage de ses compatriotes, de ses amis et de ses pairs. Né le 24 juin 1894, M. Deroche a été un animateur remarquable jusqu'au jour, où il dut cesser toute activité et son dynamisme lui valut d'occuper de hautes responsabilités dans sa profession, puisqu'il fut vice-président national du Syndicat national des Teinturiers et Apprêteurs même temps que président de la Chambre syndicale française des Teinturiers et président des Teintures et Apprêts de la région du Centre.

Suite page 3

## Le commandant J. SEMLER-COLLERY

Ancien chef de musique principal des Equipages de la Flotte

vient d'être élu

Président de la C. M. F.



Né le 17 septembre 1902 à Dunkerque, Monsieur Jules Semler-Collery fit ses premières études musicales sous la direction de son père, professeur et chef d'orchestre.

Brillant élève de Vincent d'Indy et de son père, c'est un chef accompli qui s'est attaché à faire de la Musique des Equipages de la Flotte un ensemble homogène digne de la Marine.

Engagé volontaire en 1921 au 31ème R.I. à Paris.

Sous chef de Musique en 1925 à la Musique de garnison de Metz (8ème Chasseurs et 9ème Génie) et ensuite à la Musique du 170ème R.I. à Kehl (Allemagne) sous les ordres de Monsieur Pierre Dupont, plus tard Chef de la Musique de la Garde Républicaine.

Reçu n° 1 Chef de Musique d'infanterie en 1927.

Chef de la Musique de la Flotte en 1939, après un concours particulièrement remarqué et Chef de Musique-Commandant en 1947, Monsieur Semler-Collery a toujours su s'imposer par des qualités hors pair d'organisation, et communiquer à ses musiciens la vibrante flamme qui l'anime dans la consécration artistique et la diffusion du « Beau » dans l'Art musical populaire.

Partout où il a exercé son métier (Légion Etrangère, 95ème R.I. à Bourges, 51ème R.I. à Amiens, Musique des Equipages de la Flotte à Brest, Casablanca, Toulon et Paris) on a, à la fois, apprécié on lui l'artiste, l'homme et le chef.

Dès son départ définitif de la Marine, en septembre 1960, Monsieur Jules Semler-Collery s'est adonné à l'enseignement et à la composition. Conseiller technique très recherché, il est souvent sollicité comme président ou membre du jury des concours de solfège et d'instruments à vent au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et dans les Ecoles Nationales de Province.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages d'orchestre et de solos de concours imposés au Conservatoire de Paris.

Jouissant partout d'une très grande popularité et d'une flatteuse considération de tous les musiciens, dont les jeunes qu'il ne cesse de défendre avec ardeur.

Parmi les nombreuses décorations françaises et étrangères, il faut signaler que Monsieur Jules Semler-Collery est officier de la Légion d'Honneur, officier d'Académie et Chevalier des Arts et Lettres.

La Confédération Musicale de France est heureuse d'adresser à son nouveau président, le commandant Jules Semler-Collery, élu le 5 décembre 1969, ses chaleureuses félicitations.

## Le mot du Président

Mes chers amis,

Combien suis-je touché et flatté d'avoir été élu Président de la Confédération Musicale de France.

J'ai donc maintenant la mission de remplacer Monsieur Albert Ehrmann, mission qui, certes, sera assez délicate à remplir d'emblée quand on sait tout le remarquable travail réalisé par ce grand chef pendant 17 années de fonctions... C'est donc à mon tour de suivre son exemple. Comptez sur moi pour agir au mieux des intérêts de la C. M. F. et pour vous faire obtenir le maximum de satisfactions dans toutes les démarches que je me propose d'entreprendre.

Bien entendu, je compte aussi sur vous tous pour m'aider dans ma tâche

et je fais appel à la vieille expérience de certains fédéralistes pour éclairer le mieux possible ma lanterne « d'apprenti-président », afin de devenir, dans les meilleurs délais, le successeur rêvé de Monsieur Ehrmann que nous voyons tous partir à grand regret et que nous espérons bien revoir assez souvent parmi nous, pour profiter de ses précieux conseils et de son indiscutable expérience.

Qu'il en soit ainsi pour le bonheur et la prospérité de la C. M. F. dont vous me confiez aujourd'hui la direction et pour laquelle je chercherai à maintenir le pari, si possible toujours plus haut.

Suite page 5

## NOMINATION

Une Maîtrise de Conférences d'Histoire de la Musique vient d'être créée à la Faculté des Lettres de Lyon. C'est à notre collaborateur D. Plaquette, assistant de l'Institut de Musicologie de l'Université de Strasbourg, qu'elle a été confiée. Il continue son enseigne-

ment d'Histoire de l'Art (section de Musicologie) à la Faculté des Lettres de Dijon.

Nos félicitations sont d'autant plus chaleureuses que la France ne compte actuellement que quatre chaires d'Histoire de la Musique dans ses Universités.

A l'occasion de la nouvelle année, nous adressons nos vœux les meilleurs à tous les membres de la C.M.F., santé et bonheur pour eux et leur chère famille, sans oublier de souhaiter des succès de plus en plus grandissants à nos sociétés musicales et à nos fédérations.

Vu le nombre important de vœux que nous avons reçus, nous nous voyons dans l'obligation de vous remercier par la voix du journal.

J. SEMLER-COLLERY, président.  
A. EHRMANN, président honoraire.

Pour le local de la C.M.F.  
MONTANT DES SOMMES  
DEJA PARUES : 25.548,62 Francs.  
M. Jean BENTABERRY - Toulouse (Haute-Garonne) : 50 F.  
M. Robert ANGEILLAUME - Pierrefitte-Nestalas (Hautes-Pyrénées) : 6 F.  
TOTAL GENERAL A CE JOUR : 25.601,62 F.

## Concours de Composition Musicale C. M. F.

Un concours est ouvert pour la composition d'œuvres destinées aux examens fédéraux pour les instruments suivants :

Clarinette, Saxophone-Alto, Trompette, Trombone.

A - Pour la division préparatoire. Ces œuvres devront être très faciles avec un simple accompagnement de piano. La durée de ces œuvres ne devra pas excéder 64 mesures.

B - Pour la division élémentaire. Les morceaux devront être faciles, d'un intérêt musical certain et ne pas dépasser la technique instrumentale d'un élève de 2 ans d'études. Ils devront comporter un mouvement lent et un allegro. La durée du morceau doit être de 3'30 à 4' maximum.

Un prix de 250 F. récompensera dans chaque catégorie la composition classée première. Celle-ci sera immédiatement éditée par la Maison d'Éditions Billaudot, donatrice du montant des huit prix.

Au cas où le concours se révélerait insuffisant, les prix pourraient ne pas être attribués.

Les manuscrits devront parvenir au Président de la Confédération Musicale de France 121, rue La Fayette, Paris-Xème avant le 1er mai prochain dernier délai.

Ils devront porter sur la seconde enveloppe contenant le manuscrit une devise reproduite en tête dudit manuscrit. En précisant la division élémentaire ou préparatoire, il devra y être jointe une enveloppe cachetée contenant le nom et l'adresse du concurrent. Le retour des manuscrits n'est pas assuré. Ils devront être réclamés à la C.M.F. par demande accompagnée du montant des frais d'envoi, ou repris directement dans nos bureaux.

Les résultats du concours jugé par un jury composé d'éminents musiciens seront publiés dans le journal de la Confédération Musicale de France.

## Préparation au Professorat d'Enseignement Musical

L'arrêté du 3 novembre vient de créer, dans les Universités qui seront désignées à cet effet (on croit savoir qu'il s'agira, dans un premier temps, de l'Institut de Musicologie de la Sorbonne et du Département Arts de Vincennes) un cycle d'enseignement musical qui s'ajoute au cycle de recherche déjà existant et qui doit mener ultérieurement à travers DUEL, licence et maîtrise, à un CAPES d'enseignement musical se substituant progressivement à l'actuel CAEM.

Cette réforme, qui place l'enseignement de la musique à égalité avec celui des autres disciplines, est l'aboutissement de longues revendications professionnelles. Elle ouvre la voie à une refonte importante des programmes et des méthodes, et permet aux Universités un travail en commun avec des établissements d'enseignement professionnel (Conservatoires etc.) dépendant d'administrations différentes.

L'enseignement ne pourra commencer que lorsque sera paru l'arrêté d'habilitation, attendu incessamment, mais dès à présent des pré-inscriptions peuvent être prises pour la 1ère année en cours, à la Sorbonne (Institut de Musicologie, 3, rue Michelet) ou à Vincennes selon les préférences de l'étudiant. Ceux qui ont commencé leurs études selon l'ancien programme pourront les poursuivre sans modifica-

tion, et les établissements qui assureraient une « préparation » à l'ancien programme sont fondés jusqu'à nouvel ordre à le continuer. Les étudiants de 2ème année et plus devront en principe conserver l'ancien système jusqu'au C.A. et ceux de 1ère année pourront choisir librement entre le nouveau programme à préparer en Faculté et l'ancien ; ils pourront continuer à préparer ce dernier dans les établissements de leur choix. Les mesures de transition sont actuellement à l'étude et feront l'objet de décisions ultérieures.

## LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

SATIE

Mes lecteurs se souviendront peut-être que Claude Debussy, au cours d'une amitié qui dura des années, avait coutume d'envoyer à Erik Satie un exemplaire dédié de ses œuvres. Un tirage numéroté de La Damoiselle Elue portait cette phrase charmante : « Pour E. Satie, musicien médéval égaré dans ce siècle pour la joie de son bien amical-Claude Debussy. 27-10-82 ».

Suite page 2

# SYMPHONIQUE DES DISQUES

## UN MUSICIEN FRANÇAIS OUBLIÉ

+ DE BOISVALLEE

Ce nouveau disque de la collection « Soirée musicale » propose cette fois, non un voyage dans l'espace, mais dans le temps.

François de Boisvallee, Français du XVIIIème siècle, est un « petit maître » inconnu. Le double aspect de sa musique, suivant ses destinations, est la solennité, l'amabilité.

L'« Adagio ryal » pour cordes est noble et triste.

Au contraire prévue pour instruments de plein air, suit la Musique pour les fêtes d'eau. Les mouvements impulsifs sont martiaux, éclatants; les volutes pairs plus nuancés, agrestes et gracieux (Fanfare; Musette en écho; « La pompeuse »; Menuet galant; Divertissement).

Le Premier Concert utilise principalement les cordes (1 - pimpant, spirituel, 2 - plaintif; avec violon et deux hautbois soli, 3 - bourré; entrain et rusticités... de bon aloi).

Outre les cordes et le clavecin, il y a dans le deuxième Concert deux mandolines qui apportent leur plaisir scintillant (1 - franc 2 - sans l'étal des basses, les mandolines conversent nonchalamment, 3 - galement enlevé... presque un tarantelle!).

La formule varie encore dans le Troisième Concert, pour piccolo, basson - et l'éloignement de hauteur entre ces deux instruments est pittoresque - cordes et clavecin. (1 - le dialogue des solistes est amusant; ritournelles tutil sur le thème de la chanson - la voirie, la jolie vigna! - 2 - Mélodique triste sur ostinato rythmique, 3 - robuste, comporte maintes « pirouettes » des solistes).

Enfin, un sympathique et séduisant « Tambourin champêtre »; le soleil et l'ombre jouent dans les pas des danseurs. P. Bonneau est responsable des exécutions, à la tête de l'Ensemble Cécilia. A part deux petites remarques (la Musique d'eau nous semble menée un peu... à coups de trique; en outre l'instrumentation du Tambourin n'a-t-elle pas été modernisée?) le reste nous satisfait pleinement.

Reproduction sonore soignée. (1)

## MUSIQUE VOCALE

+ SCHEIN

Voici qui contribuera à la connaissance de ce compositeur allemand du XVIIIème siècle. Il s'agit de chansons profanes, avec accompagnement de luth (ou trombone ou clavecin...) ou à plusieurs voix, qu'on rangera dans la catégorie du lied baroque germanique.

Les huit premières (face I) sont tirées du « Venus Krantzein ». Strophiques, les poèmes revêtent un caractère populaire que, de son côté, respecte le musicien. Quelle fraîcheur dans celui-ci, qui subit l'influence de la musique italienne!

(Dans ce groupe, nous signalons particulièrement l'amusant « Cocoricò! », une chanson à danser et une villanelle à trois).

Les huit dernières (face II) extraites du recueil « Musica Boscarea » campent des histoires d'amoureux en un climat champêtre. Des genres fort différents s'y côtoient.

(Ainsi, d'un madrigal gaillard succède une pièce d'une sublime poésie. D'autres madrigaux, galants, ou guillerets, se rencontrent aussi).

Sur la quantité, chaque face présente un exemple uniquement instrumental. La première, pour violon, vit de l'alternance de tempi contrastants. La seconde canzone instrumentale est une belle et grande page, en dépit de sa brièveté.

L'ensemble est très finement chanté et accompagné (cinq solistes, Capella Lipsiensis, direction D. Knoth).

Bonne gravure, intime. Notice, plus textes et traductions. (2)

## + ECOLE DE PALESTRINA: MESSES

La Missa Cantantibus Organis, Cécilia date de la fin du XVème siècle. C'est une curiosité musicale, puisque sept compositeurs romains de l'époque de Palestrina (sans élèves, pour la plupart) y ont contribué, chacun en se basant sur le thème d'un motet du Maître. Stable a écrit le « Kyrie » et le « Pater omni potentem ». Suriano le « Christe » et l'« Et ascendi ». Dragani le second « Kyrie » et le « Cui tollis ». Palestrina lui-même a signé l'« Et in terra pax ». Quant à Giovanni, Santini et Mancini, ils ont respectivement rédigé l'« Et in Spiritum », le « Sanctus », et l'« Agnus Dei ».

L'hétéroclisme de cette œuvre est éclatant mais non choquant. Les deux fragments dus à Suriano nous semblent les plus beaux et les plus « engagés ».

Enouant, l'ensemble s'adresse à douze voix a cappella, réparties en trois chœurs à quatre voix, qui pétrissent un matériau évidemment somptueux.

Fervente et pure, la version réalisée par les Madrigalistes de Prague (direction M. Vachuda) en offre une restitution essentiellement vivante.

Nous conseillons d'entendre en stéréophonie de préférence. L'enregistrement, qui décauste une face, est ainsi complété:

La Missa super « Elisabethae impletum est Tempus » de Gallus est à huit voix. Il y a deux Gallus compositeurs à la même époque, un Français et un Slovène. Il s'agit évidemment du second. Beaucoup plus courte, cette messe est également plus homophone. Nous vou-

lons dire par là que la polyphonie s'accompagne rarement d'une polyrythmie simultanée (3).

## INSTRUMENTS

+ ORGUES CELEBRES

Ce programme ravissant et attachant, où le profane l'emporte sur le religieux fournit prétexte - un beau prétexte! - à la présentation de deux orgues historiques.

Sur la première face, l'instrument du château de Frederiksborg, au Danemark. C'est un orgue du XVIIIème siècle, magnifiquement décoré, dont les sonorités archaïques sont délicieuses (on entend les bruits de transmission mécanique). Certes, une curiosité passionnante.

H. Tromnitz exécute sur ces claviers: deux Variations de Praetorius, un Praludium de Lorentz, un extrait du Cantio helgica de Scheidt (thème varié particulièrement attrayant) une Toccata de Buxtehude (où la « patte » de l'auteur s'affirme avec maîtrise) et des Tantsätze anonymes (pièces de danse de style populaire, savoureuses, notamment la cinquième; basse et saltarello).

Sur la deuxième face, les Instruments de l'abbaye cistercienne d'Ebrach, en Allemagne. Ces deux orgues, qui se font vis-à-vis datent du XVIIIème siècle.

En raison de leur disposition, ils étaient tout indiqués pour permettre l'exécution de quatre Intrada anonymes (les numéros 1, 5, 11, et 14) pour deux orgues, avec trompettes, cors et timbales ajoutés; ces instruments destinés à juxtaposer des touches de couleur à la trame organique. Ce sont des pièces d'apparat, fastueuses et très brillantes.

Aux organistes R. Ewerhart et M. Siedel se sont joints des musiciens qui ont fort heureusement conçu leur rôle subalterne avec beaucoup de tact.

Réalisation claire. La stéréo se révèle efficace dans la seconde partie, naturellement! Notice insuffisante (4).

## + LA FLUTE

Nous présentons trois concertos baroques pour flûte et orchestre à cordes.

D'abord le concerto en sol majeur de Quantz qui, on le sait, était lui-même flûtiste (Allegro pétillant, c'est-à-dire vif et léger, Arso chantant sans contrainte, Allegro vivace, impulsif dans ses tutti et mousses dans les soli).

Le concerto en do majeur de Leclair, marqué « opus 7 » sur la pochette, est sans doute le cinquième de ce recueil. D'une agréable fantaisie, l'œuvre oppose, il faut le dire, d'incontestables difficultés au soliste (1 - robustesse toute validienne, 2 - l'adagio frappe par le contraste qui l'anime; violence, rudesse des tutti contre lumière, sérénité des soli, 3 - Allégresso. Soli aériens).

Avec ses vingt-trois minutes (sur les cinquante-deux d'audition globale) le concerto en ré mineur de K.-Ph. E. Bach est de loin le plus développé des trois. On peut supposer qu'il résulte d'un arrangement de concerto pour le clavecin, mais la partie orchestrale offre un intérêt indéniable. (Entre un allegro initial carré et un allegro final fiévreux, se déroule l'andante en sol, où les cordes jouent d'abord une cantilène admirable en soi, qui laisse transparaître en filigrane l'influence paternelle; l'exposition terminée, la flûte la reprend à son compte, puis s'envole pour un libre commencement).

L'ensemble instrumental de Franco (double instrumentistes sans chef) interprète en un style vigoureux et bien « contenu », c'est-à-dire sans pour autant posséder une excessive nervosité. Quant au flûtiste M. Larrieu, son talent consacré fait ici merveille. Leur réunion nous vaut des versions franches et souriantes.

La prise de son est flatteuse. Notice sur les artistes... mais pas sur les œuvres (5).

## + BARTOK: LE VIOLON

Attention: ce concerto pour violon et orchestre N° 2 n'est autre que celui qu'on appelle le concerto (1938) avant la découverte d'un ouvrage de jeunesse.

A la vérité, une surprenante spéculation de musique pure. La structure en est complexe, l'intensité et la vitalité prodigieuses. Il hâte avec le dodécaphonisme. La partie du soliste se trouve abondamment fournie en difficultés redoutables.

(1 - Mélange de lyrique éprouvé et d'épique rageur, 2 - thème chantant, modérément intéressant; variations fort libres et de coloris très divers, 3 - Les liens thématique et fonctionnel le symbolisent par rapport au premier volet. Le traitement des cuivres et de la percussion y est magistral).

Dans les deux Rhapsodies pour violon et orchestre (1928) l'influence folklorique est beaucoup plus nette. Le coup d'additionnelle en deux parties (lent vif) n'est pas sans rappeler les rhapsodies de Liszt, ni, dans un genre différent, les « Canciones y danzas » de l'Espagnol Mompou. Elles utilisent la gamme avec quart augmenté et septième mineure.

La première rhapsodie adjoint le cymbalum hongrois à l'orchestre. Dans la seconde, la longueur du « lassu » et l'ardour du « friss » sont plus exacerbés que dans la première.

Smetana possède la technique d'acier indispensable à l'exécution de ce Concerto. Mais il ne faut pas pour autant faire fi de l'expression; et cela, il le sait. Le chef L. Bernstein a très bien équilibré les rapports soliste-orchestre (celui de New York). Voilà donc une version qui

accroche par ses qualités majeures. Celle des rhapsodies ne lui cède en rien, car elle a beaucoup de caractère.

La définition sonore utilise tout l'espace, en largeur et en profondeur. La gravure est copieuse (trente-deux minutes pour la seconde face). (6).

## L'ORCHESTRE

+ SMETANA: SYMPHONIE TRIOMPHANTE

Voici une partition dont nous ignorions jusqu'à l'existence, nous l'avons! Cette symphonie, en mi majeur, écrite à l'âge de trente ans, est une œuvre de circonstance: pour le mariage de François-Joseph avec Elisabeth de Bavière.

On connaît le thème de Haydn qui engendra l'hymne austro-hongrois (on le trouve dans le quatuor opus 76 N° 3 par exemple). Smetana l'utilise comme matériau principal, car l'œuvre est cyclique. Malgré l'intention et le procédé spéciaux, la personnalité de l'auteur n'est pas absente.

(1 - Le début seul suffirait à justifier le titre. Mais l'ensemble du mouvement est joyeux et s'élève en solennité, 2 - Moins éclatant, le large est aussi majestueux. La plénitude harmonique, la scansion rythmique et la couleur instrumentale contribuent fortement à cette impression, 3 - Scherzo dansant, nerveusement soutenu par l'inlassable rythme ternaire: noire-deux croches-noire. Le trio, lui, est binaire, mais tout aussi dynamique. C'est le mouvement qui a la plus de caractère, 4 - Tant au point de vue structurel qu'au point de vue spirituel, le finale constitue le correspondant exact du volet initial. C'est avec énergie qu'il évolue lentement vers une coda éclatante bâtie sur l'hymne patriotique).

Bien que le caractère national soit moins marqué que dans la majorité de la production de l'auteur, l'Orchestre tchèque, s'il est dans son élément ni plus ni moins que pour une œuvre allemande de la même époque, réussit fort bien, sous la baguette de K. Sejna.

L'enregistrement sonne richement. Présentation luxueuse, avec petite notice trilingue et portrait de Smetana. Conclusion: une contribution intéressante à l'histoire de ce compositeur (7).

## + DVORAK: SEPTIEME SYMPHONIE

L'œuvre projetée des lieux sombres et se déroule dans une ambiance agitée, tourmentée; ne va-t-elle pas parfois jusqu'à exprimer la révolte? Voilà qui est inhabituel chez l'auteur. Aussi bien est-ce l'une des symphonies les moins connues de Dvorak.

La partition, qui date de 1885, fut écrite pour Londres. Elle subit l'empreinte bohémienne. C'est une symphonie plus romantique que nationale.

(1 - Le thème principal, de teinte modale, s'il est majestueux est également inquiet. Fort heureusement il y aura, dans le développement passionné, des oasis provoqués par le doux et le tendre deuxième thème.

(2 - Si la tranquillité est revenue, l'adagio ne se déroule cependant pas dans un climat de quiétude absolue. Agreste et poétique solo de cor, auquel se juxtaposent ensuite clarinette, flûte, avant que les cordes n'électrisent de nouveau l'atmosphère, 3 - Le scherzo est, quant à lui, joyeux - enthousiaste même - et vigoureux; trio central d'une idylle fraîcheur, 4 - Immédiatement une ambiance tragique revient s'instaurer dans le finale. Mais un élément très énergique s'affirme, qui apportera à cet allegro, à travers la poursuite de la lutte, une possibilité de victoire qu'il exploitera à fond et qui l'emportera, dans une conclusion couleur de triomphe).

A la tête d'un orchestre attentif - celui d'Iraïl - le chef Z. Melta s'engage, en proposant une version qui à une personnalité et un relief certains.

La largeur et la profondeur du champ stéréophonique ajoutent encore à la splendeur sonore de la reproduction. Passage de qualité moyenne (8).

## + KURT WEILL: DEUX SYMPHONIES

« L'opéra de Quat'sous » et bien d'autres succès dans le même domaine, ont fait oublier le symphoniste qu'il était.

La Première Symphonie, œuvre de jeunesse (1921) écrite sous l'influence directe de l'enseignement de Busoni, ne fut jamais jouée du vivant de l'auteur et demeure encore inconnue.

Conçue en un seul mouvement, elle s'exprime en un langage complexe et vigoureux, utilise un orchestre très divers. Le thème principal - le motif phrasé - est un simple intervalle de quart, dont il tire des conséquences mélodiques et harmoniques considérables. La trame polyphonique, dense, très travaillée, énergique, ne répudie pas le fugato. Tout cela sous le sceau d'une forte personnalité.

Le parfum parfois âcre qui s'en dégage annonce l'aspect satirique de son futur théâtre social (Des accords véhéments, des plaintes des cordes, des clameurs des cuivres, un rève du violon solo: cette description, qui ne correspond qu'au début de la symphonie, donne le ton de l'ensemble et donne une idée de sa diversité sans cesse contrastante).

Plus classique, tant dans son esprit que dans sa structure, la deuxième Symphonie (1934) permet, en raison de sa valeur, de se poser la question suivante: quels chefs-d'œuvre un musicien peut-il produire dans le domaine de la musique pure?

En trois mouvements (1 - Introduction lente, où la trompette s'extrie, Al-

legro que le rythme ternaire en tourbillon et les touches d'orchestration apparaissent en vérité à un scherzo, dont il a aussi le sarcasme assez virulent, 2 - Très beau, le solo de trombone, la courtoise envolée des violons sur ostinato, le chant de la flûte, par exemple méritent l'attention, 3 - Dans ce finale rapide, la fuite des notes du premier thème est d'une extrême fluidité, mais le second est buriné en « eau-forte »).

Sous la baguette de G. Bortini, l'Orchestre de la BBC interprète la première Symphonie avec une fermeté et un relief également surprenants. Soulignons l'idéalisme des interventions du violon solo (regrettablement anonyme). Pour la seconde, nous devons reconnaître la précision de la mise en place et louer l'objectivité du propos.

Relief est encore le mot qui vient à l'esprit pour caractériser l'enregistrement; ainsi qu'une belle limpidité, ce qui constitue un grand mérite (9).

## « GRANDS MUSICIENS »

+ CHOPIN

Les 24 Préludes, c'est le « Jardin secret » de Chopin! Il leur confie ses pensées intimes de toutes sortes.

On sait que la plupart de ces pièces - en général fort courtes - furent écrites à Majorque (1839). Elles ne prédisent à rien! Elles sont aussi libres de forme que diverses d'esprit, et ce, dans l'ensemble préserve une indéniable unité de « climat ».

Libres de forme? Le N° 7 est comme une mazurka, le N° 10 comme une étude, le N° 13 comme un nocturne, le N° 17 comme une romance, le N° 20 comme un choral, etc.

Libres d'esprit? Les voici tour-à-tour inquiet (2) frais (3) éploré (4) et même d'une tristesse morbide (6) gracieux (7) assouplissant (8) bavard (11) poétique (15), présumé « de la goutte d'eau » fulgurant (16) traquamment interrogatif (18). Après une courte mais dramatique vision (du N° 22) il semble qu'une ondine évolue (dans le N° 23). Le cycle s'achève dans le tourment (24).

Notons que certains présentent de redoutables difficultés (Les Nos 12, 16, 19 notamment).

Assez bon enregistrement. L'album, qui comporte beaucoup d'illustrations et dont la lecture est captivante, propose les thèmes suivants: Chopin et George Sand; le voyage à Majorque; les Préludes (10).

## MUSIQUE DE TOUS LES TEMPS

Il y a longtemps que nous ne vous avons reparlé de cette collection, dont nous vous entretenions longuement jadis. Elle poursuit sa carrière. Deux exemples:

## BUXTEHUDE

Voici sa cantate N° 7 « Jubilate Domino », pour voix seule, viole de gambe violoncelle et orgue (ces deux derniers réalisant le continuo). L'inspiration en est religieuse (psaume 97) mais avec, dans la réalisation, d'évidentes préoccupations de virtuosité pour la voix et la viole, et des intentions imitatives provoquées par le texte biblique.

(Petite entrée instrumentale guillerette. Aria dont la joie transpire dans force vocalises au premier verset; le compositeur ménage des contrastes de rythme et de caractère dans le verset central; le troisième reprend la jubilation).

La cantate est chantée par le fameux A. Dellér. Personnellement nous n'aimons pas le timbre de « haute-contre ».

En complément, un choral du même auteur permet d'entendre le merveilleux orgue historique d'Alkmaar.

Comme toujours, l'album constitue un atout majeur de la collection: études sur Buxtehude (avec tableau chronologique); sa carrière, son œuvre; ensuite toute sa production pour le clavier est analysée. Signalons, comparativement aux premiers albums, les progrès accomplis dans la présentation: papier, caractère, photos. (11).

## FRESCOBALDI

Du plus grand organiste italien du XVIIIème siècle, trois pièces qui confirment sa maîtrise et possèdent une envahissante sérénité: la Toccata settima, la Canzone dopo l'Epistola (après l'évangile) et la fameuse, la merveilleuse Toccata per l'Elevazione.

Par contre le moine bolonais Martini (XVIIIème siècle) révèle une volonté de séduction et une intention de virtuosité dans sa Sonata sui flauti (en dépit de son appellation, une simple et courte toccata). En complément, quatre versets du Toscan Zipoli.

Ce programme, intéressant et bien joué, fournit un excellent prétexte à présenter l'orgue historique d'Avignon.

# LE COIN DES JEUNES

(Suite de la 1ère page)

Musicien médiéval? Oui, dans une période qui se situe entre 1387 et 1895 dans laquelle figuraient les trois fameux Gymnopédies qui n'ont pas fini de laisser dans un être sensible l'empreinte de leur mystérieux point d'interrogation nostalgique.

Parceur? Certes, si l'on s'en tient à énoncer les titres qui vont suivre.

« Fine mouche et plein d'actuee » d'après Stravinsky qui fut aussi son allié.

Humoriste? Sans aucun doute! N'était-il pas ami d'une joyeu-

l'orgue doré - construit par Piantanida pour la métropole de Notre-Dame des Doms. De facture italienne par conséquent, l'instrument a une sonorité brillante. La page de Martini pennet d'apprécier la beauté des registres de flûte, et le deuxième verset de Zipoli, le charme de ceux de « trombe ».

Sur l'album: la cathédrale d'Avignon; l'orgue, son histoire, sa description très complète, accompagnée de nombreuses photos. (11).

## MUSIQUE D'AVANT-GARDE

+ XENAKIS

Xenakis est sans doute, à l'heure actuelle, le compositeur le plus discuté. Jugez-le donc sur pièces!

Polla Ta Dhina (1952) s'adresse à chacun d'enfants et petit orchestre. Les voix psalmodient sur la même note un texte grec (d'Antigone) tandis que les instruments, eux, approchent ou contactent, glissent et frémissent.

ST/10.1. 030262 (1962) suit, on s'en doute d'après le titre, un programme stochastique (pour calculateur électronique). Il se base donc sur les principes aléatoires. Il répartit les réponses sur dix instruments. Le morceau donne à l'audition une impression d'incohérence (il n'est peut-être pas de même à la lecture, nous ne savons pas).

Akrata (1965) par contre plus intéressant, exerce un effet attractif sur la harpe de Corti! D'après le commentaire - écologique comme il se doit - le titre signifierait: réclamer d'une architecture hors-temps. Cela s'adresse à seize instruments à vent, dont toute la famille des clarinettes, des bassons et des trombones, d'où la couleur particulière.

Achorripsis (1967) mobilise vingt-et-un instruments. Si nous comprenons bien la notice, il s'agit d'un essai d'organisation du hasard. Curieux, le résultat demeure en tout cas très audible.

L'exécution de ce genre de musique est toujours difficile à juger. L'ensemble instrumental de Musique Contemporaine (auquel s'adjoint, pour la première œuvre, la Maitrise de Notre-Dame) est conduit par un chef autorisé à qui, en la matière, nous faisons confiance: K. Simonovitch!

Exemplaire, la reconstitution du son est encore valorisée par la disposition stéréophonique.

Conclusion: nous conseillons l'écoute attentive de deux au moins des quatre morceaux (Polla, Akrata). (12)

## SOUSCRIPTIONS (Suite)

LA GUILDE annonce le commencement d'une entreprise de longue haleine: Publication des « chefs-d'œuvre de Beethoven », à l'occasion du deux-centième anniversaire de sa naissance. Cinq albums sont d'ores et déjà prévus; l'intégrale des concertos pour piano et orchestre; musique religieuse; quatuors à cordes; opéras lyriques, etc... un album tous les trois ou quatre mois par abonnement. Avantages prévus pour les souscripteurs (on reçoit d'avance le coffret mais n'en paie qu'un disque par mois, soit 24 F. prix spécial pour les symphonies, etc...)

PATHE MARCONI offre dans ses « souscriptions françaises »: des airs d'opéra avec Mady Mesplé (24 F.) les trois symphonies de Rachmaninov (3 disques, 73 F.) tous les nocturnes de Chopin par Weissenberg (2 disques, 53 F.) Dans les « souscriptions européennes »: Otello de Verdi (3 disques, 95 F.) « Musique de fête dans les jardins princiers », pour Ensembles de cuivres (deux disques, 57 F.) L'art de la fugue de Bach, version pour orgue (deux disques 57 F.) et surtout « L'Ecole viennoise du XXème siècle »: pièces de Schönberg, Berg, et Webern (4 disques, 106 F.).

LE CHANT DU MONDE met en souscription deux grands ballets russes, par l'orchestre du Bolchoï: « Cossak-Noisette », Tchaïkovsky (2 disques 42 F.) et « Fleur de Pierre », Prokofiev (3 disques, 88 F.).

Roland CHAILLON

- (1) PHILIPS 839 849 GSY (33/30)
- (2) ARCHIV PRODUKTION (DGG) 193 432 (33/30)
- (3) SUPRAPHON (CBS) 72 SUA ST 50776 (33/30)
- (4) ARCHIV PRODUKTION (DGG) 199 006 (33/30)
- (5) CLASSIC (BARCLAY) 991 048 (33/30)
- (6) C.B.S. 75 738 (33/30)
- (7) CLASSIC (BARCLAY) 991 015 (33/30)
- (8) DECCA SXL 6391 (33/30)
- (9) VOIX DE SON MAITRE C 063 00375 (33/30)
- (10) HACHETTE-FABRI 72 (33/25)
- (11) MUSIQUE DE TOUS LES TEMPS (Harmonia Mundi) 46 et 121 (45/17)
- (12) VOIX DE SON MAITRE C 063 10011 (33/30)

se bande à laquelle appartenait Alphonse Allais?

Jean Cocteau l'appelait « mon vieil hautbois dormant » et il sera possible de consacrer tout cet article à l'esprit qui caractérise ce personnage de légende. Sans avoir l'envie d'un Pauré, d'un Debussy, d'un Ravel ou de son propre maître Albert Roussel (qui le qualifiait de « prodigieusement musical »), il eut une influence sur le langage harmonique nouveau de ce début de siècle.

Le texte qui va suivre est intitulé ce que je suis, il est de Satie.

Je le reproduis beaucoup plus pour montrer le caractère de l'homme que pour fixer un autoportrait de celui qui écrivit en tête d'une pièce musicale dont j'ai oublié le titre « Je me dédie cette œuvre » !

« Tout le monde vous dira que je ne suis pas musicien. C'est juste. »

Dès le début de ma carrière, je me suis, de suite, classé parmi les phonométrographes. Mes travaux sont de la pure phonométrie. Que l'on prenne le *Fils des Étoiles* ou les *Morceaux en forme de poire*. En habit de cheval ou les *Sarabandes*, on perdit qu'aucune idée musicale n'a présidé à la création de ces œuvres. C'est la pensée scientifique qui domine.

Du reste, j'ai plus de plaisir à mesurer un son que je n'en ai à l'entendre. Le phonomètre à la main je travaille joyeusement et sûrement.

Que n'ai-je pesé ou mesuré ? Tout de Beethoven, tout de Verdi, etc. C'est très curieux.

La première fois que je me servis d'un phonoscope, j'examinai un *Si bémol de moyenne grosseur*. Je n'ai, je vous assure, jamais vu de chose plus répugnante. J'appelai mon domestique pour le lui faire voir.

Au phono-peseur un *Fa dièse ordinaire*, très commun, atteignit 93 kilogrammes. Il émanait d'un fort gros ténor dont je pris le poids.

Connaissez-vous le nettoyage des sons ? C'est assez sale. Le filage est plus propre ; savoir les classer est très minutieux et demande une bonne vue. Ici nous sommes dans la phonotechnique.

Quant aux explosions sonores, souvent si désagréables, le colon, fixé dans les oreilles, les atténue, pour soit convenablement. Ici nous sommes dans la pyrophonie.

Pour écrire mes *Pièces froides*, je me suis servi d'un kaléidophone-enregistreur, cela prit sept minutes. J'appelai mon domestique pour les lui faire entendre.

Je voudrais aussi vous faire connaître quelques petits extraits de *La journée du musicien*. « L'artiste doit régler sa vie. Voici l'horaire précis de mes actes journaliers :

Mon lever : à 7 h. 18 ; inspiré : de 10 h. 23 à 11 h. 47. Je déjeûne à 12 h. 11 et quitte la table à 12 h. 14...

Le dîner est servi à 19 h. 16 et terminé à 19 h. 20. Viennent des lectures symphoniques, à haute voix, de 20 h. 09 à 21 h. 59...

Mon coucher a lieu régulièrement à 22 h. 37. Hebdomadairement, réveil en sursaut à 3 h. 19 (le mardi)...

Je fais bouillir mon vin, que je bois froid avec du jus de fuchsia...

D'aspect très sérieux, si je ris, c'est sans le faire exprès. Je m'en excuse toujours et avec affabilité...

Je ne dors que d'un œil ; mon sommeil est très dur. Mon lit est rond, percé d'un trou pour le passage de la tête. Toutes les heures un domestique prend ma température et m'en donne une autre...

Mon médecin m'a toujours dit de fumer. Il ajoute à ses conseils : Fumez, mon ami ; sans cela, un autre juchera à votre place.

Je terminerai par un projet de Décor musical :

« Je veux faire une pièce pour chiens et j'ai mon décor. Le rideau se lève sur un os ».

Je pense que vous vous êtes amusé à lire cela, autant que j'ai pu rire en découvrant ces textes et en vous les communiquant ici si restreints soient-ils ! Toutefois il faut bien revenir aux choses sérieuses.

Erik Satie est né à Honfleur en 1866, d'une mère écossaise, le 17 mai. C'est l'organiste de cette ville, Vinot, qui lui donna ses premières leçons de musique. Venu à Paris à l'âge de douze ans c'est un autre organiste, célèbre celui-là puisqu'il s'agit d'Alexandre Guilmant, qui le fit travailler.

À seize ans il écrivait le *Prélude du Nazaréen* puis, l'année suivante, il entra au conservatoire. Il ne devait pas y rester plus d'un an (ce qui, je pense, n'étonnera personne après avoir lu ce qui précède) mais y recevoir l'enseignement de plusieurs maîtres très réputés : Lavignac, Descombes, Guiraud, Mathias.

Deux titres bien traditionnels vont marquer ses dix-neuf ans : *Fantaisie-valse* pour piano et une mélodie : *Les Anges*. À cette époque il débutait dans la carrière en tenant le piano dans une auberge montmartroise appelée « Le Clou » où il rencontra l'écrivain Contamine de Latour ce « vieux modeste » tandis qu'il se surnommait « Monsieur le Pauvre ». À vingt ans, nouvelles œuvres pour piano : *Opives*, *Prélude en Tapisserie*, *Passacaille* et toujours des titres bien sages, même à vingt et un ans, année des *Trois Sarabandes* pour piano, dont les harmonies parurent étrangement audacieuses.

C'est à vingt-deux ans que furent écrites (pardonnez si vous n'êtes pas de mon avis) les trois

généales *Gymnopédies* (1888) que je ne pourrai jamais entendre sans une émotion indéfinissable bien que j'aie l'occasion de fréquentes auditions. L'auteur ne les prenait pas pour autant au sérieux et pourtant leur écriture transparente, leur style dépouillé, perpétueront longtemps la mémoire de Satie. Qu'importe si leur noblesse sans amphe veut évoquer les fêtes organisées à Sparte et rendre hommage aux guerriers disparus dans les combats de Thyra, c'est de la musique pure, de la très belle et très « grande musique ». Bien jouées au piano elles sont émouvantes et bien plus encore dans la somptueuse version orchestrale que Debussy a conçue pour deux d'entre elles.

Aux *Gymnopédies* succèdent les trois *Gnossiennes* (des titres commencent à devenir énigmatiques !)

Ces pièces pour piano n'ont pas d'armure, pas de barres de mesure, par contre elles comportent des indications humoristiques telles que : Avec étonnement — Ne sortez pas — Très luisant — Du bout de la pensée. Postulez vous-même — Sur la langue — Ouvrez la tête ! etc. Alfred Cortot écrira : « Musique stagnante, aux transitions imperceptibles — semblable aux nappes d'eau dont les jeux du soleil et de la brise animent d'un léger frisselis les moires parsemées — Atmosphère sonore non encore imaginée, sensualité raffinée de l'immobilité réveuse dans un art qui, par définition ne devrait s'exprimer que dans la marche du temps et la mobilité du rythme ».

Il est utile maintenant de mentionner une déclaration de Madame Olga Satie-Lafosse, sœur du compositeur : « Mon frère a toujours été difficile à comprendre. Il ne semble pas qu'il ait été parfaitement normal et plus spirituel que mystique ». Ce spiritisme auquel il est fait allusion n'est autre que la conviction d'œuvrer sous l'inspiration d'un clerc d'église médiéval. Ayant rencontré au « Chat Noir », où il fut aussi pianiste, Joseph Péladan, Grand Prêtre de la Rose + Croix et envoûté par sa croyance, il devint le compositeur officiel de la « Confrérie Chaldéenne » fondée par Péladan. Il se croit alors le « Prédestiné » qui doit chanter la gloire de l'Église révélée. Exalté par cet état d'âme il écrit une « Dédicace » en tête de la « *Wagnérie Chaldéenne* » ainsi conçue : « Que la juste inflammation de Dieu écrase les superbes et les indécents ».

De cet élan spiritualiste devaient naître plusieurs œuvres destinées à commenter les rites et mystères de la Rose + Croix telles que les trois *Préludes du Fils des Étoiles*, les trois *Sonneries de la Rose + Croix*, le *Prélude de la porte héroïque du ciel*. À cette époque rosicrucienne nous rencontrons aussi des mélodies bien que leur auteur ait déclaré que la musique est « l'art d'abimer la poésie ». En 1891, ce sont : *Sylvie*, *Les fleurs*, *Hymne au drapeau*. Nous trouvons aussi un ballet chrétien *Upsud* (1892), une Messe des pauvres pour voix et orgue.

Sans faire un rapprochement avec Beethoven, on a considéré trois manières, trois périodes dans la vie du musicien : La période rosicrucienne, que nous venons de parcourir ; la seconde, de 1897 à 1918 : celle des œuvres révolutionnaires. La troisième est de 1918 à 1925 consacrée à Socrate, Mercure, Relâche et à la musique dite « d'ameublement ».

N'est-il pas utile de savoir, au risque de s'en étonner, qu'en 1892 Satie osa poser sa candidature à l'Institut pour le fauteuil de Guiraud devenu libre à la mort du célèbre musicien tant de fois mentionné en cette chronique ? On le lui refusa comme on lui refusa

ensuite la même demande pour les places vacantes de Gounod et de Thomas. Alors Satie s'indigna et s'en prit à Saint-Saëns qui reçut une lettre virulente : « Votre aberration ne peut provenir que de votre faiblesse envers les idées du Siècle... » lettre signée « Erik Satie, Maître de chapelle de l'Église Métropolitaine d'Art de Jésus conducteur ».

Dans la seconde période, après deux valse chantées : *Tendrement* et *Je te veux* nous pouvons considérer les *Pièces Froides* pour piano comme une transition. Elles sont constituées par deux recueils de trois pièces qui portent des titres facétieux comme la plupart de ceux qui vont suivre : *Airs à faire fuir*, *Danse de travers*. Cela est traité dans une forme très libre avec un langage harmonique plus varié. Pas plus que dans les pièces de la première époque il n'existe un développement comme nous en rencontrons chez les autres compositeurs. La répétition d'un même motif constitue un procédé d'envoitement auquel Satie, grâce à un sens auditif d'une rare qualité, ajoutera l'art de combiner des sonorités en vue de rencontres subtiles même si elles sont imprévues.

Il faudra attendre Socrate pour déjouer ces propos ; les œuvres que nous allons rencontrer seront dans la manière des *Pièces froides*.

*Jack in the Box* est constitué par une suite de trois morceaux écrits en 1899, repris en 1926 par Darius Milhaud qui les orchestra à l'intention des Ballets russes. Création en mai 1917 à Paris. Ici nous trouvons l'influence du café-concert anglo-saxon et, à travers la trépidation continue qui anime cette œuvre on peut entrevoir la future révélation du jazz.

(à suivre)

Pierre PAUBON

## Concours international de Prague

CONCOURS INTERNATIONAL DE VIOLONCELLE DANS LE CADRE DU FESTIVAL

PRINTEMPS DE PRAGUE 1970. Suivant la tradition des années précédentes un concours international pour les jeunes instrumentistes sera organisé dans le cadre du festival Printemps de Prague en 1970. Cette fois-ci il sera voué au violoncelle. Il aura lieu dans les jours du 4 au 14 mai 1970 dans la salle Dvorak de la Maison des Artistes à Prague. Y sont admis les artistes de toute nationalité ayant atteint l'âge de 18 à 32 ans en 1970. Le concours passera par trois tours dont le premier et le second sont éliminatoires. Il faudra exécuter les compositions obligatoires de même que les compositions librement choisies du répertoire mondial pour Violoncelle, soit avec piano, soit les sonates ou même les suites sans accompagnement.

Les compositions obligatoires sont par tous les suivantes :

Premier tour du concours : a) Joseph Haydn : Concerto en ut majeur pour violoncelle — premier mouvement (Hoboken VII : 1) ; (avec accompagnement de piano et sans cadences). Editions : Supraphon, Prague ; b) Giuseppe Valentini : Sonate en mi majeur, premier et second mouvements ; c) Antonin Dvorak : Rondo, op. 94.

Deuxième tour du concours : a) Ludwig van Beethoven : Sonate pour violoncelle et piano : en la majeur, op. 69 ou bien en ut majeur, op. 102 n° 1 ou bien en ré majeur, op. 103, n° 2 ; b) Libre choix de mouvements d'une des sonates ou suites pour violoncelles seul d'une durée de 10 à 15 minutes, par exemple : J.-S. Bach, M. Reger, Z. Kodaly, P. Hindemith, E. Bloch, G. Casadeu, H. W. Henze, L. Dallapiccola, B. Britten.

c) Bohuslav Martinu : Concerto n° 1 pour violoncelle (1er mouvement) ; (version originale ou celle de P. Fournier).

Troisième tour du concours : a) Antonin Dvorak : Concerto en si mineur, op. 104 ; b) Une des compositions suivantes : J. Haydn : Concerto en ré majeur, op. 101 ; L. Boccherini : Concerto en mi bémol majeur, op. 129 ; P. I. Tchaikovsky : Variations rococo, op. 33 ; S. Prokofiev : Symphonie-Concerto, op. 125 ; B. Martinu : Concerto n° 1 (version originale ou celle de P. Fournier) ; J. Ridky : Concerto n° 2, op. 36 ; J. Zich : Rapsodie ; V. Kalabis : Concerto ; J. Feld : Concerto.

Le premier tour (éliminatoire) est strictement anonyme. Dans ce tour les compositions sont à jouer dans l'ordre ci-dessus mentionné. En ce qui concerne le 2ème tour et le finale, l'ordre des compositions à jouer incombe à l'exécutant lui-même. Les compositions du 3ème tour seront exécutées par les candidats avec accompagnement de piano.

Le jury a le droit de faire jouer seulement les parties détachées des compositions. Le jeu par cœur est obligatoire. Aux vainqueurs sont prévus cinq prix : Le premier prix s'élève à 10.000 Kcs, le second à 7.000 Kcs et troisième prix 2.000 Kcs chacun. Les bénéficiaires des prix acquièrent en même temps le titre de lauréat du concours. Outre les prix seront accordées par le jury aussi les mentions d'honneur du premier degré et les mentions d'honneur. Le lauréat du premier prix se présentera au concert inclus au programme du festival Printemps de Prague 1970. Il y exécutera le Concerto op. 104 d'Antonin Dvorak avec orchestre.

Le jury composé d'éminents artistes, pédagogues et critiques étrangers et tchécoslovaques, Ils apprécieront avant tout la qualité des productions au concours tout en tenant compte aussi du talent du candidat. L'impartialité des décisions du jury est, aux concours du Printemps de Prague, membre de la Fédération des concours internationaux à Genève, garantie de plusieurs manières. Tout d'abord c'est le nombre élevé des membres du jury comptant au moins 12 membres d'au moins 7 pays. Les pays individuels ne peuvent avoir que 25 % des représentants au maximum dans le jury. L'évaluation de la production du candidat est le résultat de la somme des jugements des membres du jury donnant, sans être nullement influencés, un certain nombre de points pour juger la production et ce n'est qu'après l'établissement du rang selon le nombre moyen de points gagnés qu'une discussion sur les productions individuelles peut s'ouvrir. Si le nombre de points gagnés ne donne pas une image assez claire au sujet de l'opinion du jury on peut également prendre en considération au cours de la discussion le vote des membres du jury exprimé par le nombre de points au-dessus, soit au-dessous de la limite — éventuellement — dans la discussion concernant le rang des prix — exprime

par la place accordée. Dans aucun cas la discussion ne peut aboutir à un changement fondamental de l'ordre des places établi d'après le nombre de points gagnés. Afin d'éliminer les différences trop marquées dans l'évaluation du candidat par les membres du jury on supprime automatiquement, en faisant le calcul des points gagnés, les propositions des points de deux membres du jury, c'est-à-dire de celui ayant donné le moindre et de celui ayant donné le plus grand nombre de points. Ces règles ainsi que d'autres fixées par le statut du concours (par ex. au sujet de l'anonymat absolu du premier tour ou la règle qu'au 2ème et au 3ème tour est exclu le membre du jury de l'évaluation du candidat étant actuellement son élève) assurent que les résultats du concours correspondent à la qualité des productions dans la plus grande mesure possible. Les participants au concours recevront tout le soin nécessaire. Aux candidats étrangers le Printemps de Prague remboursera les frais de séjour à Prague et cela déjà à partir du 2 mai pendant toute la durée de leur participation active au concours. Leurs accompagnateurs seront assurés d'avoir la possibilité d'essayer l'acoustique de la salle où le concours aura lieu et un nombre suffisant de salles de répétitions avec les pianos leur sera réservé directement dans le bâtiment où le concours sera réalisé.

L'ampleur du répertoire donnant la possibilité de se faire valoir aux jeunes artistes de toute inclination, l'impartialité absolue des décisions du jury, l'occasion de voir les beautés de Prague au printemps, voilà les moments essentiels rendant certainement ce concours attrayant. Les inscriptions doivent être envoyées jusqu'au 15 mars 1970 au plus tard à l'adresse suivante : Secrétariat du festival musical international Printemps de Prague, Maison des Artistes, Prague où l'on peut également demander l'envoi d'informations plus détaillées.

JAROLAV TVRZSKY.

## M. Jean DEROCHE n'est plus

(Suite de la 1ère page)

Ces activités ne l'ont pas empêché de consacrer une partie de son temps au développement de la musique populaire dans la ville de Roanne, il fut de longues années président de l'Harmonie de Roanne, pendant 26 ans il fut président de la Fédération musicale de la Loire et de la Haute-Loire, il fut également secrétaire général de la Confédération musicale de France. Ce dévouement lui valut en 1953 de se voir décerner au titre du ministère de l'Éducation nationale, la croix de Chevalier de la Légion d'honneur. A son départ de la présidence de la Fédération, M. Rouchon, son successeur, devait lui décerner la médaille de Dévouement de la Fédération.

Parmi la foule qui débordait l'église, nous avons noté MM. Disard, maire de Pouilly-les-Nonains ; Pilet, maire de Roanne ; Passager et Peylet, président et vice-président de la Chambre de Commerce ; Gobert, président de la Chambre syndicale française des Teinturiers filés ; Chapuis, président des Teinturiers de Saint-Etienne ; Jean Rouchon, président de la Fédération musicale Loire et Haute-Loire ; Saby, secrétaire général ; Samouillet, secrétaire adjoint ; Labouret, président du Comité Roannais de Musique ; Ravassard, secrétaire ; les représentants de l'Harmonie de Roanne, les Médailles Militaires, de la Société d'entraide de la Légion d'honneur, etc.

Les funérailles de Jean Deroche furent d'une extrême simplicité, il n'y eut aucun discours, des fleurs furent envoyées par la Chambre syndicale française et Teinturiers filés, de la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire, du Comité Roannais de Musique, etc.

Le convoi funèbre prit la direction de Roanne, où eut lieu l'inhumation, en la seule présence de la famille.

La Confédération Musicale de France, la Fédération Musicale Loire et Haute-Loire, expriment à la famille de M. Jean Deroche, ses condoléances émuës.

Procurez-vous le porte-clef C.M.F. Dans les manifestations portez notre insigne

# La Musique et la Mer

(Suite de la 1ère page)

ment, un fluide qui nous possède et nous exalte jusqu'au plus profond de notre être. Ce poète, c'était Camille Mauclair.

Presque tous les artistes, puissamment attirés par l'espace, par le rêve et l'impérieux désir d'évasion, sont sensibles aux envoiements séductions de la mer et aux sortilèges de la musique. De celle-ci on peut dire vraiment ce qu'a dit Paul Valéry de celle-là : « La mer toujours recommencée ». Admirable expression ! Comme les ondes océaniques toujours recommencées, les flots de l'harmonie renaissent et se renouvellent toujours, issus de multiples gammes, dans un perpétuel mouvement ; leurs chants, comme celui des Sirenes et des Néréides, nous enveloppent et nous pénètrent. Les générations passent, mais la Musique demeure, se transformant en de nouvelles vagues au gré des mœurs et des âges, comme la mer soumise aux caprices des vents. Les progrès de la science nous permettent désormais de capter les plus subtiles vibrations d'une exécution musicale, toutes vives et toutes palpables, dans les noirs sillons de nos disques. Nous avons ainsi chez nous, à portée de la main, de merveilleuses invitations au voyage vers des horizons, chimeriques peut-être, mais qui ont au moins la vertu de nous consoler de trop de réalités décevantes. Nous écoutons ces chefs-d'œuvre de la musique, nous prenons le large sur l'océan de nos rêves en attendant chanter la symphonie du monde, celle qui ne connaît aucune frontière.

Il est tout naturel que de nombreux marins, au cours de leurs longues méditations entre ciel et mer, aient senti s'éveiller en eux l'inspiration musicale. Avant de se consacrer entièrement à la musique, Rimsky-Korsakov, qui vogua si souvent sur la nef de Simbad, était officier de marine comme le furent, dans notre pays, Albert Roussel, Antoine Mariotte et Jacques Ibert. Souvenons-nous aussi que si Claude Debussy n'a pas été marin, il avait été tout près de le devenir dans sa jeunesse. La Musique l'emporta sur la Mer, mais celle-ci, cependant, hanta toujours l'âme du musicien. N'est-ce pas cette heureuse influence qui nous valut la naissance de ces chefs-d'œuvre : « La Cathédrale engloutie », « Nuages », « Sirenes » et, enfin, cette merveille : les esquisses symphoniques de « La Mer ».

Bien d'autres marins ont fait une brillante carrière, non seulement sur les flots, mais dans les arts et dans les lettres. En littérature, deux noms illustres s'imposent, ceux de Julien Viaud, dit Pierre Loti, et de Frédéric Bargon, alias Claude Farrère. Mais, en musique, un autre officier de notre flotte de guerre, qui a fait toute sa carrière sur la mer jusqu'à la conquête de ses étoiles de contre-amiral, tout en étant un remarquable compositeur, a laissé derrière lui un grand souvenir : c'est l'amiral Jean Cras. Lui n'a jamais renoncé à la Mer au seul

profit de la Musique. Il continuait à parcourir les océans, ayant toujours à bord de son cuirassé le cher piano sur lequel il composait.

Né à Brest en 1879, Jean Cras s'était voué à la mer, mais sa vocation musicale était aussi ardente. Il fut l'élève d'Henri Duparc pour la composition et nous a laissé des œuvres de grande valeur : son opéra « Polyphème », d'après Albert Samain, créé à l'Opéra-Comique en 1922, son poème symphonique « Ames d'Enfants », un « Concerto de piano » et un « Concerto de violoncelle » avec orchestre, un « Trio » et un « Quatuor » à cordes, une « Sonate » pour violoncelle et piano, une messe, des chœurs et de nombreuses mélodies. Mais une œuvre qui témoigne particulièrement de sa double activité de marin et de musicien, c'est son admirable « Carnet de bord » qui a été joué dans nos grands concerts symphoniques. Dans cette œuvre orchestrale, Jean Cras a traduit musicalement les impressions qu'il recevait directement de la mer lorsqu'il prenait le quart sur sa dunette. Sur son journal de bord, il notait objectivement ce qu'il voyait sur la mer au cours de ses heures de service et, subjectivement, en poète et en artiste, il nous traduisait ensuite sur les portées tout ce qu'il avait ressenti. Cette œuvre si caractéristique est d'un puissant intérêt.

Jean Cras, glorieux officier et compositeur de haut mérite, est mort à Brest en 1932. Une stèle, œuvre du sculpteur Delamaré, avait été érigée à sa mémoire sur le cours d'Ajot, à Brest, mais elle fut détruite par une bombe pendant la dernière guerre. Un autre monument, dû au ciseau du même artiste et élevé au même endroit, a été inauguré l'autonome dernier et cette cérémonie fut profondément émouvante, en présence de Mme Jean Cras et de sa famille, du député-maire de Brest Me Lombard, du vice-amiral Jubelin, préfet maritime, et de nombreux officiers supérieurs de la Marine. Quand la petite-fille de Jean Cras, Mlle Mirreille Tansman, et Me Lombard dévoilèrent le monument, deux belles statues symboliques, apparurent, encadrant l'effigie de l'amiral disparu : l'une d'elles tenait en ses mains la maquette d'une fière frégate toutes voiles dehors, et l'autre étreignait tristement une viole. C'est alors que monta vers le ciel breton un sonore et fervent hommage à la fois musical et marin puisqu'il était chanté par les instruments de la magnifique Musique des Equipages de la Flotte, dirigé par le commandant J. Semler-Collery, compositeur et marin lui aussi. Tous ces hommes, marins et musiciens, rendaient les suprêmes honneurs au grand chef et au grand artiste qu'ils avaient perdu. Cette Musique de la Flotte devenait pour toute l'assistance un vivant symbole. Elle était là, toute vibrante, et représentait par ses harmonies, la Musique et la Mer que l'amiral Jean Cras avait tant aimées tout au long de sa vie.

André PETIOT.

POUR NOS JEUNES  
ET PAR NOS JEUNES

## Promotion Musicale de l'Allier

JOURNÉE DU 9 NOVEMBRE  
1969 A DOMÉRAT

Le 9 novembre dernier se tenait à Domérat (près Montluçon), le 2ème rassemblement de la Promotion Musicale de l'Allier. Ce rassemblement avait lieu, il faut le préciser à la demande de nombreux participants à la première réunion de Vichy le 20 avril.

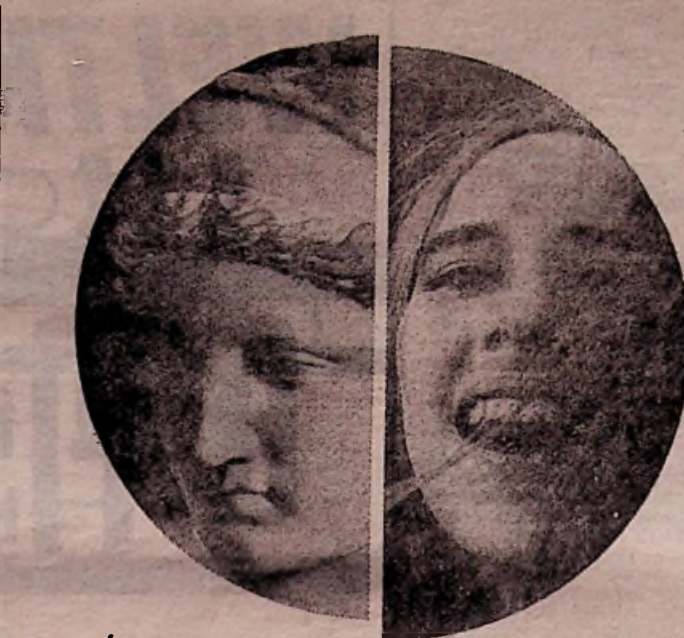
Même ambiance chaleureuse et sympathique avec toutefois beaucoup plus de liberté dans les discussions et les échanges de propos. Il faut sans doute en voir la raison dans la tournure moins cérémonieuse donnée au caractère de cette manifestation et au fait que beaucoup de jeunes se retrouvaient pour la seconde fois. Après les explications d'usage concernant le déroulement de la journée, la répétition du programme qui allait être donné l'après-midi en concert, commençait.

Marche européenne Jean Franck ; 2 Préludes, J.-S. Bach ; Le Roi s'amuse (extraits). L. Delibes ; L'Arlesienne (intermezzo-morceau, farandole), G. Bizet ; Egmont (ouverture), Beethoven.

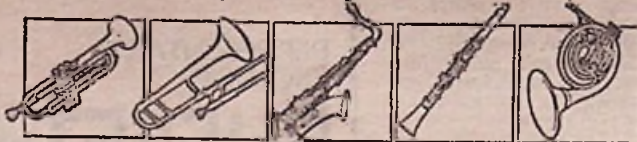
Après la répétition générale et avant le concert, s'ouvrait un débat très animé et les organisateurs devaient répondre et apporter de nombreuses explications aux questions posées concernant toute l'organisation, les nécessités et les buts de la Promotion.

Ensuite avait lieu le concert qui a eu lieu en halles tout l'auditoire. Concert au cours duquel, le responsable de la Promotion Musicale de l'Allier devait fournir au public les raisons de telles prestations, et donner des explications assorties de commentaires sur chacun des instruments le composant.

Cette journée se termina par un



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE  
Documentation sur demande

HENRI SELMER - 10, rue de la Fontaine - 92110 - 75 74 75 76 - TEL : 633 09 74

HENRI  
SELMER  
PARIS

vin d'honneur offert par la municipalité, vin d'honneur au cours duquel M. Poncet, maire de Domérat, devait adresser ses plus vifs compliments aux organisateurs de cette journée et, en levant son verre aux réussites futures, formulait le souhait de revoir la Promotion très bientôt à Domérat.

Pour notre part, nous remercions, outre la Municipalité, MM. Bigard, président de l'Union Musicale de Domérat et Evèque, chef de musique, pour leur dévouement et l'organisation matérielle qui ont contribué à la réussite de cette journée, ainsi que M. Trouba, vice-président de la Fédération Musicale du Centre, qui, par sa présence, nous a montré que la Fédération ne restait pas insensible face aux mouvements de jeunes musiciens.

Mais, qu'est-ce que la Promotion Musicale de l'Allier ? Une belle chose pour ceux qui ont compris le but profond de ses activités.

A vrai dire, l'idée n'est pas nôtre mais vient du département du Rhône où la Promotion est un mouvement très solide et digne de considération.

Le but de nos réunions est d'apporter à chacun la possibilité de s'exprimer sans contrainte et découvrir sa véritable personnalité musicale en fonction de ses aptitudes.

Pour ceci, nous abordons les sujets les plus divers :

Par exemple : a) la connaissance des instruments. Combien de musiciens amateurs connaissent leur instrument, peuvent-ils dire qu'ils connaissent celui de leur voisin. Car, nous en sommes là : chacun ignore ce que font les autres.

b) la direction d'orchestre. Actuellement, les jeunes qui le voudraient, ne peuvent absolument pas diriger dans les sociétés où ils exercent leur talent d'instrumentiste. Les programmes sont, ou trop ardues, ou varient très souvent, ce qui ne permet pas au Chef de pouvoir consacrer une partie de son temps à la formation de jeunes. D'autre part, des sociétés de musique s'effondrent, misérablement faute de gens compétents. Nous mettons donc pendant ces journées de travail, à disposition des jeunes qui en expriment le désir, l'Orchestre de la Promotion afin que ceux-ci puissent se familiariser avec la baguette.

Beaucoup de gens qui suivront cette voie seront un jour en mesure de pouvoir assumer les fonctions de chef là où personne ne veut aller.

c) Nous essayons dans la mesure du possible d'apporter des solutions aux problèmes auxquels de nombreux jeunes professeurs de musique doivent faire face avec leurs élèves. Certains répondront qu'ils font confiance à leur pédagogie mais peut-on toujours en être sûr. Ne veut-il pas mieux

confier ses craintes et ses appréhensions car en principe : de la discussion jaillit la lumière.

Voilà en gros le programme de la Promotion de l'Allier. Il ne serait pas complet si nous ne parlions encore des nombreuses auditions et commentaires de disques afin de parfaire le bagage musical de chacun, et surtout des échanges de points de vue et d'idées car tout le monde est là pour donner autant que pour apprendre.

A travers toutes ces activités, nous voulons susciter autour de nous l'émulation nécessaire qui apportera les éléments dont nous avons besoin, car si nous avons eu des résultats encourageants, il ne faut pas oublier pour autant que tout reste à faire et si nous voulons le renouveau de nos sociétés de musique et de l'art musical populaire, chacun doit dès aujourd'hui prendre conscience que, quel que soit l'endroit où il se trouve, il y a sur le plan musical une tâche immense à accomplir.

Le responsable de la  
Promotion Musicale de l'Allier,  
Michel BARDET

## Sainte Cécile ...et la Musique

Si les grands orchestres symphoniques n'ont pas tous fêté Sainte Cécile, on peut être sûr que la plupart des sociétés musicales populaires n'y ont pas manqué.

Et souvent, au bourg et au village, avec les Pompiers en assistant dans les mêmes agapes Ste Barbe avec Ste Cécile.

Sans se préoccuper, cette année, que Sainte Cécile est la seule de ces deux bienheureuses qui échappe à l'iconoclastie officielle et récente qui a démodé tant de saints patronages.

Il reste pourtant, en ce qui concerne Sainte Cécile un point essentiel sur lequel tous les exégètes sont d'accord.

Compris parmi ces exégètes, M. Charles Lhomme dont la C.M.F. a édité la consciencieuse brochure.

C'est que la bienheureuse Cécile, canonisée à bon escient pour sa sainteté, ignore tout des rudiments du solfège de son époque et n'apprit à jouer ni de la flûte ni de la harpe au Conservatoire des vestales. Encore bien moins de l'orgue à tuyaux comme le ferait croire une célèbre (et inconvivable) image d'Épinal, sans parler d'un anachronisme virulent. Bien sûr, à moins d'en vouloir à cette sainte inoffensive et gracieuse, on ne saurait s'élever contre l'édification que mettent les musiciens à la conserver comme patronne. Et qu'il est donc plus aimable de goûter, avec M. Charles Lhomme

— plus aimable et plus liturgique aussi — de démontrer que Sainte Cécile chantait les louanges du Seigneur en silence et dans son cœur.

Mais somme toute il ne manque pas de saints mieux qualifiés dans la Légende dorée de Jacques de Voragine et dans les Hollandistes pour veiller saintement sur les musiciens avec compétence et distinction.

Ainsi Saint Arnould qui jouait du luth ou Saint Philémon qui était flûtiste.

Saint Genest ne serait pas moins qualifié puisque déjà patron des comédiens en général on sait qu'il jouait très bien de la viole et pourrait protéger en même temps les comédiens parlants et les comédiens chantants. Donc, tous les musiciens par une légitime extension de son patronat.

Du reste au moyen-âge la Confrérie des ménestriers de Paris avait érigé une chapelle dédiée à Saint Genest.

Sans doute tous ces patrons de remplacement appartiennent au sexe masculin. Handicap fâcheux aux yeux des musiciens.

Mais on ne badine pas avec l'histoire sainte plus licitement qu'avec l'Histoire tout court.

Resterait à savoir, avant de se lancer dans cette entreprise de décanonisation technique, si les saints de remplacement proposés pour les musiciens n'ont pas été, eux aussi, plus ou moins, et récemment expulsés des Saints Canons.

G. H. - L.

## XVII<sup>e</sup> ANNÉE CONCERTS DE FÉVRIER 1970

Dans l'Amphithéâtre de l'Institut d'Art et d'Archéologie, 3, rue Michelet, Paris XVI<sup>e</sup>, vendredi 6 février 1970, à 12 h. 30 : Ensemble Moderne de Paris sous la Direction de Jacques Bondon (A. Jolivet, R. Calmel, J. Bondon).

Vendredi 13 février 1970, à 12 h. 30 : Le Trio Nordmann (Marielle Nordmann, Claude Burgos, André Guilbert) avec le concours de Patrice Fontanarosa, violoniste.

Vendredi 20 février 1970, à 12 h. 30 : Rafael Arroyo, pianiste (J.-S. Bach, F. Chopin, E. Granados, I. Albeniz, M. de Falla).

Vendredi 27 février 1970, à 12 h. 30 : Huguel Dreyfus, claveciniste. Places : 5 F. ; Etudiants : 4 F. Abonnements : 20 F. ; Etudiants : 15 F. (5 concerts). Carnets collectifs (5 places pour le même concert) : 20 F. ; Etudiants : 15 F.

Renseignements : Mlle Francine Franz, Secrétaire Générale, 22 bis, rue Marbeuf, Paris XVI<sup>e</sup>. Tél. : 727.54-74 et permanence le vendredi, de 10 h. à 12 h. 30, à l'Institut de Musicologie, 3, rue Michelet, Paris VI<sup>e</sup>.

Avant le concert : Buffet (mon compris) à partir de 11 h. 30.

## COMMUNIQUÉ DE L'ACADÉMIE DU DISQUE FRANÇAIS

Betsy Joias vient de remporter le grand prix de l'Académie du disque français pour son œuvre « D'un Opéra de voyage » ; orchestre du Domaine Musical, dirigé par Gilbert Amy.

Cette œuvre où les instruments « se comportent comme des voix qui chantent, rient, parlent, déclament, rient, murmurent ou soupirent » avait été commandée par la ville de Royan pour son 4ème Festival International d'Art Contemporain (1967).

Disques ADES n° 12001, partition éditée chez HEUGEL, 2 bis, rue Vivienne, Paris-2ème.

## RÉPARATIONS

REMISE A NEUF

DE TOUS INSTRUMENTS

CHIFFRE ROIS

Neuchâtel - Argentina - Verats

FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEREAU

53, rue N.-D.-de-Lorette

PARIS 9

Épaveur de la Garde Républicaine

# Monsieur FA, musicologue, et Astérix

Mesdames et Messieurs, c'est avec le sérieux le plus profond et sous le patronage du service iconographique et historique des Musées Nationaux, que je reprends ma causerie alimentaire. Il me faut, en tremblant, aborder un sujet brûlant d'actualité sujet à maintes controverses... J'ai nommé le personnage d'Astérix. En fait, c'est le barde Assurancetourix, qui pose, pour nous musicologues, des problèmes philosophiques, techniques, sociologiques, et se révèle comme un insulte à notre corporation entière. Par le rôle ridicule qu'il joue à chaque instant, la musique n'est-elle pas bafouée? Voici l'anti-Orphée de notre époque moderne! Pourtant ce n'est qu'avec le plus grand respect qu'il faut amorcer une étude critique de ces recueils qui peignent pour l'étranger, les Français, sous les traits les plus flatteurs: roubards, brouillons, peu raffinés et le poing leste. Dame Euterpe étant de naissance grecque, les gaulois n'auraient pas besoin de déesse musicienne.

Seul musicien « officiel » le barde Assurancetourix parcourt les recueils, toujours bafoué, toujours indispensable. Tous les instruments dont il use, sont supposés exister dans l'Antiquité. Hélas! sa voix est si affreusement qu'elle sert d'épouvantail sonore contre Romains, Normands ou autres peuples... barbares! Qu'un barde chante si faux est aussi lourd à digérer qu'une contre-basse! Se peut-il que ce « poète celtique qui chante les héros » comme dit le Petit-Larousse ait pu être affligé d'un tel discordant organe!

Messieurs les auteurs, vous reconstituez les détails avec tant de conscience, que diable n'avez-vous envisagé d'un peu plus près la facture des instruments?...

A l'affront fait à la gent musicale, s'impose une ferme riposte: levons l'étendard de la révolte et tournons les pages.

Dans « Astérix le Gaulois », premier du nom, Assurancetourix est nanti (page 8) d'une cornemuse. Le tube de remplissage n'atteint même pas la bouche! Grave erreur fâcheuse erreur! La cornemuse existe bien chez les Grecs comme instrument populaire... mais aucune représentation ne nous est parvenue. Quant à cette boîte de camembert percée d'une flèche, qui sert à rythmer la danse gauloise (page 17), sans doute, est-ce une vièle de ménétrier à caisse ronde et à... 2 cordes. L'archet est celui en usage du moyen-âge au XVIII<sup>e</sup> siècle; l'archet fut inconnu du peuple hellène. Certes je sais qu'on prétend que le crouth à archet vient d'Irlande et fut en usage chez les Bardes dès le VI<sup>e</sup>me siècle. Mais quand même!

Passons à d'autres recueils. Les mêmes erreurs flagrantes se répètent. « Astérix aux Jeux Olympiques » peut servir pour la démonstration d'autant plus qu'il est riche d'iconographies musicales.

— Page 7, 1ère image, ne voyons-nous pas nommer buccin, ce qui était en réalité le tuba curva buccina; dans la 2ème image une « sonnerie » spéciale est prévue pour le légionnaire Cornedurus. Ceci amène quelques réserves...

Qu'est-ce qu'une sonnerie émise par une cithare et une lyre, (à moins que de prendre le mot sonner dans le sens de jouer, mais c'était à la Renaissance). Quels sont ces curieux rythmes où des triples croches suivent en nombre variable des doubles-croches et croches. Quant à cette cithare qui ap-

parait pour la première fois dans l'univers Astérixien, ses ecclisses sont trop plates pour former une caisse de résonance. Elle possède quatre cordes, alors qu'historiquement les cithares en ont toujours eu sept. Aucune poignée d'accord n'est figurée. Quant à la lyre habituellement représentée dans les bras d'Assurancetourix, elle se distingue ici, par des spirales du plus bel effet (pour achever les bras) mais c'est une décoration toute gratuite. De plus tous ces détails sont d'inspiration grecque et les Grecs conçoivent leurs instruments de manière fonctionnelle! Rien n'est gratuit dans l'agencement et le décoratif à peu de place!

Allons Messieurs les auteurs, plutôt que de présenter nos musiciens sous des dehors aussi ridicules, une visite au Louvre aurait été la bienvenue pour rendre vos pinces plus proches des lois acoustiques!

— Page 19 nous apercevons deux timbales, coincées l'une contre l'autre, ce qui devait avoir pour effet d'étouffer toute résonance: les corps sonores s'empêchant mutuellement toute propagation. Sans oublier l'emploi de la mailloche juste bonne à ébranler la grosse caisse! — Page 27 (3ème image), voici présenté un « orchestre » grec. Hélas! nous trouvons un aulos à trois tuyaux qui ne répond à aucun critère connu: un tuyau possède trois trous, avec un pavillon, les autres quatuor. Les tubes sont reliés entre eux par une planchette, ce qui a pour effet d'empêcher tous mouvements verticaux et horizontaux qui formeraient l'essentiel du jeu expressif des « aulos ». En deuxième position on aperçoit une syrinx; elle comporte avec exactitude les sept tuyaux que Pan assembla. Mais la position est faussée: on ne tient pas l'instrument à l'horizontale, mais toujours à la verticale pour laisser couler le souffle des lèvres et le briser sur les bords. Le troisième musicien tient une lyre qui serait plus proche de la réalité classique. Encore eut-il fallu que la carapace de tortue originelle n'ait pas cette forme de poire avec au centre une fente. Est-ce une lyre ou une tire-lire?

Plus affligeante est encore la lyre d'Assurancetourix qui sert à orner la page de garde de chaque recueil.

Y eut-il des lyres chez les Celtes? Rien ne contredit cette hypothèse; mais plus probablement furent-elles justement implantées par ces mêmes Romains si peu glorieux face à la potion magique, eux-mêmes les ayant importés de Grèce.

Déplorons déjà les trois cordes, ensemble sonore qui n'aurait donné aucune possibilité modale. Parfois quatre baguettes d'accord (cf article CMF d'Avril 1968) surmontent trois cordes! parfois l'instrument passe à six cordes, ce qui est malgré tout un chiffre faux, le nombre septime étant sacré, et donc, seul employé. A quoi sert ce manchon réunissant les bras: à tenir l'instrument? mais certainement à étouffer les vibrations. L'ébranlement d'ailleurs devait être minimum dans ce tube fermé, terminé par deux boules d'escalier. Les dites boules n'ayant que le privilège d'être rouges ou bleues selon les circonstances, sans justifier le moins du monde une utilité musicale. Aucun accrochage à un cordier, aucun sommier résonateur ne viennent apporter un soupçon de compréhension des lois de la résonance. Observons la position des doigts: c'est pour constater que le pouce est plus haut que l'index et que dans cette position, il y a impossibilité matérielle à gratter commodément les cordes.

Faisons amende honorable avec le recueil « Astérix et Cléopâtre » où la harpe égyptienne (page 48), bien que nantie d'une caisse un peu étroite, est sensiblement exacte.

Telles sont les faibles critiques à cette œuvre de haute culture, dont les prolongements (nourris de sanglier) feront date dans l'avancement des sciences et dans les siècles futurs. Gloire à ses inventeurs... et ne

**PREMIER COURS MODERNE ACCELERE**  
de la langue allemande  
**USUELLE et PRATIQUE**, par correspondance  
Stages de vacances (facultatifs), sans diplôme, sans limite d'âge, à l'**UNIVERSITE DE VIENNE** (Autriche), accessibles à TOUS.  
Documentation complète contre 5 timbres  
**INSTITUT FRANCO-VIENNOIS**  
113, Rue Lafayette - 75-PARIS-X<sup>e</sup>

troublons pas leur potion avec du vinaigre. Mais pourquoi ce rôle pénible et ridicule du barde. Assurancetourix est (sauf une fois) toujours baïllonné lors du banquet final. Historiquement parlant, c'est l'obligatoire instigateur des réjouissances et non l'empêcheur de... danser en rond.

Quel piètre rôle social, le musicien joue-t-il dans la société gauloise? La lyre (pardon), l'hire grandit en nous à ne le rencontrer qu'en ridicule posturée.

Assurancetourix, petit frère des musiciens de nos villages qui font retentir les banquettes cantonales de joyeux accents, jamais écoutés, à peine supportés, rarement payés sauf de riches... compliments, vrai symbole de notre abaissement, lève ta lyre et révolte toi!..

Tu es la preuve manifeste de l'incompréhension dans laquelle tous, du musicologue au plus humble musicien-amateur, nous nous débattons.

Après tout, Messieurs les humoristes, chantres anti-musiciens de notre épopée nationale autant qu'astérixienne n'est-ce pas un peu le type même du musicien de France que vous avez croqué là. (croqué, mangé, dévoré c'est sûr). Certes vous vous êtes rachetés récemment avec « Astérix et le Chaudron » où le petit guerrier valeureux comparait devant les notables de son village, et Assurancetourix, le barde, le musicien, donc le propre à rien, celui qui ne fait que de la musique, celui-là figure au rang des juges. C'est à lui (pour une fois) qu'il adviendra de mettre un guerrier au violon... et mieux encore de l'obliger à se corriger par une belle fugue hors du pays natal et lutter pour retrouver les sesterces, naturellement sonnants et trébuchants.

Surtout ne le dites pas! Mais quand apparaîtra le prochain « Astérix », ce sera la même lutte d'influence dans la famille pour le lyre... pour le lire le premier.

Au diable si cette lyre est mal faite... l'essentiel est qu'on s'amuse un peu...

Une preuve?

Lors de l'interminable retrouvaille d'un chef d'œuvre du passé (heureusement) disparu, et qu'un févère musicologue ressuscitait à grand dommage

pour un public ensommelé, seul un choriste semblait hilare entre les chœurs. A la sortie, ouvrant les yeux je lui demandais la cause d'une attitude si surprenante dans la torpeur environnante. Il avait caché dans sa vaste partition, le dernier Astérix sorti.

D. Paquette.

**N.B. 1 :** Monsieur Fa assailli par des contestateurs furieux de ces mélanges de mauvais calembours et d'histoire à été assommé aux cris de Pharisien et de Faribole, Faquin etc...

Grâce à l'intervention de douches froides, il a été permis d'établir que Monsieur Fa n'était pas si fou qu'il semblait. Ces mots sans suite, représentaient tous des instruments de musique, dont voici les définitions:

**Kemengh :** sorte de violoncelle primitif à 2 cordes qu'on trouve en Orient.

**Bamboula :** Tambour d'Haïti. Cervelas : Instrument de la famille des bassons dont le tuyau était recouvert de cuir.

**Flageolet :** Flûte à bec à six trous datant du moyen-âge. Flûte à l'oignon : Nom familier du mirilton.

**Crouth :** Un des ancêtres des violes et du violon.

**NB 2 :** Au moment de mettre sous presse, un « Astérix en Hispanie » fait son apparition dans les vitrines. Il est fort bien venu sauf pour les musiciens. On ne voit pas pourquoi Assurancetourix une fois encore baïllonné lors du banquet final, ressent tant de joie à voir Obélix danser une jota — Page 20, outre son rôle habituel d'épouvantail, le barde nous dévoile ses instruments favoris: une soupère tendue d'une peau de callebasse (par ici la bonne soupe à flûte à l'oignon, cf plus haut!)... un banjo à... 2 cordes et sa lyre à bras en cornes de vaches!.. Un étonnant saxophone à pavillon « hippocéphale » complète un tableau aussi fantaisiste qu'amusant!

— Page 44 une fantase se révèle heureusement de bonne exactitude avec ses buccins et tubas. Mais que vient donc faire ce chef d'orchestre, armé d'une baguette dont l'usage remonte tout au plus au XVIII<sup>e</sup> siècle!

## Election du bureau de la C. M. F.

(Suite de la page 1)

**PROCES VERBAL DE LA SECONDE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE EN DATE DU 5 DECEMBRE 1969.**

Le Conseil d'administration de la Confédération Musicale de France s'est réuni au siège social, 121, rue La Fayette, Paris-10ème, le 5 décembre 1969, à 11 h.

M. Albert BARNARD, président honoraire, préside la séance.

Etaient présents: MM. Anne, Dufour, Rolando, vice-présidents; M. Thirault, secrétaire général; M. Ameller, trésorier adjoint; MM. Ciran, Deltour, Fievet, Froidefond, Fromental, Merille, Pflimlin, Relin,

commandant Jules Semler-Collery, membres. M. Hugonnet, malade s'était fait excuser.

Le Conseil d'administration a renouvelé au scrutin secret le bureau confédéral, qui est maintenant composé comme suit:

Président: Commandant Jules Semler-Collery.

Vice-présidents: MM. Anne Fernand, Ciran Henri, Dufour Omer, Rolando Gabriel.

Secrétaire général: M. Thirault Roger.

Trésorier: M. Hugonnet Henri.

Trésorier-adjoint, M. Ameller André.

Membres: MM. Deltour André, Fievet Paul, Froidefond Jean, Fromental Armand, Merille Marc, Pflimlin Rodolphe, Relin André.

### COMPOSITION DU BUREAU DE LA CONFEDERATION DE FRANCE EN 1969

**Président :**  
Commandant Jules SEMLER-COLLERY, Paris - Ancien Chef de Musique Principal des Equipages de la Flotte - Président des jurys au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

**Vice-présidents :**  
MM. Fernand ANNE (Normandie).  
Henri CIRAN (Sud-Ouest).  
Omer DUFOUR (Nord et Pas-de-Calais).  
Gabriel ROLANDO (Sud-Est).

**Secrétaire général :**  
M. Roger THIRAUT, directeur de l'Ecole municipale de Laon (Aisne).

**Trésorier :**  
M. Henri HUGONNET (Ile de-France).

**Trésorier-adjoint :**  
M. André AMELLER, directeur de l'Ecole nationale de Musique de Dijon (Côte-d'Or).

**Membres :**  
MM. André DELTOUR (Gers).  
Paul FIEVET, directeur de l'Ecole municipale de Musique de Fontainebleau (Seine-et-Marne).  
Jean FROIDEFOND (Indre-et-Loire).  
Armand FROMENTAL (Oranie).  
Marc MERILLE (Saône-et-Loire).  
Rodolphe PFLIMLIN (Chorales d'Alsace).  
André RELIN (Centre).

**Paul Beuscher**  
23 à 29, boulevard Beaumarchais  
PARIS-4<sup>e</sup> — Tél. 887-09-03  
Propose aux meilleures conditions tous les instruments pour débutants ou professionnels  
— A vent (bois - cuivre).  
— A percussion.  
— Accessoires.  
— Tenues de musiciens.  
— Equipements complets pour majorettes.  
— Musique imprimée, méthodes, etc...  
— Catalogues et devis gratuits sur demande  
Et... Si vous parlez Musique...  
Dites toujours : **Paul BEUSCHER !**

# La 14<sup>e</sup> SYMPHONIE de CHOSTAKOVITCH

## par Tamara Groum-Grjimaïlo

Réfléchissant sur l'art, sur son théâtre, Vsevolod Meyerhold dit un jour : « Là où se trouve la poésie, se trouve obligatoirement une base tragique. Inversement, c'est dans une base tragique que se trouve la plus grande quantité de poésie. Parce que la tragédie est un combat, un conflit, une force monumentale, la sublimation de l'homme... ».

Depuis longtemps, on estime que la musique de Dimitri Chostakovitch dénonce le mal et l'inhumanité, que ses symphonies sont le document tragique du siècle. Mais, c'est dans les tragédies de Chostakovitch que s'impose avec une force incroyable la poésie la plus pure de notre époque. Les formes musicales et poétiques dans lesquelles Chostakovitch présente ses « chroniques historiques », la lutte, la souffrance et même la mort sont représentées comme la sublimation et la force de l'homme, la valeur de l'immortalité de l'humanité véritable.

« L'essentiel est l'amour envers les hommes, synonymes de culture, de civilisation, de vie », disait Chostakovitch en parlant de sa symphonie antifasciste, la 7<sup>ème</sup> Symphonie. Mais nous pouvons dire que c'est l'idée maîtresse de toute son œuvre. Sans elle, on ne saurait concevoir la 5<sup>ème</sup> Symphonie consacrée à la création de la personnalité de l'homme nouveau, ni la 8<sup>ème</sup> « chant tragique sur l'endurance sans limite du cœur humain » (d'après les paroles de Boris Assafiev), ni la 11<sup>ème</sup>, monument aux héros et aux martyrs de la Révolution, ni, à plus forte raison, la 13<sup>ème</sup> avec son ardent plaidoyer en faveur de la dignité humaine, sa dénonciation de l'injustice sociale, de la violence, de l'hypocrisie ».

Sans cette idée, la 14<sup>ème</sup> symphonie aurait été inconcevable elle aussi... Sa création à Léningrad et à Moscou en octobre dernier a été un des principaux événements de la vie musicale de ces derniers temps.

Le poète et l'éternité. L'homme et la mort... Chostakovitch ne pouvait pas ne pas aborder ce thème éternel de la vie et de l'art qui a été un sujet de réflexion et de création pour les plus grands artistes de l'humanité, que ce soit Goëthe, Tolstoï ou Dostoïevski, Tchaïkovski, Moussorgski ou Rakhmaninov. La jeunesse, l'amour, la beauté, la poésie, ce don suprême de la création, sont dignes d'une vie éternelle. Mais voici qu'arrive l'ennemi suprême de tout ce qui est vivant : la mort. Elle vient, sous forme de guerre ou d'oppression, d'étouffement de la personnalité ; de cette façon absurde et fortuite qui détruit le cœur des amoureux, qui rompt les liens inestimables entre le poète et le monde. L'homme songe alors la lutte contre son ennemi le plus implacable. Quelle est la force,

de sa création spirituelle... quelle est la « sublimation » de l'homme dans ce combat inégal ? La fierté et l'immortalité

C'est l'essence d'un poème de Wilhelm Küchelbeker, poète russe décabriste. Ce poème, dont Chostakovitch n'a utilisé qu'une partie intitulée « O Delvig, Delvig », est le point culminant, tant du point de vue poétique que philosophique, de la 14<sup>ème</sup> Symphonie.

La symphonie comprend onze mouvements. Ce sont onze chants-monologues ou en duos, assez courts, sur des paroles de Federico Garcia Lorca, de Guillaume Apollinaire, de Rainer Maria Rilke et de Wilhelm Küchelbeker. Le choix extrêmement rigoureux et logique des poèmes et leur progression dynamique constituent le fil directeur de la symphonie. Elle est divisée en quatre thèmes principaux : « l'amour et la mort » (les principaux mouvements en sont le premier : « Cent amoureux... » et le troisième : « Lorelei ») ; « L'homme et la guerre » (cinquième mouvement : « Sur le qui-vive ») ; « L'homme contre l'oppression » (septième mouvement : « Dans la prison de la Santé » et huitième : « Réponse des cosaques zaporogues au sultan de Constantinople ») et « Le poète et l'éternité » (neuvième et dixième mouvements : « O Delvig, Delvig ! » et « Mort du poète »).

La conception de cette symphonie contient une certaine atmosphère pouchkinnienne dans les sentiments et la réflexion, dans l'attitude pleine de lumière, d'amour et de courage envers la vie et ses conflits. En un sens plus large, c'est tout ce que nous avons l'habitude d'associer au nom de Pouchkine et qui s'est développé dans la littérature, l'art et la vie autour de lui et après lui. Ce n'est pas seulement parce que la symphonie est basée en partie sur un poème de Küchelbeker, ami de Pouchkine et consacré à Delvig, leur ami commun Delvig est le pseudonyme de Benkendorf, rédacteur en chef de la « Gazette Littéraire ». Pouchkine écrivait sur sa mort prématurée : « C'est la première mort que je pleure... Personne au monde ne m'était plus proche que Delvig ».

Cette atmosphère pouchkinnienne est renforcée par le tableau de la mort du poète sur un poème de Rilke. Il évoque irrésistiblement le poème de Lermontov sur la mort de Pouchkine. Il évoque aussi la mission libératrice de l'art.

Ces évocations ne seraient pas si claires sans la musique qui, non seulement « commente » le texte politique, mais le porte puissamment et constitue parfois une entité indépendante de lui. On est même obligé de reconnaître que, malgré la beauté des poèmes, la musique de la symphonie de Chostakovitch est plus claire, plus lumineuse, plus active que sa base littéraire. C'est à la fois un

hymne à la liberté, une réflexion philosophique douloureuse tant sur le plan général que sur le plan intime. Elle est pleine de notes vengeresses que l'on rencontre si souvent dans l'œuvre de Chostakovitch. Cette fois, il dénonce la mort elle-même et ses alliés sanglants : la guerre et la tyrannie. C'est ce qui explique la puissance de l'orchestre dans la ballade de la Lorelei qui décrit un évêque cruel et fanatique qui, avec ses soldats, cherche à tuer l'amour et la beauté. C'est ce qui explique le fond sonore grotesque et rythmique de la guerre dans le tableau de la mort du « petit soldat ». Non seulement il souligne le désarroi tragique de la femme devant la mort de celui qu'elle aimait, mais dénonce (dans un des meilleurs scherzos grotesques de Chostakovitch) l'ineptie de la guerre, l'inhumanité de son mécanisme. Et puis, évidemment, « La réponse des cosaques zaporogues » est le centre de colère de la symphonie, où la passion dénonciatrice domine la musique.

La langue de la symphonie est étonnamment expressive. Elle a été écrite pour soprano, basse et orchestre de Chambre accompagné d'un ensemble d'instruments à percussion. L'impression produite est très forte. Souvent, la voix du chanteur ne se mêle qu'à quelques instruments à cordes ou même à un seul et chacun développe son motif indépendamment l'un de l'autre. Puis, apparaît une « possibilité » qui entraîne l'ensemble de l'orchestre et tout se fond en un seul motif. C'est le cas du duo entre la soprano et les violoncelles dans la plainte du quatrième mouvement ou de l'union des voix des chanteurs et de l'alto dans le requiem de « La mort du poète ».

En fait, tout l'ensemble mélodique de la symphonie repose sur deux ou trois motifs de base qui décroissent ou qui augmentent dans des intervalles de secondes, de tierces et de quarts. Si on procède à une analyse serrée des différents mouvements, on s'aperçoit que les partitions des sopranos et des basses sont très proches. On pourrait dire que la symphonie est une suite de variations fermées. Mais ces « variations » sont extraordinairement variées et tout leur développement est incroyablement efficace. C'est le tourbillon de la danse et de la mort du deuxième mouvement avec accompagnement de castagnettes (sur un poème de Garcia Lorca). C'est la fluidité de l'eau du Rhin (« La Lorelei ») donnée par les vibraphones, les cymbales et les instruments à cordes où Chostakovitch utilise l'effet de la « mise en marche » graduelle des différents instruments. C'est une harmonie d'une beauté rayonnante, « suspendue » comme légendaires jardins de Sémiramis. Du plus profond d'elle-même s'égrène la voix féminine, présage humaine du violoncelle.

Mais voici le monologue plein

de tristesse de la basse ; (Dans la prison de la Santé), celui de la solitude tragique de l'homme enterré vivant entre quatre murs. Chaque mesure des instruments à cordes dans les notes basses évoque la douleur. C'est là que, sous la plume de Chostakovitch, apparaît une fugue extraordinaire par l'idée qu'elle donne d'une vie brisée, l'évocation de gouttes d'eau s'écoulant sur le fer rouillé. Ce bruit est rendu par un pizzicato, des petits coups portés avec le dos de l'archet sur les cordes à la base du violon ; puis s'enfle le murmure des contrebasses ; ensuite, vient celui des violoncelles, puis, petit à petit, tout l'orchestre à cordes entre en action.

Si l'on sait qu'immédiatement après cela vient le mouvement

grotesque des « Cosaques zaporogues », suivi lui-même du lyrisme du 9<sup>ème</sup> mouvement, (« O, Delvig, Delvig ») d'une beauté rappelant celle des statues grecques, on devine les contrastes que contient toute la symphonie.

Il faut également remarquer le rôle extrêmement important (et nouveau chez Chostakovitch) des instruments à percussion à qui sont confiés non seulement les éléments rythmiques et expressifs de la partition, mais aussi des motifs mélodiques entiers.

Pour conclure, on peut dire que Chostakovitch est incroyablement fidèle à lui-même, car les principaux thèmes de toute son œuvre se retrouvent dans sa 14<sup>ème</sup> Symphonie.

(Agence de Presse Novosti)

## PREMIER FESTIVAL EN MONTAGNE

Pour la première fois dans l'histoire des stations de sports d'hiver, trois stations savoyardes, Les Arcs, Courchevel, la Plagne, mènent une action commune en faveur de la musique.

Avec le concours de l'ORTF ces stations organisent une série de concerts du 8 au 23 janvier 1970, retransmis sur la chaîne de radio France-Musique.

Parmi les artistes et ensembles qui prêteront leur concours à ces manifestations, nous relevons les noms des interprètes suivants : Marie-Claire Jamet et Christian Lardy, 9 janvier, Les Arcs ; Ensemble Instrumental de France, 13 et 14 janvier, Les Arcs et Courchevel ; Orchestre de Jazz de Nouvelle-Orléans Tinpan Stompers, 16 janvier, Les Arcs ; Trio Martial Solal, 17 janvier, La Plagne ; Narcisse Yepes (guitariste) 19 janvier, La Plagne ; Trio Jazz Michel Roque, 20 janvier, Courchevel ; Orchestre de Chambre de Toulouse, 21 janvier, La Plagne ; Atawalpa Yupanqui, 23 janvier, Les Arcs.

Michèle Baurin, attachée de presse France-Musique, ORTF, 224-21-24 et 25 ; Gilles de la Roque, Office du Tourisme, Courchevel, 2029 Courchevel ; Arlette Gaillet, attachée de presse, Les Arcs, 103, rue de la Pompe, Paris-16<sup>ème</sup>. 633.37.30 et 07.01.41 Les Arcs ; Diane Pensieri, attachée de presse, La Plagne, et Eliane Breteaud, assistante, Havas Conseil Relations Publiques, 48, rue Vivienne, Paris-2<sup>e</sup>, 231.93.18 pourront si vous le désirez vous donner de plus amples informations sur ce programme.

## PROGRAMME DES CONCERTS

### LES ARCS

Vendredi 9 janvier, Quintette Marie-Claire Jamet : Trio pour violon, flûte et violoncelle (Haydn) ; Quatuor pour flûte et trio à cordes (Mozart) ; Concerto pour harpe (Mendel) ; Sonata pour flûte, alto et basse (Debussy) ; Syrien pour flûte seule (Debussy) ; Sérénade (Roussel).

Mardi 13 janvier, Ensemble Instrumental de France : Mozart - Divertimento en ré majeur K. 136, Divertimento en fa majeur K. 138, Adagio et Fugue en ut mineur, Divertimento en si bémol K. 137, Petite musique de nuit.

Vendredi 16 janvier, Orchestre de jazz de Nouvelle-Orléans, Les Tinpan.

Vendredi 23 janvier, Chants, Poèmes, et Guitare d'Argentine avec Atawalpa Yupanqui.

### COURCHEVEL

Mardi 14 janvier, Ensemble instrumental de France : Divertimento en fa mineur (Durante) ; Sonata pour cordes (Rossini) ; Concerto pour deux violoncelles (Vivaldi) ; Divertimento en si bémol majeur K. 137 (Mozart) ; Simple Symphony (Britten).

Mardi 20 janvier, Concert de jazz, trio Michel Roque.

### LA PLAGNE

Jeudi 8 janvier, Trio à cordes français (G. Jarry, S. Collet, M. Tournus) ; Trio à cordes opus 9, n° 3 en ut mineur (Beethoven) ; Trio opus 53 (Roussel) ; Divertimento pour trio à cordes K. 563 en mi bémol majeur (Mozart).

Samedi 10 janvier, Concert de jazz avec le trio du batteur Daniel Hunzler avec l'organiste Eddie Louis.

Lundi 12 janvier, Récital de piano Tamas Vasary : Sonata pathétique n° 8 (Beethoven) ; Neuf pièces pour piano opus 3 (Kodaly) ; Consolation en ré bémol majeur (Liszt) ; Saint-François marchant sur les eaux (Liszt) ; Sonata en si mineur (Chopin).

Samedi 17 janvier, Concert de jazz avec le Nouveau Trio Martial Solal (Guy Pedersen, Gilbert Rover).

Lundi 19 janvier, Récital de guitare par Narcisse Yepes : Passameze et branle de Poitou (Adrian Le Roy) ; Fantaisie (Sylvius L. Weiss) ; Suite espagnole (Gaspar Sanz) ; Sonata (Padre Antonio Soler) ; Thème varié (Fernando Sor) ; Malagueña opus 165 (Albeniz) ; Danse espagnole n° 2 « Villanueva » Enrique Granados ; Danse du moulin (Paracost) (Manuel de Falla) ; Sonata (Turina) ; Habanera (Naxos Mantelvatga).

Mardi 21 janvier, Orchestre de Chambre de Toulouse (direction, Louis Aurillac) : Concerto pour 2 violons en ré mineur (Bach) ; Petite sonate en sextuor (Rimsky) ; O qui colli (Vivaldi) soliste : Mady Mady ; Ode funèbre pour alto et orchestre (Hindemith) ; Concerto en ré (Stravinsky) ; 3<sup>ème</sup> sonate pour cordes (Rossini).

# Manifestations 1970

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	GENRE	S'ADRESSER
<b>CONGRES</b>			
Pentecôte 1970 16 et 17 mai 1970	TARBES (Hautes-Pyrénées)	Congrès d'été de la Confédération Musicale de France et Concours de Musique.	Secrétariat du Congrès et Concours Ecole Nationale de Musique de TARBES - 19 Cours Gambetta
Pentecôte 1971.	LAON (Aisne).	Congrès d'été de la C.M.F. et Concours de Musique.	M. Thraut - Directeur du Conservatoire de Musique de LAON (Aisne).
<b>CONCOURS</b>			
8 mars 1970	SAINT-AVOLD (Moselle)	Concours international d'accordéon.	M. Primo Quata, 20, rue Valentin-Metzinger, Saint-Avold (57).
Pentecôte 1970 16 et 17 mai 1970 21 juin 1970	TARBES (Hautes-Pyrénées) FLORANGE (Moselle)	Concours international. Concours fédéral et festival de musique.	M. Marcel Laugner 2, avenue de la Liberté, (67) M. Pierre Jacquiet, président, 11, rue Neuve, Florange (Moselle).
21 juin 1970.	CABOURG (Calvados).	Concours International de Musique.	M. Dessoules, avenue Frères-Hirtau, Cabourg
28 juin 1970	CHALON-SUR-SAONE (S.-et-L.)	Concours international de musique, Toutes sociétés, toutes divisions.	M. Claude Daloz, 20, rue Docteur-Mauchamp, Chalon-sur-Saône (71).
6 et 7 juin 1970	SELESTAT (Bas-Rhin)	Concours national et international de chant choral.	M. Marcel Laugner, président de l'Harmonie Chorale 1858, 2, avenue de la Liberté, 67 - Selestat.
<b>FESTIVALS</b>			
3 mai 1970	MARANGE-SILVANGE (Moselle)	Festival de musique	M. René Hoffmann, 133, rue de la République, Marange-Silvange.
10 mai 1970	TOURNUS (Saône-et-Loire)	Festival et congrès de la Fédération musicale de Saône-et-Loire.	M. Merille, 74 Cité Bel-Air, Montceau-les-Mines (71).
10 mai 1970	BROYES (Marne)	Festival de Musique organisé en l'honneur du 20ème Anniversaire de la Société «ETOILE BROYENNE»	M. Paul Colliebourdin, 160, route de Villemonble, 93 Bondy.
17 et 18 mai 1970	COUTANCES (Manche)	175ème anniversaire de l'Harmonie municipale.	Comité du Festival, 5 bis, rue Tourville, Coutances (50).
17 et 18 mai 1970	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de musique.	M. René Godfrin Prés, 17, rue de la Moselle, Corny-sur-Moselle.
24 mai 1970	ALES (Gard)	Festival de musique.	M. le président du Comité des fêtes de la Ville d'Allès.
24 mai 1970	L'HOUMEAU (Charente-Maritime)	Festival-Kermesse spécialement destiné aux groupes de majorettes.	M. Lucien Felsthauser, 132, rue Principale, Soucht (Moselle).
24 mai 1970	SOUCHT (Moselle)	Festival de chant.	M. Camille Michel, secrétaire en mairie, Algrange (Moselle).
31 mai 1970	ALGRANGE (Moselle)	Festival de musique.	M. Jean-Marie Georjain, 23, rue Claude-Debussy, Bouzonville (57).
31 mai 1970	BOUZONVILLE (Moselle)	Festival international de musique.	M. le président des Sauveteurs de Saint-Laurent-sur-Saône (Ain).
31 mai 1970	ST-LAURENT-SUR-SAONE (Ain)	Festival de Batterie-Fanfare à l'occasion du 90ème anniversaire de la Société.	M. Fromentin, 7, place de Jarnac, Ruffec (16).
31 mai 1970	RUFFEC (Charente)	Festival.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette - Paris X <sup>e</sup> .
6 et 7 juin 1970	VICHY (Allier)	Festival international de musique (C.I.S.P.M.) - Attribution de «La Lyre d'Or de Vichy», réservé aux harmonies d'honneur d'excellence ou de supérieure A - Une société par nation désignée par Fédération Nationale.	Mme Lucie Laurent, présidente, 1, rue de Flandre, Fameck (57).
7 juin 1970	FAMECK (Moselle)	Festival de musique et de majorettes.	M. Gérard Mathé, Président-Directeur de la société.
7 juin 1970	ROCHEFORT-SUR-MER (Charente-Maritime)	Festival de musique organisé par l'Etoile de Rochefort.	M. Bouvier, rue Bigot, à Blanzac.
14 juin 1970	BLANZAC (Charente)	Festival de musique.	M. Paul Bureau, Maire, et Président de la Société.
14 juin 1970	SAUJON (Charente-Maritime)	Festival organisé par l'Amicale Saujonaise.	M. Samson, Directeur de l'Harmonie.
21 juin 1970	CHAMBON (Charente-Maritime)	Festival de musique organisé par l'Harmonie Chambonnaise.	M. Antoine Garcia, 12, rue Venuste, Agde (34).
21 juin 1970	AGDE (Hérault)	Festival de musique et de majorettes.	M. Marcel MAUR, Président - 6, rue du Moulin à Cousances-aux-Forges (55)
21 juin 1970	COUSANCES-aux-FORGES (Meuse)	Festival de Musique organisé par «l'Etoile de Cousances».	M. René Thiriet, vice-président, 8, rue Général-Gibon, Wolpppy (57).
21 juin 1970	WOIPPY (Moselle)	Festival de musique. 40ème anniversaire de la Fête des Fraises.	M. Giraud, Président, 1er adjoint au Maire.
28 juin 1970	FOURAS-LES-BAINS (Ch.-Marit.)	Festival de musique organisé par «La Lyre Fourasine».	M. Nebout Marcel, Président de l'Union Musicale, Arfeuilles.
28 juin 1970	ARFEUILLES (Allier)	Festival de musique organisé à l'occasion du cinquantenaire de l'Union Musicale (patronage de la FMC).	Mme R. Consi, secrétaire, 52, rue de Gaulle, Hettange-Grande (57).
28 juin 1970	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival international de musique.	M. E. Schott, président, 12, rue de la Liberté, Haute-Yutz (57).
28 juin 1970	HAUTE-YUTZ (Moselle)	Festival de musique.	M. Fernand Nousse, président, route de Sierck, Koenigsacker-Métrich (57).
28 juin 1970	METRICH (Moselle)	Festival de musique.	Avant-Garde Saint-Jean, en mairie.
4-5 juillet 1970	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival de musique.	M. Joseph Krupp, 15, rue du Parc-Distroff (Moselle).
5 juillet 1970	DISTROFF (Moselle)	Festival de musique, Société Musicale Union.	M. Thébaud, Directeur de la Société.
5 juillet 1970	SURGERES (Charente-Maritime)	Festival de musique organisé par l'Harmonie et la Batterie-Fanfare.	M. Gérard Gacher, 25, Grande-Rue, Garche par Thionville (57).
19 juillet 1970	GARCHE (Moselle)	Festival de musique.	Mairie de Saint-Pol-sur-Mer (Nord).
2 août 1970	SAINT-POL-SUR-MER (Nord)	4ème Festival international de musique, placé sous le patronage de la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais.	M. Brillon Emile, Maire de La Courde.
15 août 1970	LA NOUVE-SAINTE-MARIE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival réservé aux sociétés de l'Ile-de-Ré.	

## 1970 : CENTENAIRE DE BEETHOVEN

à cette occasion, TRANSATOUR propose un voyage en Allemagne pour les sociétés de musique.

Programme sur demande à

# TRANSATOUR S.C.T.T.V.

34, rue de Lisbonne - PARIS-8ème

l'agence officielle de la Confédération Musicale de France  
Egalement : voyages en Corse, Italie, Hollande et dans les provinces françaises.

## 17ème CONCOURS INTERNATIONAL DE VOCALISTES (S - HERTOGENBOSCH - PAYS-BAS) 29 AOÛT - 5 SEPTEMBRE 1970

Le concours est ouvert aux chanteurs et aux cantatrices de toutes les nationalités, nés après le 31 décembre 1938.

### PROGRAMME D'EXIGENCES

Dans la demi-finale et dans la finale le participant a la possibilité d'exprimer sa préférence soit l'oratorio, soit pour l'opéra ou pour la mélodie.

Catégories de préférence - Suivant sa préférence le candidat offrira : s'il a une préférence pour l'oratorio : 5 airs d'oratorio, 3 airs d'opéra, 3 mélodies ; s'il a une préférence pour l'opéra : 3 airs d'oratorio, 5 airs d'opéra, 3 mélodies ; s'il a une préférence pour la Mélodie : 3 airs d'oratorio, 3 airs d'opéra, 5 mélodies.

Périodes de style - Dans le programme à offrir, diverses périodes devront être représentées. A cet effet les œuvres des différents compositeurs sont subdivisées comme suit : période 1 : œuvres de compositeurs décédés au 16ème, 17ème ou 18ème siècles ; période 2 : œuvres de compositeurs décédés au 19ème siècle ; période 3 : œuvres de compositeurs décédés au 20ème siècle ou bien œuvres de compositeurs contemporains.

Composition du programme - Dans la catégorie, préférée par le candidat, chacune des périodes devra être représentée au moins une fois. Dans les deux autres catégories ensemble au moins deux des périodes suscitées devront figurer. Pour le suivant sa préférence : ou bien 2

reste, le candidat est libre dans la composition du programme, à condition que : a) le programme contienne au plus deux œuvres d'un même compositeur ; b) le programme contienne au moins 6 œuvres du répertoire de langue allemande, anglaise, espagnole, française, italienne, latine ou néerlandaise. Ces œuvres devront être interprétées dans la langue originale ; c) chaque candidat fait preuve de savoir chanter au moins en deux langues.

Autre exigences - Pendant les épreuves éliminatoires le participant chante un air d'oratorio, un air d'opéra et une mélodie.

A la demi-finale, le participant chante suivant sa préférence ou bien 2 airs d'oratorio, 1 air d'opéra et 1 mélodie ; ou bien 2 airs d'opéra, 1 air d'oratorio et 1 mélodie ; ou bien 2 mélodies, 1 air d'oratorio et 1 air d'opéra.

A la finale, le participant chante,

airs d'oratorio et ou bien un air d'opéra ou une mélodie ; ou bien 2 airs d'opéra et ou bien un air d'oratorio ou une mélodie ; ou bien 2 mélodies et ou bien un air d'oratorio ou un air d'opéra.

Toutes les œuvres pourront être librement choisies par le participant excepté à la finale, où le jury est autorisé à choisir une œuvre de la catégorie de sa préférence.

A la finale, le participant peut choisir une œuvre de la catégorie de sa préférence, même s'il a déjà chanté cette œuvre pendant les preuves éliminatoires ou à la demi-finale.

### FACILITES

Sur la demande des participants, le secrétariat fera de son mieux pour les loger gratuitement chez des habitants de 's-Hertogenbosch.

Secrétariat : Stadhuis 's-Hertogenbosch, Holland. Telefoon 25111.

Dans tous vos congrès et manifestations n'oubliez pas de porter l'insigne de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

# PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 2 F la ligne de 32 lettres  
signés ou intervalles + T.V.A.

## OFFRES D'EMPLOIS

Recherche musiciens dans les pupitres aches (saxo-clarinettes) et propositions emplois dans diverses branches. Ecr. au journal avec précisions sur emplois demandés sous numéro 751.

**URGENT.** — Trompettiste demandé d'urgence, pouvant donner leçons en situation d'appoint. Emploi principal à déterminer en fonction des aptitudes du candidat et des possibilités locales. Ecr. au journal sous numéro 750 qui transmettra.

Harmonie 1ère div. 1ère section recherche trombones, clarinettes, cors d'harmonie. Emplois offerts dans les professions de fraiseur et rectifieur P3. Logement assuré. Très bon salaire. Ecr. M. le président Union Musicale REVIN (Ardenes).

Emploi Municipal Secrétaire-archiviste au Conservatoire, réservé à bon instrumentiste, préférence cor ou trombone; indispensable être excellent copiste. Convientrait à sous-officier musicien retraité. Ecr. au journal sous numéro 752 qui transmettra.

L'Harmonie Municipale de ST-FLORENTIN recherche musiciens clarinettes, saxos, trombone, basses, un emploi dans le bâtiment, l'industrie et l'administration sera réservé en priorité à tout musicien qui en adressera la demande au maire de ST-FLORENTIN (89). Un poste de jardinier est vacant à la ville.

L'Harmonie municipale de Compiègne recherche bons musiciens tous instruments. Emplois possibles: bâtiment, électricité, comptabilité, conducteurs d'engins, chauffeurs P.L., etc. S'adresser à M. Guy MACONY, directeur, 2, rue du Grand-Ferré, 60 - Compiègne.

L'Harmonie de MANTES-LA-JOLIE, Division d'Excellence, recherche des instrumentistes. Un emploi municipal pourrait leur être réservé. Prière adresser demande soit au directeur: M. Marcel JEAN, Mairie de Mantes-la-Jolie, soit au Président: M. A. TONNENX, 47, rue Nationale, (78) Mantes-la-Jolie. Tél. 477.00.75.

## DEMANDES D'EMPLOIS

Percussionniste trombone susceptible de remplir fonction tambour-major, cherche emploi dans une Harmonie. Ecrire journal sous numéro 753.

## OCCASIONS

Vends saxophone Alto mi b, fa dièse aigu COUESNON Monopole, étui valise couvre-bec, parfait état. Ecrire M. Claude LOUVEL, 13, rue Maréchal-Vélez, BREST - 29 - Nord.

Harmonie D'IZIEUX-DE-ST-CHAMOND, serait acheteur: Saxo-Basse si b, bon état, faire offre à M. PASCAL, 8, rue René-Pallon, SAINT-CHAMOND, 42.

## DIVERS

Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, ROQUEFORT-LES-PINS (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

# Théâtre des Hauts-de-Seine - PUTEAUX -

## Semaine animation :

17 janvier : inauguration de l'exposition, avec souvenirs napoléoniens : images d'Épinal ; souvenirs d'Arthur Honegger et Jacques Ibert

19 janvier : soirée Evocation, table ronde avec Pierre Michel Le Conte : Mmes Honegger et Ibert ; M. J.-C. Ibert ; Marcel Feru, metteur en scène ; Denise Aignerelle, interprète de l'Aiglon ; Charles Imbert ; Gérard Michel.

26 janvier : soirée spectacle, avec des poèmes dits par les élèves du Conservatoire de Puteaux ; un film de J.-Emile Denis : « Le retour de l'île d'Elbe ».

Gala exceptionnel, jeudi 29 janvier 1970, à 20 h. 30 très précises

## L'AIGLON

Drame Lyrique re Jacques Ibert et Arthur Honegger. Editions Heugel et Cie. D'après Edmond Rostand, avec le concours de l'Orchestre Lyrique de l'ORTF, sous la direction de Pierre Michel Le Conte et la participation de la Chorale des Jeunes, Musicales de France, direction Louis Marini.

Mise en scène de Marcel Féra, assisté de Pierre Darriaga. Système scénique : G. Delhante. Avec par ordre alphabétique : Gérard Chapuis, de l'Opéra Comique ; Denise Aignerelle, de l'Opéra ; Claude Bergeret ; Pierre Blivet ; Maurice Delaunay ; Klaus Dorfman ; Jean-François Fabo ; Hélène Henriot ; Bernadette Laurie ; Collette Muzard ; Jacques Sullivan ; Jean-Paul Vauquelin, de l'Opéra-Comique.



Antoine Courtis  
J RUE DE NANCY PARIS 10<sup>e</sup> NORD 77-85

bla, à peine la tourmente finie, ce qui restait de la musique de Huningue et cette société du, repartir sur des bases très fragiles car nombreux étaient ceux qui avaient laissé leur vie sur les champs de bataille. Petit à petit la musique municipale Huningue refit surface et aujourd'hui M. Haselmeier a la satisfaction de voir l'avenir de sa société assurée puisqu'une vingtaine de jeunes éléments sont prêts à prendre la relève.

M. Eugène Haselmeier, qui occupe toujours son poste à la Musique municipale Huningue, se vit remettre de nombreuses décorations, notamment le Mérite social avec lettre de félicitations du préfet du Haut-Rhin. Outre qu'il est président d'honneur de la Mus-

que Municipale Huningue, M. Haselmeier eut le même titre honorifique du Groupement cantonal, il est membre honoraire de la musique « Vogésia » Ribeauvillé et de la Musique municipale de la ville de Bâle.

Tous ses amis musiciens, notamment les jeunes qui ont pris sa succession dans les divers organismes — auxquels il est un conseiller éclairé et amical — présentent à M. Haselmeier leurs très sincères félicitations à l'occasion de son jubilé et lui souhaitent de tout cœur qu'il puisse pendant de longues années encore jouir d'une bonne santé physique et de sa fraîcheur d'esprit presque légendaire.

A. MASSON

# TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318 m.)

## BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY

(Tous les 15 jours, le dimanche, de 14 h. 30 à 14 h. 50)

MOIS DE JANVIER 1970

### 11 JANVIER :

Les gais troubadours, polka pour 2 cornets - Roger Colteux (solistes : Albert Calvayrac et Albert Philibert) ; Perle fine, schottisch - F. Romain ; Les lucioles, masurka pour clarinette Fabius Bressy (soliste : Armand Medous) ; Simple et Jolie, valse Bajus ; La bataille d'Austerlitz, quadrille, A. Ledue, F. Ciodomir.

### 25 JANVIER 1970 :

Bien misonne, polka pour cornet, Georges Kler, (soliste : Albert Calvayrac) ; Fine mouche, schottisch, Félix Minet ; Violetta, masurka pour clarinette, F. Deydler, (soliste : Armand Medous) ; Reine du bal, valse, Alfred Bériot ; Le muscadin, quadrille, F. Boisson.

# FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

# ALSACE-MUSIQUE

M. Eugène HASELMEIER (Huningue) : 85 ans, 70 ans d'activité musicale

Le 11 décembre 1969 est une journée pas comme les autres pour le doyen de la Musique Municipale Huningue et du Groupement des Sociétés de Musique des cantons Huningue et de Sierentz. En effet, ce jour M. Eugène Haselmeier fête ses 85 ans et en même temps les 70 ans de son appartenance à la Musique Municipale Huningue. Par un curieux effet du hasard, ce fut le 11 décembre 1899, jour de son 15ème anniversaire, que M. Haselmeier fut admis à cette société comme membre actif après avoir, pendant un an, fait son apprentissage musical dans les rangs des « élèves ». Ce fut le point de départ d'une brillante carrière de musicien et de dirigeant. Dès avant la première guerre mondiale M. Haselmeier jouissait d'une excellente réputation car il fut le premier musicien amateur à jouer le cor d'harmonie non seulement du sud de l'Alsace, mais également de la ville de Bâle. Bien souvent les sociétés musicales badoises, qui avaient toutes une réputation bien établie, faisaient appel à ses services pour les grandes circonstances et, de cause à effet, l'orchestre du théâtre de la ville de Bâle s'attacha bientôt ce jeune musicien de talent, ceci surtout pour les opéras de Wagner ou de Verdi. M. Haselmeier eut même l'honneur de jouer sous la direction du célèbre chef d'orchestre Wilhelm Furtwängler lorsqu'il dut remplacer au pied levé un membre de l'orchestre de l'opéra de Berlin en tournée en Suisse, ceci en 1924.

M. Haselmeier n'est pas seulement un musicien de talent. Il est également un dirigeant hors pair. Dès 1910 il occupa le poste de vice-président de la musique municipale Huningue et après la première grande guerre, en 1919 c'est lui qui prit l'initiative de faire reprendre l'activité de cette société qui avait, comme toutes les sociétés d'Alsace et de Lorraine, cessé son activité en 1914 à 1918. M. Haselmeier accéda à la présidence et mena les destinées de sa société durant 13 ans. A la fin de son mandat la musique municipale Huningue le nomma président d'honneur. Les relations entre sociétés voisines n'ayant pas été ce qu'elles devaient être, M. Haselmeier prit en 1931 l'initiative de créer le Groupement des sociétés de musique des cantons de Huningue et de Sierentz. Ce fut le premier groupement sur le territoire de la Fédération des sociétés de musique d'Alsace et de Lorraine et ses dirigeants, craignant sans doute une quelconque concurrence, ne voyaient pas d'un trop bon œil cette entreprise. M. Haselmeier qui présidait « son » groupement et qui siégeait également au comité central de la fédération, sut dissiper les craintes de ses « supérieurs » et bientôt d'autres groupements furent créés et l'action de la fédération devint du coup plus directe et plus efficace. Une fois de plus Eugène Haselmeier avait vu juste.

Alors que M. Haselmeier pouvait raisonnablement espérer voir lever le grain qu'il avait semé, éclatait la seconde guerre mondiale et une fois de plus les instruments furent réduits au silence. Ce fut encore lui qui rassem-

# BOUCHES-DU-RHONE

## Le 11 novembre à Plan-de-Cuques

Faisant sympathiquement et très opportunément coup double, la ville de Plan-de-Cuques a célébré à la fois le 51ème anniversaire de l'armistice de 1918 et la Sainte-Cécile, c'est donc côté à côté qu'anciens combattants et musiciens ont passé cette journée.

Commencée à 10 h. par une messe du souvenir où, en présence de M. Maurice Bertrand, maire de la commune et de son conseil municipal, l'Union Musicale fit entendre successivement : « Salut à Milan », marche de Fugain ; « Hymne à la nuit », de Rameau ; « Reverie », de Schumann ; « Ave Maria », de Schubert, elle se poursuivit par une cérémonie au monument aux morts et un cortège au cimetière.

Avant de prononcer une allocution de circonstance, M. Bertrand fleurissait le monument aux morts d'une gerbe tricolore pendant que les enfants des écoles y déposaient des bouquets, les drapeaux s'incarnaient au moment de l'interprétation par l'Union Musicale de la « Sonnerie aux Morts » et la « Marseillaise » qui suivait, figé au garde à vous une foule nombreuse, tandis qu'une section de la Légion Etrangère présentait les armes.

Pour le concert musical, la vaste cour de la Maison de la Jeunesse et de la Culture s'est avérée tout juste assez grande pour contenir le nombreux auditoire venu entendre la phalange locale dans un programme de choix sous la baguette précise et avérée de son chef Edouard Chappe.

L'exécution très soignée nous permit tout à tour d'entendre « Sin-foula en flamenco », pasodoble de J. Castillos, orchestre par E. Chappe ; « Monsieur Carnaval », fantaisie sélection sur l'opérette de Ch. Aznavour, « La Casatchok » de B. Rubaschkin, arrangé par E. Chappe, « La Chanson des Nids », polka pour 2 clarinettes et flûte de Biot avec en soliste MM. P. Letta, Badie et Amalbert et enfin le « Père la Victoire », pas redoublé de Louis Ganne.

Un apéritif d'honneur réunissait ensuite autour des personnalités

auditeurs, musiciens et anciens combattants.

Un banquet servi dans la grande salle de la Maison de la Jeunesse et de la Culture préluait à une remise de décoration par MM. Bertrand, maire et Courial, président de la Fédération des Sociétés Musicales des Bouches-du-Rhône. Au cours des discours que tous deux prononcèrent fut soulignée la place tenue par la musique dans la vie d'une cité et il fut fait appel à la bonne volonté des musiciens afin qu'ils portent leurs efforts sur l'éducation musicale des jeunes appelés à assurer la relève.

Nous savons notre maire très ouvert sur ces problèmes, puisqu'il est à la base de la renaissance de notre Union Musicale et fournit un effort particulier pour inciter les jeunes à participer à des activités sportives et culturelles pour lesquelles il met à leur disposition un matériel important.

# BRIOUDE

Le 20 octobre 1969 s'est tenue l'assemblée générale de la Fédération des Sociétés Musicales de la région de Brioude sous la présidence de M. Etienne Tissandier assisté des membres du Comité et des sociétés fédérées : Harmonie des Enfants de Brioude, L'Avant Garde Langeadoise, L'Union Musicale du Bassin Mûrier, L'Espérance Auzonnaise, Les Rives de l'Allagou à Masiac, Fanfare de Pauthauguet, Chorale de Brioude.

Sociétés excusées : Echo de l'Allagou à Lempdes, Espérance Saugale à Saugues, Fanfare de Blesle et Javauques.

Le président Tissandier ouvra la séance par des paroles de bienvenue et de remerciements aux membres présents. Après un tour d'horizon sur la situation des musiques populaires, la parole est donnée au secrétaire pour l'exposé du rapport moral. Il est important de présenter des élèves aux épreuves de solfège et d'instruments organisées par la C.M.F.

Le vice-président, M. Parrot, indique l'intérêt de solliciter l'adhésion des Sociétés Musicales par le Secrétariat du Ministère de la Jeunesse et aux Sports.

M. Paul Daumas présente le bilan financier lequel est approuvé à l'unanimité.

Le secrétaire adresse à M. Tissandier, président, au nom des sociétés fédérées, ses vœux d'heureux anniversaires dont ce jour même marque la 80ème année.

Tous les participants échauffés chaleureusement à ces paroles et présents ses cordiales félicitations à notre cher président Etienne Tissandier.

Le secrétaire fédéral,  
J. PUIG.

# L'ISME Moscou 1970

Le neuvième congrès de l'I.S.M.E. se tiendra à Moscou, URSS du 8 au 14 juillet 1970, sous les auspices du Ministère soviétique des Affaires Culturelles de l'Union des compositeurs soviétiques et d'autres organismes soviétiques compétents. L'hôte de la réunion de 1970 sera la section soviétique de l'I.S.M.E.

Le thème général du 9ème congrès de l'I.S.M.E. sera le rôle de la musique dans la vie des enfants et des jeunes.

Assemblée générale

L'assemblée générale de l'I.S.M.E. se réunira au cours du 9ème congrès de l'I.S.M.E. à Moscou.

Tout participant au congrès, conférenciers compris, doit payer un droit d'inscription de 29 R.P.F. à l'I.S.M.E. et être en possession de sa carte de membre 1970.

Les demandes de participation au congrès doivent parvenir avant le 15 janvier 1970 à l'agence organisatrice :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR  
34, rue de Lisbonne, Paris-8ème.  
Tél. 522-83-37.

qui fera parvenir sur demande tous renseignements au sujet du voyage à Moscou.

# CONCERTS DE JANVIER 1970

Dans l'Amphithéâtre de l'Institut d'Art et d'Archéologie, 3, rue Michelet - PARIS VI.

Vendredi 16 janvier 1970, à 12 h. 30, musique contemporaine pour violon et piano avec le concours de Jeanne Andrade et de Nicole Rollet de Castelle. Œuvres de : B. Martini, Olivier Messiaen, Claude Pascal.

Vendredi 23 janvier 1970, à 12 h. 30, Dinos de Concert et de Théâtre, avec le concours de Danfée Castaing, Cantatrice ; Jean-Christophe Benoit, de l'Opéra, et de Claudie Maribet, Pianiste. (W. Mozart, R. Schumann, Jean Rivier, Jacques Chailley.)

Vendredi 30 janvier 1970, à 12 h. 30, Erik Satie Audio-Visuel avec le concours de Jean-Joël Barbier, Pianiste. Places : 5 F. ; Etudiants : 3 F. ; Abonnements : 65 concerts) 20 F. ; Etudiants : 15 F. Renseignements : Mlle Françoise Frenz, secrétaire générale, 22 bis, rue Marbeau - PA-75 XVIII et Permanence le vendredi, de 16 h. à 12 h. 30, à l'Institut de Musicologie, 3, rue Michelet - PARIS VI. Avant le concert : Buffet (non compris) à partir de 11 h. 30.





# CENTRE

## BELLERIVE-sur-Allier

### ALLIER

#### Fête de Sainte Cécile

Une tradition solennellement sacrée et très honorable veut que les musiciens célèbrent d'abord dans le recueillement, puis par des agapes fraternelles, la fête de leur patronne, sainte Cécile.

Notre société musicale a sacrifié à cette pieuse coutume en assistant dimanche matin à la grande messe au cours de laquelle elle a exécuté avec brio, sous la direction de son chef, M. Paul Rollin, un programme de circonstance composé des programmes suivants : « Entrée de Messe », de Robert Martin ; « Cantate à Sainte-Thérèse », du regretté Eugène Métot, père du très actif président de la société, M. André Métot, puis « Elevation », de Robert Martin ; « Ave Maria », de Schubert, et enfin « Sortie de Messe », de Stellan.

Après l'office qui fut célébré par M. l'abbé Etienne Polk, curé de la paroisse, les musiciens ont défilé jusqu'au Parc de la Source Intermittente, puis ils se sont rendus au restaurant « Les Eperons », sur la route d'Hauterive, en compagnie des épouses ou des enfants de la plupart d'entre eux.

Ainsi, quatre-vingt-dix convives se trouvèrent réunis autour des tables dressées par M. Barle, qui fit apprécier un menu de choix.

A la table d'honneur avaient pris place auprès du président André Métot et du directeur M. Paul Rollin, MM. Pierre Corniou, maire et conseiller général de Bellerive ; André Reilin, secrétaire général de la Fédération musicale du Centre ; l'abbé Etienne Polk ; Raoul Mandet, président d'honneur de la Société musicale ; Roger Moncomant, vice-président ; Vitel, secrétaire ; Moniron, trésorier ; Peuchet, vice-président d'honneur, et Bonvin, vice-président de la Société musicale de Vichy ; Léon Corre, présentateur des concerts.

Au dessert, le président Métot, dans son discours, commença par évoquer la vie de sainte Cécile, vierge et martyre, patronne des musiciens.

M. Métot remercia M. le maire et sa personne tous les membres de son conseil municipal, pour la subvention allouée à la société et qui ont si grandement facilité l'organisation des cours de l'Ecole de Musique dont l'effectif actuel dépasse le chiffre de plus de 80 élèves, garçons et filles.

Il demanda à M. Corniou s'il serait possible à la municipalité de faire effectuer la réparation du chemin de l'impasse Eugène-Métot et la réparation de la salle de répétitions. Il souhaita que l'on puisse accorder à la société une aide pour permettre aux musiciens d'organiser un voyage collectif comme celui qu'ils ont fait à l'île de Ré, il y a deux ans, et qui a laissé à tous un inoubliable souvenir.

M. Métot exprima des remerciements à M. le curé pour la messe célébrée en l'honneur de sainte Cécile et pour le vin d'honneur offert aux musiciens, puis à M. André Reilin, secrétaire général de la Fédération musicale du Centre, pour son dévouement ; ensuite aux exécutants dont il souhaita une participation assidue aux répétitions. Enfin, à M. Rollin, à qui il souhaita une constante amélioration de sa santé, après avoir rendu hommage à sa science musicale et à son dévouement.

N'eut garde d'oublier dans ses remerciements l'Union des commerçants, artisans et industriels de Bellerive, qui avaient eu la délicate attention d'offrir un apéritif d'honneur. Dans sa réponse, M. le maire remercia tous les participants de la Société musicale, qu'ils soient ressortissants de la commune ou d'ailleurs. « Car, dit-il, nous formons une grande famille sans l'existence de la Société Musicale de Vichy, celle de la Société Musicale de Bellerive serait bien compromise ».

Il remercia et complimenta M. Métot qui préside les deux sociétés de Vichy et Bellerive, puis M. Rollin, « cheville ouvrière », grâce à qui plus de soixante-dix élèves de l'école de musique assureront, un jour la relève des anciens et il l'assura de tout l'appui du conseil municipal pour aider à l'extension de l'art populaire.

Corniou promit de défendre avec ardeur devant la commission des travaux la demande de réparation de la salle et de l'impasse Eugène-Métot et d'examiner la question d'un voyage.

André Reilin apporta le salut de six mille sociétés groupées au sein de la Confédération nationale et se réjouit de voir rétabli M. Paul Rollin qui s'occupe avec autant de dévouement que de compétence des deux sociétés.

Il souligna ses qualités musicales de chef d'orchestre et compositeur distingué qui allie à ces qualités une grande valeur humaine.

Il profita de la présence de M. Corniou pour lui demander d'obtenir du Conseil général le renouvellement de la subvention allouée aux sociétés musicales du département et se promit de faire toujours en sorte que les sociétés musicales et l'Harmonie Municipale de Vichy continuent à travailler dans la meilleure harmonie.

Ce sera, dit-il, la meilleure façon de servir les populations des trois villes sœurs.

M. Rollin apporta lui aussi ses remerciements, ainsi que M. l'abbé Polk, qui a apprécié la brillante interprétation des morceaux exécutés pendant la messe. (La Montagne, 25-11-69).

## CUSSET

### Harmonie « La Semeuse » Concert du 28 Novembre 1969

L'harmonie « La Semeuse » de Cusset vient de présenter un très bon concert de Sainte-Cécile à la salle des fêtes, qui pour cette occasion était archi-comble.

En effet, nos musiciens, tambours et clairons, bien dirigés par M. Georges Boutillier, ont été applaudis pour leurs morceaux d'ensemble, ainsi que pour les « solistes » et plus particulièrement M. Alain Stenger, dans le ballet de « Sylvia », de Léo Delibes, et Michel Bardet, dans le « Châlet », d'Adam (grand air de Max).

Parmi les autres morceaux citons aussi les pas redoublés « La Semeuse », de notre compatriote Georges Besson, et « Paris-Belfort », de Farigoul.

Deux « attractions » supplémentaires étaient au programme : tout d'abord le chanteur Edgard Meneau, qui obtint un légitime succès avec la barcarole napolitaine « Santa Lucia », puis « Valencia », qui rappelait les beaux jours du Casino de Paris.

Après une remise de diplômes aux élèves des cours de l'Ecole de musique de Cusset et des diplômés de la Fédération des sociétés musicales du Centre, après une allocution de M. Reilin, secrétaire général de cette fédération, M. Rodéro recevait, des mains de M. Gabriel Péronnet, le diplôme de la Fédération musicale du Centre pour quinze années de service à « La Semeuse ».

Puis c'était la présentation de M. Guy Touvron, trompettiste de talent, originaire de Saint-Yorre et ancien élève de MM. Dutriez et Guyard. Après avoir gagné plusieurs prix, Guy Touvron, qui a pris les cours du célèbre Maurice André, a obtenu le premier prix de trompette au Conservatoire de Paris.

Les applaudissements (avec plusieurs rappels) lui furent largement prodigués après la magnifique interprétation du concerto de Haydn, adapté pour harmonie de la Société Musicale de Vichy.

Encore nos vifs compliments à ce virtuose, qui vient d'être reçu professeur de Conservatoire National et également soliste de l'Orchestre Rhône-Alpes.

Signalons pour terminer la présence à cette soirée, auprès du président Henri Forestier et Mme. de M. Gabriel Péronnet, député de l'Allier, et Mme. de M. le docteur Pruneyre, maire de Cusset ; plusieurs conseillers municipaux ; de M. Henri Bert et M. Georges Dalodier, présidents d'honneur de « La Semeuse » ; de M. Reilin, de M. Dutriez et de M. le chanoine Barre, curé-doyen de Cusset, et de nombreux amis de « La Semeuse » de tous les environs et notamment de Lapalisse, Saint-Germain, Saint-Yorre, Mayet-de-Montagne, Bellerive, Vichy, etc... (La Montagne, 2-12-69).

## GANNAT

### (Harmonie) 30 Novembre 1969 Programme de l'Audition à l'église

Voici le programme de la journée de fête des musiciens :

A 10 h. 30, concert en l'église Sainte-Croix de Gannat. M. le curé a bien voulu avancer l'heure de la messe d'une demi-heure pour permettre aux musiciens d'effectuer ensuite leur traditionnel défilé.

Entrée : Prélude en mi bémol mineur de J.-S. Bach. Cette page de musique instrumentale, écrite pour orgue et transcrite pour harmonie, par le regretté colonel Pierre Dupont, ex-chef de musique de la Garde républicaine, a conservé un caractère religieux qui s'inscrit naturellement dans le début d'une cérémonie culturelle.

Offertoire : Célèbre Larghetto extrait du Concerto pour clarinette et orchestre de Mozart. A côté de sa musique à caractère religieux,

Mozart a réservé une part importante de son œuvre à la musique instrumentale dans laquelle on retrouve sa délicatesse, sa grâce, sa tendresse, le compositeur a su laisser sa place à la virtuosité.

Clarinette solo : M. B. Massis. Elevation : Angelus extrait des Scènes pittoresques de Massenet. C'est un épisode de la vie quotidienne : dans le calme profond de la nature ou dans l'agitation de la vie laborieuse, la voix des cloches vient marquer un temps d'arrêt et inviter à la réflexion.

Communión : Panis Angelicus de C. Franck. Cette page très connue et extraite de la Messe à trois voix, appartient à la musique religieuse vocale du compositeur. Le thème, d'une touchante ferveur, est exposé une première fois par l'orchestre et repris ensuite avec force par le trombone solo.

Soliste : M. R. Thivoille. Sortie : Marche de Tannhäuser de R. Wagner. (La Montagne, 29-11-69).

## MOULINS

### Harmonie Municipale (Lyre Moulinoise)

Audition donnée en la basilique-cathédrale, dimanche 30 novembre 1969, à 11 h. 30, avec le concours des différents chorales de la ville et des classes de violon de l'école de musique ; direction, Emile Fosse :

1) « Marche du Sacre de Napoléon Ier », J.-François Lesueur ; 2) « Angelus », J. Massenet ; 3) « Ave Verum », W.-A. Mozart ; 4) « Cantate » (Chœur et orchestre), Hector Berlioz.

Après l'élevation : Sonnerie « Aux Champs », exécutée par la Batterie Municipale ; direction, Séjourne.

## SAINT-POURÇAIN-sur-Sioule

### Harmonie - 30 Novembre 1969

Les musiciens ont coutume de fêter leur sainte patronne le dimanche de la fête patronale, la Sainte-Pourçain. Cette tradition leur vaut d'exécuter à l'église un programme qui rehausse l'éclat de la cérémonie à laquelle assiste une foule de fidèles, et c'est ainsi qu'hier dimanche, à l'office de 10 h. 30, dans une vaste chapelle qui leur était réservée, ils ont successivement interprété, sous la direction de M. Robert Viriogeux : « Antique et sainte basilique », cantique de la fête patronale, harmonisé par M. Antoine Roussat, alors qu'il dirigeait la Lyre ; puis un choral de Bach, l'« Ave Maria », de Schubert, « Ave Verum », de Mozart et, à la sortie de l'office « Cherbourg ».

A l'élevation, la batterie fit vibrer les voûtes par la sonnerie « Aux Champs ».

Une aubade fut offerte à M. Joseph Vincent, maire, place de la Mairie, puis le défilé en ville et dans les faubourgs apporta à la population le témoignage d'une belle vitalité chez la société de musique que préside M. Pierre Coulon.

Combien fut apprécié, dans la teneur du café « La Poularde », boulevard Ledru-Rollin, l'apéritif réconfortant avant que se continue le défilé jusqu'à la place Saint-Nicolas où une aubade fut donnée en l'honneur de M. Loubeau, propriétaire de l'hôtel où chacun oubliera vite la rigueur de la température pour déguster un succulent repas. (La Montagne, 1er-12-69).

## SAINT-YORRE

### Union Musicale 23 Novembre 1969

A l'occasion de la Sainte-Cécile s'est tenue à la salle Larbaud, une manifestation au cours de laquelle étaient réunis les responsables de l'Union Musicale, les musiciens et musiciennes, les personnalités venues assister à la remise de médailles et diplômes.

M. Zini, président, ayant à ses côtés MM. Dutriez, chef de musique ; Pilasse, secrétaire, accueillirent M. Reilin, secrétaire général de la Fédération Musicale du Centre ; M. Mallet, président de Châteaillon ; M. Boutillier, de la Semeuse, de Cusset ; M. Edier, maire de Saint-Yorre ; MM. les adjoints et conseillers.

S'adressant à la nombreuse assistance, M. Dutriez précisa que cette réunion était consacrée à la remise de médailles et diplômes.

Après avoir remercié tous ceux qui se dévouent à l'art musical, qui le font bénévolement, en profitant pour dire un grand merci pour la bonne marche de l'Union Musicale, un merci qui s'adressait également à M. le maire et à sa municipalité pour l'aide apportée.

C'était ensuite la remise de récompenses aux musiciens ayant au moins cinq ans de présence.

Nouvellement instituée cette récompense était décernée à Mounot Daniel, Gamet Bernard, Dedit Christian, Rougeron Guy, Guilmar Patrick, Verrillon Monique, Clary Nicole.

Après quoi la médaille d'argent pour quinze années était attribuée à : Gamet Lucien, Fayon Daniel, Défradas André, Mazzona Michel, Pyre Ghislaine.

Balichard Daniel et Beauparant Robert recevaient ensuite la médaille d'argent pour vingt-cinq ans alors que la médaille de bronze des trente ans était décernée à Chatelet Jean et Matichard René.

Ces distinctions ne s'arrêtaient pas là puisque Deslège Marcel, Pyre Marcel et Ferrer Maurice recevaient la médaille d'honneur d'argent pour quarante années.

Pour terminer, la médaille d'or des cinquante ans était remise à Tixier Raymond et Deslège Jean-Baptiste.

Chaque année les jeunes musiciens passent un examen sous l'égide de la Fédération Musicale du Centre qui sanctionne les résultats de leurs études. Ces diplômes étaient au nombre de quinze.

L'Union Musicale est une grande société et l'énumération de ces récompenses et distinctions en est une nouvelle preuve. Elle est aussi le fruit d'un travail persévérant. A ce sujet, M. Dutriez ne manqua pas de souligner, il tint à évoquer la brillante carrière de Guy Touvron, ce Saint-Yorrais qui débuta à l'Union Musicale, dont tous les succès resplendent sur notre ville.

Pour M. Reilin, tous les diplômés décernés prouvent l'excellent travail de son chef qui a su allier l'harmonie entre tous. En attendant l'éducation musicale obligatoire à l'école, base indispensable. M. Reilin remercia chaleureusement la municipalité saint-yorraise pour l'aide qu'elle apporte.

Pour conclure, M. Edier disait sa joie d'être parmi nous et remercia l'Union Musicale pour tout ce qu'elle fait.

La Sainte-Cécile s'est poursuivie comme il se devait par un banquet servi au restaurant du Prado. (La Montagne, 26-11-69).

## VICHY

### Société Musicale 30 Novembre 69

La Société musicale est, sans doute, l'une des doyennes de la ville. Ses origines — que nous avons évoquées hier dimanche — remontent à 1862.

L'empereur Napoléon III la porta — presque — sur les fonts baptismaux. Il lui fit don d'une magnifique bannière que l'on sort lors des grandes occasions. En ce jour de la Sainte-André, la bannière demeurait dans son vénérable fourreau. Pourtant, toute la « Musicale » rayonnait de joie, soufflait allégrement dans ses instruments, y allait du tambour.

On doit respecter la coutume surtout lorsque celle-ci s'appelle sainte Cécile, patronne des musiciens.

Le président, l'inépuisable capitaine Métot ; le directeur, M. Paul Rollin ; le doyen, M. Gaston Peuchet, orchestralent la parade. Ils défilent, avec une escouade de « mordus », la brigade souveraine que d'aucun, ailleurs, pourraient envier.

Ce « festival » de la « Musicale » démarra sur les chapeaux de roue : rythme, élégance, virtuosité...

Après la messe de la Sainte-Cécile, célébrée à l'église Saint-Louis, en présence de M. le chanoine Legou, les musiciens se rendirent à la salle Auguste-Martin où eut lieu le vin d'honneur.

Cette réception, nous avons noté : M. Ricel, sous-préfet, et Mme ; MM. Péronnet, député ; Frellastre et Corniou, conseillers généraux ; docteur Lacarin, maire de Vichy ; docteur Chabrol, maire adjoint ; Mazeroles, adjoint ; Laurent-Loriot, Poujol, Cantarel, Popelut, conseillers municipaux ; chanoine Legou ; Saffroy, commissaire central de police ; Deschaumes (hôpital militaire) ; Bianepotard, chef de gare principal ; Ehard, ingénieur, directeur des services techniques ; Martinez, directeur du Centre culturel Valéry-Larbaud ; Alvizet, directeur du Conservatoire municipal ; Marcel Corre, président de la Symphonie Vichyssoise ; Lerot, directeur de l'Union Chorale ; Domech (Association des majorettes, etc.

La capitale Métot et tout l'état-major de la « Musicale », y compris le doyen, M. Gaston Peuchet, faisaient les honneurs des lieux à leurs invités. Le président Métot, en une allocution chaleureuse et historique, rappela les origines de la Sainte-Cécile, après avoir salué les personnalités et demandé une minute de silence à la mémoire du regretté sous-chef Louis Martin.

M. Métot remercia tous ceux qui, de près ou de loin, apportent leur aide, leurs concours à la société. Il félicita tous les dirigeants, tous les musiciens pour leur travail, leurs efforts, leur assiduité. Il rendit hommage à M. Paul Rollin, directeur ; au nouveau sous-chef, M. Gérard, et au vice-président d'honneur, M. Peuchet.

Cette allocation précédait une remise de médailles et de diplômes aux artisans du prestige de la Société Musicale. Devaient recevoir ces récompenses :

Médaille des vétérans (55 ans d'activité musicale) : MM. Jean Panchon, Olympe Sulino.

Médaille d'or (50 ans d'activité musicale) : MM. Lucien Lévêque, Louis Martin (remise à sa veuve), Julien Spill.

Médaille d'argent (40 ans d'activité musicale) : M. Louis Bonvin, René Mancel.

Médaille de bronze (30 ans d'activité musicale) : M. Poirier Camille.

Médaille de la Fédération Musicale du Centre (15 ans d'activité) : M. René Feron.

Diplôme du jeune musicien (5 ans d'activité musicale) : MM. Alain Cartallier, Daniel Cartallier, Daniel Girard, Paul Lapenderie, Jean-Claude Martin.

Première médaille de solfège et première médaille de clarinette. — M. Christian Trillat.

Première mention de solfège et deuxième mention de saxo ténor. — M. Bernard Barthoulet.

Première mention de solfège. — MM. Alain Lafaye, Daniel Lafaye, Yves Le Gall.

Deuxième prix de solfège et deuxième prix de saxo alto. — M. Pierre Poirier.

Le docteur Lacarin, maire de Vichy, tint à complimenter la « Société Musicale » pour l'œuvre qu'elle accomplit au service de la renommée locale. Il félicita les récipiendaires, ajoutant que la « Musicale » était toujours présente lorsqu'on l'appelait. Le premier magistrat de la cité rendit un vibrant hommage à tous ceux qui, à la « Musicale », se dépensent sans compter pour l'art et pour Vichy.

Enfin, M. Ricel, sous-préfet, exprimant sa joie de participer à cette fête traditionnelle, souligna combien la Société et la musique en général servaient l'intelligence, l'amitié, le goût, de bien faire, de se perfectionner. Il complimenta en termes choisis les membres de la Société et leurs dirigeants.

Un champagne d'honneur, servi dans le style magistral de la « brigade Combronde », sonna alors l'ouverture des hostilités gastronomiques au restaurant « Le Bourbonnais », à 13 h.

(La Montagne, 1er-12-69).

## VICHY

### Grâce au concert donné à la M.J.C. une assistance choisie a su apprécier les bienfaits de la musique au service de l'enfance inadaptée

De nombreux invités assistaient au concert que donnaient, à la Maison des Jeunes et de la Culture, les enfants inadaptés qui participent aux cours créés pour eux à l'Estudiantina. On reconnaissait notamment : Mme Ricel, représentant M. le sous-préfet de Vichy ; MM. Mazeroles et Giro, adjoints au maire ; M. Moncorger, président de l'Académie du Vernet ; Mme Mazeroles, post-présidente du Soroptimist-Club ; Mlle Kuntz, du Zonta-Club ; le docteur Casteran ; le docteur Marty, président de l'ADEIVER ; Mlle Moré, directrice de l'IPM de la Verrière ; M. Dessauve, past-président du Rotary-Club ; Mme Collin, fondatrice et secrétaire de l'ADEIVER ; le colonel Pachy et Mme ; M. Epinat, représentant le docteur Walter ; M. Bailly et M. J. Andrieux, directeur artistique et membre du Comité de l'Estudiantina ; M. Jean Jourdan, des Concerts Pasdeoup ; Mme Saint-Marc, Mme Geis, Mlle Barge, etc...

Le docteur Marty ouvrit cette séance en exposant le rôle que peut jouer la musique dans l'éveil des enfants inadaptés. Après avoir remercié pour sa bienveillance M. Lacas, directeur de la M.J.C. il présenta Mme Andrieux-Légrand.

La directrice de ces cours spécialisés démontra, à l'aide de formules judicieuses, que le travail musical des enfants inadaptés, utilisant les rythmes et le sens de l'audition, concourt de façon efficace à la mise en valeur de tous les modes d'expression.

En un délicat monologue Mme Anna Tessier exprima ce qu'un tel travail représentait de patience, de tendresse et de foi dans l'avenir.



Farmi les commentateurs qui suivirent cette audition, au cours de laquelle les enfants purent faire la preuve de leur amour de la musique, citons celui de M. Monceger : « On reste confondu devant un tel travail. Mme Adrieux peut-être fière des résultats obtenus. Ces enfants ont le sens du rythme, ils s'épanouissent dans la joie et l'on voit leurs visages heureux. Quelle différence avec ceux qui ne sont pas encore socialisés. Je souhaite l'aide de beaucoup de gens pour une œuvre remarquable dont l'utilité ne saurait être contestée ».

Félicitons Philippe Saint-Marc, Véronique et Elisabeth Marty, Philippe Kaszmarek qui interprétèrent tour à tour Couperin, Fauré, Debussy et Le Couppéy. Des compliments également à Philippe Barge, Henri Collin et Jean-Pierre Granon qui surent s'exprimer de façon impeccable.

Notons qu'au cours de cette manifestation l'assistance avait adressé des vœux de plein et complet rétablissement à Jacqueline Dulac, ancienne élève de l'école Mozart. (L'Espoir - La Tribune 2-7-69).

russes (Lalo), Cantate 147 (J.-S. Bach).

L'UNION MUSICALE DE SAINT-LEONARD et la chorale « CANTATE DOMINO », toutes deux sous la direction de Jacques Ruaud, se sont manifestées deux jours en la collégiale de Saint-Léonard pour le plus grand plaisir des « mélomanes ». MM. Foucaud et Chassagne, de la Fédération, ont pu, en particulier, apprécier le Requiem de Fauré et la Messe du Couronnement de Mozart. LA RENAISSANCE SAINT-SULPICIENNE et son chef Faust Ranty (en même temps maire de la localité) ont eu une journée chargée le 30 novembre. Jugez-en : deux messes le matin (Saint-Léger-la-Montagne et La Jonchère), un défilé à Saint-Sulpice, un concert avec remise des diplômes de la Fédération par MM. Foucaud, Chassagne et Verge, un deuxième défilé à Bersac et un banquet en présence de M. Ebenslein, conseiller général. Signalons que cette société très vivante a effectué 24 déplacements cette année.

LA LYRE DE CHATEAUNEUF-LA-FORET conduite par M. Durand et présidée par M. Massaloux a essayé de réchauffer les fidèles réunis dans

l'église glaciale de la commune. Elle y a réussi car le programme était de qualité. M. J. Foucaud remit les diplômes des examens en présence de M. Regaudie, député-maire et président du Conseil général de la Haute-Vienne.

LE COLLEGE-RYTHME DE LIMOGES avait été obligé d'avancer son banquet pour pouvoir assurer des services commandés et c'est à Payzac que ces dynamiques musiciens ont arrosé leurs succès dus à la compétence de leur valeureux chef Georges Demery. Le président de la Fédération musicale, M. Foucaud, assistait à cette manifestation.

LA FAUVETTE LIMOUSINE de M. Verge a également fêté Sainte-Cécile en offrant un vin d'honneur à ses amis.

Deux autres sociétés (L'Espérance de Saint-Junien sous la direction de M. Seguelas, et l'Union Musicale de Saint-Yrieix-la-Perche conduite par François Duquesne) fêteront Sainte-Cécile dans quelques jours.

La Fédération Musicale de la Haute-Vienne ne se porte donc pas si mal que ça et envisage l'organisation d'un festival dans un proche avenir.

— Rendez grâce au Seigneur — à l'offertoire, M. Lefebvre R. chante l'Ave Maria de Schubert, accompagné à l'accordéon par M. Romaneil, pendant la consécration M. Quiriconi, directeur honoraire, interprète à la trompette, Tristesse de Chopin puis, c'est la longue procession des communicants qui s'avancent au son de la Pastorale de J.-S. Bach, résonnant magistralement sous les doigts de M. Guidet, maître de chapelle et titulaire des grandes orgues.

L'office terminé, la sortie s'effectue aux accents de la Toccata en ré mineur de J.-S. Bach.

Il est 12 h. 10 lorsque le cortège quitte la cathédrale dont les cloches carillonnent à toute volée.

Un apéritif d'honneur devait terminer cette matinée.

L'après-midi, à partir de 15 h., musiciens et leur famille se retrouvent à la salle de répétitions artistiquement décorée, pour prendre part à une sauterie-lunch au cours de laquelle, après la traditionnelle remise de récompenses, le directeur remis à 5 des élèves de l'école de musique (3ème année) des instruments neufs : 1 clarinette, 1 saxo-ténor, 3 saxo-alto.

Cette belle journée où n'a cessé de régner un esprit de franche camaraderie, s'est terminée à la nuit noire.

Parmi les personnalités présentes nous avons relevé : M. Maugarny, directeur de cabinet, représentant M. le préfet de l'Essonne, empêché ; M. Malintenant, maire-adjoint, représentant M. le maire, absent ; M. le docteur Metals, suppléant du député de l'Essonne ; M. le secrétaire de l'Evêché, représentant Mgr l'Evêque de Corbeil ; M. Brun, président des Comp. d'entente des AM et président d'honneur de l'Amicale ; le lieutenant Moreau, commandant les sapeurs-pompiers ; M. le maire d'Ormay. Ayant reçu délégation, le signataire représentait notre Fédération.

J. MASSUCHETTI.

**Festival de Musique du Bourget**  
9, 10, 11 mai 1969

Les efforts conjugués de l'Avenir Musical du Bourget en la personne de son président, M. Paul Patin, de ses directeurs MM. Maurice Bonnard et Jean Dardenne et de son bureau, de la municipalité et de nombreuses bonnes volontés ont permis d'organiser dans notre ville, un festival qui restera comme une manifestation d'un intérêt exceptionnel.

Pendant trois jours se seront succédés concerts, défilés, harmonies, fanfares, majorettes devant un public de jour en jour plus nombreux.

Le 9, au soir, un concert de l'Avenir Musical du Bourget sous la direction de M. Jean Dardenne avait ouvert ce festival : devant plus de 2.000 personnes rassemblées dans le square de l'Hôtel de Ville, notre harmonie présentait un programme brillant et de qualité : « Trumpet Voluntary », « Lac des cygnes », « Symphonie inachevée », « Beau Danube bleu », « 5ème et 8ème danses hongroises de Brahms », « Empire State Building », « Poète et paysans »...

Le départ était ainsi donné de belle façon : un travail assidu et attentif permettait aux musiciens de maîtriser des pages difficiles et à leur chef d'affirmer des qualités bien connues des mélomanes bourgetins. Pour son troisième concert annuel, l'Avenir Musical remportait un triomphe.

Le lendemain 10 mai, l'estrade appartenait à deux formations prestigieuses : La Musique de la Police Nationale et le bataillon écossais des Gordon Highlanders.

Le capitaine Pierre Bigot avait inscrit au programme de cette soirée l'ouverture de « Benvenuto Cellini » et la « Marche hongroise » de Berlioz, ainsi que la « Manhattan Symphony », de Serge Lancelotti (Solistes : trompette, M. Max Laccane ; trombone, M. Parain).

L'enthousiasme de la veille se confirma dans une assistance encore plus nombreuse, impressionnée par la perfection de cet ensemble de 90 musiciens qui compte maintenant comme l'une des meilleures formations internationales.

En seconde partie, le public faisait connaissance avec une autre musique d'honneur : l'étonnement fut grand lorsque sous les projecteurs se dessinèrent les silhouettes pittoresques des musiciens du 3ème bataillon de Gordon Highlanders. Les costumes traditionnels, kilts verts et jaunes, fourrures et bonnets, les instruments, cornemuses et caisses claires, la présentation était impeccable et le spectacle haut en couleurs.

Le dimanche était entièrement consacré aux sociétés participantes ; l'emploi du temps en fut très chargé : révels en fanfare dans différents quartiers ; manifestation au monument aux morts ; défilé d'ensemble ; concert de quartiers.

Deux sociétés devaient se retrouver sur le stade dès 15 h. : le Réveil de Blanc-Mesnil ; le Réveil Chauffailles (Saône-et-Loire) ; l'Alerte Montgeronnais ; Harmonie de Stains ; Harmonie de Saint-Maur ; Philharmonie de Maubeuge ; Harmonie des mineurs de Noyelle-Godaut ; Fanfare Royale Belge d'Endrecht ; Batterie-Fanfare de la Musique de l'Air ; Musique de la Police Nationale ; Musique écossaise des Gordon Highlanders ; Majorettes de Paris.

Puis de 9.000 personnes occupaient les contours de la piste, la tribune officielle et la pelouse voisine, public nombreux et chaletreux. Sur le podium, les harmonies offraient un concert permanent, soigneusement interrompu par la présentation des fanfares qui se succédaient sur la piste.

Cette journée de fête et de soleil couronné d'une conclusion prestigieuse :

les Gordon Highlanders et les majorettes de Paris rivalisèrent de discipline et de brio dans la présentation, dans des styles évidemment différents mais avec une égale perfection.

800 musiciens allaient enfin interpréter les deux morceaux d'ensemble : « Sambre et Meuse » sous la direction de M. Jean Dardenne et la « Marche de la 2ème DB » sous celle de M. Maurice Bonnard.

Une longue et belle journée s'achevait ainsi qui clôturait ce festival 1969 dont chacun peut être satisfait et fier et qui aura sans doute gagné bien des enthousiasmes à la musique populaire.

Jean CABOURG.

**MIDI**

**NARBONNE**

**Sainte Cécile**

Avec quelques jours de retard certes, mais avec beaucoup de solennité et surtout avec un beau soleil, la Lyre narbonnaise a fêté le 30 novembre la sainte Cécile.

Les journées en effet s'est déroulée sans la moindre fausse note. Le matin déjà, malgré une température un peu basse, le soleil tint à jouer son rôle dans la partition, il éclaira et chauffa de ses rayons lumineux le « Cagnard » de Cité au fond de la promenade des Barques, ou devant un public averti et nombreux, un brillant concert fut donné sous la direction de M. André Sarzi, directeur et président de la Fédération des sociétés musicales du Midi.

A midi, à l'heure de l'apéritif d'honneur, musiciens et animateurs de cette vieille société — 102 ans mais bon pied, bon œil et reconfortant entraîné, eurent la joie d'accueillir M. Francis Vals, député-maire, qui avait tenu en personne à les féliciter de leur dévouement et de leur assiduité aux répétitions.

A 13 h., donc, un excellent repas fut servi à près de 80 convives, la grippe avait eu raison de quelques musiciens et de Mme Moureaux, digne épouse de M. le président, dans l'élégante salle d'hôtel du « Relais des Corbières ». Remarquablement servi par le maître traiteur M. Ros, le banquet arrosé des meilleurs crus de la région offerts par M. Herpe, président d'honneur, M. Combastet, président d'honneur, et M. Jean Marty, ami de la Lyre Narbonnaise, fut servi par de charman-

tes jeunes filles du terroir méridional. Ce repas fut présidé par M. André Alary, conseiller municipal représentant M. Vals, député-maire, retenu par d'autres occupations ; M. Amilcar Sellenc, conseiller municipal, bugle-solo, représentant M. le maire de Coursan, avaient également pris place à la table d'honneur M. André Moureaux, juge honoraire, président de la Lyre Narbonnaise ; M. Fiastre, président d'honneur, M. Raymond Rivet, receveur des Finances honoraire, secrétaire général de la Lyre Narbonnaise ; Mme Rivet, présidente d'honneur ; M. Joca, trésorier général ; M. et Mme André Sarzi, directeur et président fédéral, les membres du bureau et du Conseil d'administration.

Après le repas eut lieu la remise des décorations. M. Sarzi troqua sa baguette de chef pour ses pouvoirs de président de la Fédération du Midi. Tour à tour, M. Claude Cier, flûte solo, reçut l'insigne fédéral pour 10 années de sociétariat, M. Oscar Mira, médaille de la Fédération pour 20 ans de participation, 1er clarinette ; M. André Blum, médaille de bronze de la Fédération pour 30 années de dévouement, 1er clarinette ; M. Noël Evraud, médaille d'argent de la CMF pour 40 années de sociétariat (grosse caisse) ; MM. Georges Honoré (contre-basse et cordes) ; Jean Garrel (contre-basse et B) reçurent la médaille d'or de la CMF pour 50 ans de sociétariat. Voilà pour ce qui concerne les musiciens de la Lyre Narbonnaise. Voici à présent pour les musiciens de l'Harmonie Républicaine de Coursan qui est jumelée à la Lyre Narbonnaise. M. Guy Serres (saxo-baryton), médaille de la Fédération pour 20 années de sociétariat, M. Louis Juin (saxo-ténor) médaille de la Fédération pour 30 années de sociétariat ; M. Georges Bertrand (alto) médaille d'argent de la CMF pour 40 années de sociétariat.

Pendant la cérémonie terminée, le président Moureaux s'apprêtait à faire appel aux chanteurs, sans doute avait-il oublié sainte Cécile et son délégué, M. Sarzi. Ce dernier sourit aux lèvres, invita M. Moureaux à comparaître devant lui ; faisant bonne mesure il adressa la même paternelle injonction à M. Rivet, secrétaire général et à M. Joca, trésorier général.

Avec toute la solennité voulue sous les applaudissements fervents dont ceux des représentants de la presse locale, M. Sarzi, au nom de la CMF, épaula la médaille d'or de la CMF au revers du veston de M. Moureaux, M. Rivet et M. Joca pour toute une vie au service de l'art musical populaire. Cette médaille ne pouvait être plus méritée. Sainte-Cécile les honora très justement.

MM. Moureaux, Rivet, Sellenc, Alary et Sarzi prononcèrent d'admirables paroles en faveur de la musique populaire, alors que MM. Gaibé, Arnaud, Caussé, Garrel et Sellenc terminèrent cette fête par d'admirables chansons.

Voilà donc le programme du concert qui fut exécuté ce jour-là par la Lyre Narbonnaise : 1. Marche Camaraderie, célèbre marche de Tosti ; 2. Le Cœur de Baudouin, ouverture de Rimski-Korsakov ; 3. Babilou, morceau de Louis de Cahelles ; 4. Le Grand Marché, fantaisie Audran ; 5. Suite bugle M. Sautou ; 6. Danses Hongroises n° 5 et 6, de Brahms ; 7. Marche Américaine, Sousa.

**HAUTE-VIENNE**

Voilà le nouveau bureau où M. Jacques Foucaud succède à M. Georges Verge.

Président d'honneur, Georges Verge ; président actif, Jacques Foucaud ; vice-présidents, Emile Aymard, Fernand Robert, Jacques Ruaud ; secrétaire général, Eugène Chassagne ; secrétaire adjoint, Jean Fauré ; trésorier général, Léon Mingotaud ; trésorier adjoint, Robert Thevenoux ; membres du conseil, Mmes Josy Mars et Madeleine Binet, MM. Roger Boudel, François Misme, Roger Pichonaud et Jean-Baptiste Tranchant. Ce bureau a été élu le 19 octobre 1969 à la mairie de Limoges.

**QUELQUES ECHOS DE STE-CECILE EN HAUTE-VIENNE**

L'UNION HARMONIQUE MUNICIPALE DE LIMOGES, sous la direction de M. Denis, a permis aux mélomanes de Limoges d'apprécier, en la cathédrale de Limoges, la messe de Haydn et la symphonie pour musique d'harmonie de Fauchet.

Après ces brillantes interprétations, les musiciens participèrent à un banquet en présence de MM. Chabernaud, Aymard Emmanuel, professeur Faure, Dussartre, Aymard Emile et Foucaud, président de la Fédération Musicale de la Haute-Vienne.

LE REVEIL ARDENNEN, bien conduit par H. Marfoué, a assuré la messe de Sainte-Cécile à Saint-Yrieix-la-Perche. Un dépôt de gerbes et un banquet ont suivi. MM. Boutard, maire ; Verge et Chassagne, de la Fédération, étaient présents.

L'ACCORDEON-CLUB DE LIMOGES, sous la baguette de Jean Doucet, s'est produit à l'église de Périlhac MM. Tranchant, Lecomte et Sylvain représentaient la municipalité de Limoges.

L'AVENIR MUSICAL DU LIMOUSIN de Josy Mars a interprété avec maestria quelques morceaux à l'église d'Isle. L'Ave Maria de Gounod était particulièrement réussi. MM. Foucaud et Ruaud représentaient la Fédération.

LES ENFANTS DU DORAT (fondée en 1870, directeur actuel Léone Bonneau), se sont produits à la collégiale du Dorat.

L'UNION MUSICALE DE BESSINES et son chef Gérard Vinatier ont fêté la patronne des musiciens à l'église de Bessines, en présence de leur président M. Misme.

L'AVENIR MUSICAL DE SAINT-JUNIEN (direction Jacques Honoré), proposa lors du service religieux : Marche du Sacre de Napoléon (Lesueur) ; Dernier Soufflet de la Vierge (Massenet). Les chants

**ILE-DE-FRANCE**

**L'Estudiantina d'Argenteuil rend hommage à François MENICHETTI**

Le dimanche 23 novembre 1969, l'Estudiantina d'Argenteuil a offert à la municipalité et à ses membres honoraires, un concert en hommage à François Menichetti, président d'honneur de l'Estudiantina, décédé le 27 août 1969.

Devant une salle comble l'Estudiantina, composée de 40 exécutants sous la direction de Mario Monti, interpréta : Songe fantasque, fantaisie de Lavitranco, Nadedja, fantaisie roumaine de Maciocchi, l'ouverture de Barber de Séville, de Rossini et l'Air de la Calomnie chanté par Jacky Vivant, le Prélude de Rigolero et le récitatif et air du 2ème acte chanté par Jacky Vivant ; Sur un Marché Persan, de Kotelbey, et la Vallée Maudite, ouverture de François Menichetti. Entre deux morceaux d'orchestre, le jeune guitariste Pierre Prévot nous fit entendre une chanson anonyme catalane, Oracion de Segovia et la Suite Vénézuélienne de Lauro.

Avant de conclure le concert par l'ouverture de François Menichetti, Mario Monti remercia l'auditoire en évoquant le souvenir du cher disparu. Il retraça sa vie, son dévouement pour la musique et dit tout ce qu'il lui devait et que c'est grâce à ses conseils que l'Estudiantina d'Argenteuil est ce qu'elle est aujourd'hui. Il souligna la perte irréparable pour nos orchestres à lire, mais ses compositions resteront.

Et ce fut dans une ambiance religieuse que tout le monde écouta « La Vallée Maudite », de François Menichetti, jouée par les musiciens avec une extrême dévotion en rendant un hommage au Maître disparu.

**BREVANNES**

**Sainte Cécile**

**à l'Espérance Brevannaise**

Samedi 22 novembre c'était jour de Hesse à Brevannes. Pour fêter sa sainte patronne, l'Espérance Brevannaise défilait à travers les rues de la ville pour aboutir à 21 h. précises, salle des fêtes, mise gracieusement à la disposition du comité par la municipalité de cette charmante localité du Val-de-Marne.

A l'intérieur, des tables abondamment garnies et décorées avec goût, attendaient les invités, en l'occurrence les musiciens et leurs familles qui étaient aimablement reçus sur le pas de porte par MM. Werke, président, et Ozanne, le dévoué et toujours dynamique directeur de cette formation.

A la table d'honneur prirent place autour des dirigeants de la Brevannaise M. Blon, maire, entouré de tout son conseil municipal ; Massuchetti, de la Fédération de l'Ile-de-France et Mme Bruu, présidente d'honneur de la société.

Après les discours d'usage et une remise de récompense, la fanfare gratifia l'assistance d'un beau concert dirigé avec maestria par M. Ozanne puis nombreux furent les toasts portés à l'aveu de l'Espérance Brevannaise qui fait l'admiration de la région et sur qui M. le maire compte particulièrement pour relever l'éclat artistique de sa cité.

Une soirée récréative s'ensuivit et se termina vers 2 h. du matin par un champagne offert par la ville de Brevannes.

J. MASSUCHETTI.

**CORBEIL-ESSONNE**

**L'Amicale de Corbeil-Essonne a fêté Sainte Cécile**

Dimanche 23 novembre, le soleil était revenu pour faire briller de mille reflets les œuvres étincelantes de l'Amicale des Tambours et Clairons de Corbeil qui, dès 10 h. et au son de marches entraînant, a parcouru les principales artères de la cité sous les acclamations de la population venue nombreuse sur son passage.

Le cortège comprenait la section de majorettes, la fanfare et les élèves de l'école de solfège et instruments au nombre d'une cinquantaine.

A 10 h. 30, et en présence des autorités, le président Saint-Juvit déposait une magnifique lyre en fleurs naturelles au pied du monument aux morts alors que sonneries réglementaires ponctuées par une vibrante Marsillaise, sont exécutées par la fanfare sous la conduite de son directeur, M. Romaneil (75 exécutants).

A 11 h., l'imposant défilé arrive devant la cathédrale Saint-Spire où il est accueilli par M. le curé et pénètre à l'intérieur de l'édifice où il prend place dans le chœur pendant que les grandes orgues diffusent un Choral de J.-S. Bach.

Au premier rang de l'assistance qui emplissait l'église devenue trop petite, les autorités et le conseil d'administration de l'Amicale.

Alors que la société d'accordéons les « Juniors Saint-Jean » joue « Prélude » de Lunazzi, l'animateur des lycées et collèges se dirige vers le maître-autel où va être célébrée la messe dite alors que la chorale paroissiale et l'assistance chantent accompagnés par l'harmonie soutenue par l'orgue. Successivement sont interprétés « Alleluia » (Psaume 116)

**NOUVEAUTÉS POUR ENSEMBLES BOIS et CUIVRES**

TRIOS	
Huza. DEUX PRELUDES pour flûte, clarinette et basson.	
Partition	10,55
Parties	10,55
Tapkoff. LA GRENOUILLE PRESOMPTUEUSE, 3 contes musicaux pour trio d'instruments à vent et récitant ad lib.	
Partition	14,90
Parties	14,90
Vachey. QUATRE INSTANTANES pour hautbois, clarinette et basson.	
Partition	10,00
Parties	14,90
QUATUORS	
Bozza. SERENADE pour quatuor à vent (B. L. 913).	
Partition	10,00
Parties	12,60
Dubois (P. M.). VARIATIONS pour quatuor de saxophones.	
Partition	20,20
Parties	24,70
QUINTETTE	
Bozza. PENTAPHONIE.	
Partition	14,90
Parties	19,85
Boutry. PRELUDE, CHORAL ET FUGUE, pour 2 trompettes ut, cor, trombone et tuba (ou trombone basse) ou 2 trompettes ut, 2 cors, tuba (ou trombone basse) ou 2 trompettes ut, 2 trombones, tuba (ou trombone basse).	
Partition	8,20
Parties	14,90
Bozza. GIRATION, pour 2 trompettes ut ou si b, cor en fa, trombone et tuba.	
Partition	8,20
Parties	10,55
Bozza. TRILOGIE, pour 2 trompettes en ut, 1 cor, 1 trombone, 1 tuba.	
Partition	10,00
Parties	14,90
Bracali. SEXTUOR sur un thème de Monteverdi pour 3 trompettes et 3 trombones avec 4 timbales et percussion.	
Partition	20,20
Parties	24,70
Lodéon. DIVERTISSEMENT, pour 4 trompettes et batterie ad lib.	
Partition	7,20
Parties	16,80
Tissé. STANCES MINOENNES, pour 2 trompettes ut ou si b, cor en fa, trombone, tuba (B. L. 910).	
Partition	14,90
Parties	20,20
Tremblay de la Croix. DIVERTIMENTO pour percussion et 8 instruments à vent.	
Partition In-8	27,90

Éditions ALPHONSE LEDUC 175, rue St-Honoré PARIS 1<sup>er</sup> - 073.12.80 & 48.61



**Saxophones  
Trompettes  
Clarinettes  
Flûtes, etc...**

**Palmet**

66, rue de Houdan, T. 477.03.35  
73 - MANTES-LA-JOLIE  
la Grande Marque Française  
catalogue franco sur demande

# NORD ET PAS-DE-CALAIS

Toujours prête à rythmer les événements béthunois, l'Harmonie municipale n'a joué que pour elle-même : elle fêta Sainte Cécile.

Est-il une manifestation communale, qu'elle soit marquée du signe de la joie, du souvenir ou même de la tristesse qui ait lieu sans l'Harmonie municipale ? Non. Elle est à Béthune, une marque vivante de fidélité, de persévérance et de courage. Elle est là, toujours là, rythmant la vie commune de la population béthunoise.

musique. MM. Jean-Pierre Marécaux et Christian Hu, les jeunes mariés de l'Harmonie, reçurent un cadeau.

A la fin du banquet qu'il présidait, M. Pad remercia à nouveau les musiciens de l'Harmonie : « On ne peut rien faire sans vous », leur dit-il. Il rappela à leur mémoire le nom d'un ancien, Charles Nalinck. On envisage de transporter son buste du jardin public, où il n'a que des visites estivales, vers un autre lieu plus fréquenté.

Une telle journée ne pouvait que se terminer en musique. L'Harmonie sacrifia à cette nécessité et les airs les plus entraînants furent dansés ses hôtes au Foyer Albert.

### LES MEDAILLES

Liste des musiciens de l'Harmonie et de la batterie décorés de la médaille de la Confédération musicale de France :

Médaille bronzée pour 30 ans de présence : MM. Meriin Jean, Taffin André.

Médaille argentée pour 40 ans : MM. Flament Georges, Delabarre Henri, Penin Georges, Dufrenoy Louis (au 14-7-1951).

Liste des musiciens de l'Harmonie et de la batterie décorés d'une ou de plusieurs médailles de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais :

Médaille bronzée pour 20 ans : MM. Dumetz Gérard, Taffin André.

Médaille dorée pour 40 ans : M. Taffin André.

# NORMANDIE

## Concours International de Musique à Cabourg (Calvados) le 21 juin 1970

La Fanfare les Enfants de la Plage de Cabourg, cité des fleurs, organise un concours international, le dimanche 21 juin 1970. Indemnité par musicien de 5 F à 12 F selon classement de la société, plus indemnité kilométrique de 0,925 par exécutant, sans limitation d'effectif, trajet aller (route ou fer) à partir du 51ème kilomètre jusque 350 kilomètres. Tous renseignements chez M. Dessouilles, avenue des Frères-Hurtaud, Cabourg - 14.

### CABOURG

La fanfare de Cabourg « Les Enfants de la Plage » a fêté Sainte-Cécile le dimanche 30 novembre.

Au cours de la messe de 10 h., célébrée à la mémoire du président Elvierre, décédé le 31 mai dernier, les musiciens sous la direction de M. A. Mabire, ont exécuté les morceaux suivants : « Marche religieuse d'Alceste » de Guck, « Judex » de Gounod, « Andantino » de Mozart et à la sortie le « Chœur des Franciscains de Lohengrin » de Wagner.

A l'issue de l'office, la fanfare défilait dans les principales avenues de Cabourg et se rendait à la mairie où un vin d'honneur réunissait autour de M. Manat, maire, et M. Champeaux, nouveau président de la société les musiciens et les personnalités locales.

MM. Champeaux et Mabire remettaient les médailles de la CMF (vétérans) à titre posthume à Mme Rivierre, veuve du regretté président et à M. Paul Lecomte, vice-président actuel de la fanfare, toujours dévoué à la société.

Un banquet amical présidé par M. Champeaux termina cette belle journée. Au cours de ce repas le maire de Cabourg M. Manat félicita le président, chef et musiciens pour l'ambiance de joie et d'amitié que crée la fanfare dans la cité des fleurs.

Il se réjouit notamment du prochain concours de musique qui se tiendra le 21 juin 1970 à Cabourg et souhaite à la société longue vie pour le plaisir de tous.

### LISIEUX

C'est devant une salle bien garnie que l'Harmonie Municipale vient de donner son circonstancié concert de Sainte-Cécile. Grâce à l'aimable et fidèle participation d'exécutants extra-muros, complétant l'effectif local, M. André Petit pu mettre sur pied le beau programme annoncé et dont l'exécution, en tous points remarquable, a été fort goûtée et chaleureusement applaudie.

Dans sa présentation, M. Anne tint à complimenter les jeunes présents qui viennent d'être admis au Conservatoire national supérieur de Paris : Dutot, Hamer, Lacour, de Caen, et J.-P. Lacour de Lisieux. Il eut un mot aimable pour ceux n'ayant réussi qu'au difficile premier concours : Basset, Laurès, de Caen ; Cullier et J.-P. Soubliou, de Lisieux.

L'« Ouverture en ut », de Catal. Normand né à L'Aigle en 1773, servit de lever de rideau. Lui succéda l'immortelle « Symphonie Inachevée », jouée 40 ans après la mort de Schubert, son auteur. Un « Menuet et Fugue » de A. Massis, ancien inspecteur de la Musique au Ministère des Affaires Culturelles, permit à l'ensemble de se jouer de la véritable exécution de ce genre d'écriture, spécialité de J.-S. Bach.

C'est l'entracte, au cours duquel M. Thomas, président de l'Harmonie, remercia l'assistance, saluant les autorités présentes en exécutant certaines autres, dont M. le sous-préfet et M. le député-maire. Il complimenta M. André Petit et toute sa troupe avec un mot particulièrement agréable à l'adresse des amis de l'extérieur.

La prioration fut l'appel à la générosité de l'assemblée.

La deuxième partie débuta par la somptueuse, puissante et brillante « Marche du couronnement de la Muse du peuple », œuvre maîtresse de G. Charpentier, mort à 98 ans en 1956, et toute sa vie habitée à la Muzette, « Deux danses » (numéros 5 et 6) de Brahms, extrait des 21 « Danses hongroises », dont leur séduction s'exerce toujours, furent exécutés sans accroc. Et le concert se termina avec l'« Ouverture de la Belle Héloïse », d'Offenbach, dont la musique aux thèmes vifs et aux rythmes animés firent la fortune de cette œuvre, caractéristique expression du Second Empire « bon vivant ».

Pour compléter son hommage à sa « Patronne », l'Harmonie Municipale a débuté sa journée de dimanche en allant se recueillir devant le monument aux morts. Une gerbe du souvenir fut déposée par MM. Thomas et le docteur Devaux, respectivement présidents de l'Harmonie et de l'Orchestre Symphonique. Après quelques mots de M. Thomas à l'adresse des défunts de l'Harmonie, minute de silence, sonnerie « Aux Morts » et « Marcellaise ». Étaient en outre présents à cette traditionnelle manifestation : le docteur Bisson, député-maire ; MM. Eon et Ronné, conseillers municipaux ; le capitaine Glais et son adjoint ; M. Anne, président de la Fédération Musicale de Normandie, etc.

Puis messe en musique en l'église Saint-Désir, où furent interprétés successivement : le 1er Mouvement de la « Symphonie Inachevée », de Schubert, présenté au concert le mardi précédent ; un « Nocturne », chant élégant plein de charme, de douceur et de finesse, de Paul Fauchet, extrait de sa Symphonie ; un extrait de la « Cantate 147 », de J.-S. Bach, « Jésus que ma joie demeure », morceau délicieux souvent entendu sous les doigts des organistes, et la « Marche du Couronnement de la Muse du Peuple », de G. Charpentier, qui, elle aussi, fut l'apothéose du concert de mardi.

L'hôtel de Normandie recevait ensuite, conjointement, les membres et leurs familles de l'Harmonie et de l'Orchestre.

Au moment des toasts une splendide gerbe fut remise à Mme Bisson, alors que des cadeaux assortis de fleurs furent offerts à M. et Mme A. Petit et à M. et Mme Muzkensturm, respectivement remis par Stéphane Lair, accompagné de Maryvonne Bonnet et Francis Gourlay et Françoise Lecomte, jeunes musiciens, interprètes des membres des deux groupes, manifestant leur reconnaissance et leur estime à leurs directeurs. M. Thomas et le docteur Devaux remercièrent la municipalité qui, par une subvention substantielle, permet la présentation par les deux sociétés de concerts de qualité.

M. Anne remercia le docteur Bisson, président de la commission des Finances départementales, de l'octroi, par le Conseil général, à la Fédération Musicale de Normandie, d'une subvention dont une part est reversée aux sociétés du département présentant des élèves aux épreuves fédérales, part s'ajoutant à la modeste subvention du ministère des Affaires culturelles pour le même objet. S'adressant au député Bisson, il sollicita son intervention pour l'aboutissement des vœux répétés de la Confédération Musicale de France pour rendre effectif l'enseignement de la musique dans le premier degré, tel que le prévoient, depuis toujours, les programmes scolaires, planche de soutien pour la pérennité des sociétés populaires de musique.

Et le docteur Bisson de proclamer la fierté de la ville de posséder

deux belles sociétés pour lesquelles la sollicitude de la municipalité ne se départira jamais. Il se plut à rappeler les bienfaits de l'école de musique, dont l'initiative de création reste à M. Anne. Répondant plus particulièrement à ce dernier, il invoqua les mesures d'austérité prises par le Gouvernement, ne permettant pas, pour le moment, la création de nouvelles dépenses ; il profita de cette occasion pour faire comprendre d'avantage pour assurer que l'on s'ait, prises pour assurer le redressement des finances nationales, en bonne voie de réalisation.

Après les discours, M. Anne a remis à M. Paul Moreau la médaille d'or de la Fédération Musicale de Normandie, et la Palme d'or de la Confédération Musicale de France pour 50 années d'activités dans les sociétés musicales.

### CHARTRES

C'est la tradition. Les efforts des musiciens de l'Harmonie municipale, des chorales de la ville, guidés par deux chefs dont le dévouement n'a d'égal que la science, M. Léon Cordier, directeur de l'école municipale de musique, et M. l'abbé Pierre Herfroy, maître de chapelle de la cathédrale, renouvent l'intérêt de l'annuelle messe musicale en l'honneur de sainte Cécile.

Avec que M. le chanoine Barrozier, archiprêtre de la cathédrale, remontait la nef, suivi des personnalités qu'il avait accueillies au portail Royal, les trompettes et les timbales de l'Harmonie jouaient, en première mondiale, une courte et brillante fanfare de Manuel de Falla. laquelle était suivie d'une Marche solennelle de Haendel, d'une grandeur et d'une majesté impressionnantes, extraite de l'oratorio « Judas Macchabée ».

Les chorales, soutenues par l'orgue de chœur devant lequel s'était assis le maître Victor Ruello, entonnaient en guise de chant d'entrée : « Un cri retentit dans la nuit », de R. Duran.

A l'offertoire, un morceau interprété par l'Harmonie dans une transcription libre et une instrumentation que la réverbération des voûtes du grand édifice rendait épaisse ; il s'agissait de l'air si émouvant que le soprano chantait au début de la troisième partie de l'oratorio « Le Me-Je » sur les paroles confiantes et « Je sais que mon Rédempteur vit ».

Le Sanctus de Patron, maître de chapelle du Sacré-Cœur de Montmartre, arrangé par M. Léon Cordier pour l'Harmonie, était chanté avec beaucoup d'enthousiasme par les voix malheureusement en nombre insuffisant pour être équilibré avec la masse orchestrale.

Durant l'élévation, la batterie-fanfare, dirigée par M. Ramseyer, sonnait « Aux Champs ».

L'Harmonie municipale donnait ensuite, pendant la Communion, une exécution impeccable du Prélude d'Axel.

Pour la fin de la cérémonie se célébraient les deux chants de la musique J.-S. Bach avec le final de sa Passion selon Saint Jean, pour chœurs et orchestre, dans une orchestration de M. Léon Cordier, et Haendel avec le Rigaudon, célèbre extrait de Water Music, pièces jouées avec flamme et brio.

De nombreuses personnalités assistaient à cette messe de Sainte-Cécile.

M. Guyader, chef de cabinet de M. le préfet, le représentant : M. Claude Gerbet, député d'Eure-et-Loir ; M. Marcel Gaudard, conseiller général, maire de Chartres ; Mme Vigneron, adjointe d'honneur ; MM. Allard, Chardon, Fisseau, Sopéna, adjoints ; M. Joseph Pichard, ancien maire ; M. Denizot, trésorier, payeur général ; le colonel Rierocque, commandant la BA 122 ; le colonel Burguay, commandant le bureau de recrutement ; plusieurs conseillers municipaux, dont M. Clément, directeur de la Commission de l'Harmonie municipale, et M. Jean Gilbert, président-directeur général de l'Echo Républicain, etc.

### EVREUX

La qualité pale. Du moins chez les mélomanes. Et les réactions sont parfois surprenantes, soit être fidèle au rendez-vous quand on lui offre une affiche musicale de grande classe. L'école de musique n'a bien compris et organisé ses concert : en conséquence. Le prestige des musiciens, quand il s'agit de l'Orchestre Jean-François Pallard suffirait à bien remplir le théâtre. Le climat de nouveau musical créé par M. Lion et son équipe ainsi que les liens d'amitié qu'ils ont noué dans tous les milieux parviennent à faire le reste : une salle comble et un triomphe. Ce fut déjà le cas lors de la tenue des musiciens de Jean-François Pallard il y a trois ans.

Dit que l'Orchestre Jean-François Pallard est de qualité est une évidence, presque un pléonasme. En fait, la foi commune qui anime ces virtuoses, leur amour fidèle à l'ensemble — à l'exception de l'alto, les autres instruments étaient les mêmes qu'en 1966 — font que la musique de chambre est la musique à sa perfection. La formation musicale sans un heurt, avec une maîtrise d'harmonie qui pourait ne donner rien à la mélomanie.

Car l'Orchestre est animé par un enthousiasme, une jeunesse, une fraîcheur qui transpirent cette perfection technique. Et qui, de plus, le conduisent hors des sentiers battus. Son chef, Jean-François Pallard, ne sur un registre musical étendu, qui ne désigne pas les autres, un plus contemporain. L'impressionnant savoir musico-éthique de son chef, son goût de la recherche l'amenent à défendre, à côté de pages célèbres, des partitions méconnues. Chaque concert est ainsi un moment heureux, soit l'œuvre en même temps son lot de découvertes.

D'ailleurs, la réputation s'appuie sur la qualité. L'Orchestre, composé en 1922, dans la très modeste « Nulle » aux sonnettes présentes, permit à Jean-François Pallard, violon solo, de faire la démonstration de sa grande maîtrise. Mais la jeunesse, l'intelligence, la finesse des musiciens étaient aussi bien dans la délicate « Sérénade pour orchestre à cordes » de Brahms, que dans les pièces du XVIIIème comme le « Chaconne en sol mineur », de Purcell ou la « Concerto pour deux violons et orchestre », de Torelli.

Le public a fait un accueil chaleureux à ces interprétations. Trois rappels marquèrent la fin du concert. Les spectateurs les plus enthousiastes étaient aussi les plus jeunes.

Miracle d'un accord profond entre deux jeunes-ses : celles d'un orchestre et de son public...

# ORLÉANAIS-BERRY

## La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 à Amboise

Les cérémonies organisées à Amboise, notre belle cité d'Indre-et-Loire, ce mardi 11 novembre 1969, et en commémoration de l'Armistice de 1918, revêtaient, cette année, un caractère exceptionnel, que lui donnait la présence et la participation de la musique régionale de la 1ère Région Militaire, venue de Tours avec mission, non seulement de rendre les honneurs à notre ministre d'Etat, chargé de la

Défense nationale, M. Michel Debré, conseiller général et maire d'Amboise, mais aussi pour y faire entendre les accents militaires, fiers et émouvants, qui animèrent la foi et le courage de tous nos combattants des guerres 1914-18 et 1939-45. M. Michel Debré n'avait pas hésité à venir, en toute hâte, se mettre aux côtés de ses chers administrés, et toutes ses grandes obligations ministérielles satisfaites à Paris, ce même jour, pour honorer de sa présence ce fervent hommage du souvenir, rendu par la ville d'Amboise à ses Anciens Combattants, morts ou survivants. Le cérémonial, d'usage avait lieu, l'après-midi devant le monument élevé à la mémoire de ses morts au champ d'honneur et, ensuite, au cimetière municipal. Il avait rassemblé autour de M. le ministre de la Défense nationale, les hautes autorités militaires de la 1ère Région, les hautes personnalités municipales et une population nombreuse et recueillie. Ce cérémonial était également animé par la jeune et vivante Musique municipale, que dirige avec talent M. André Klein, son excellent chef. Après ces diverses manifestations, pleines de gravité et d'émotion, l'on s'était rendu en la grande et belle salle des fêtes d'Amboise pour y entendre un fort beau concert, très émouvant, donné par la musique de la 1ère Région Militaire, placée sous la haute direction du capitaine Laurent Vézolli, son talentueux chef. Le programme de ce concert comportait une audition d'œuvres de notre grand répertoire classique et une audition de chants, chansons, hymnes et marches militaires, présentés sous le titre « Evocation du 11 novembre ».

Après l'exécution de « La Marcellaise » réglementaire, marquant l'arrivée de M. Michel Debré et des hautes autorités, nous entendîmes, tout d'abord, une belle suite pour Harmonie intitulée « Lointains Pensées », du chef de musique-capitaine Lasalmonie.

Une émouvante « Églogue » y rend hommage à tous ceux qui sont morts pour que vive la France. Et son « Carillon » symbolise le souvenir de nos clochers victimes de la guerre ; une fort belle œuvre. Puis vinrent « Les Cathédrales », de G. Pierné, un beau prélude, inspiré par un poème dramatique d'Eugène Morland et transcrit avec art par le chef de musique-capitaine Paul Semler-Collery. Ensuite, nous entendîmes « Mésidor », le chef-d'œuvre bien connu d'Alfred Bruneau ; un « Adagio » d'Ambrosini et la « Marche Héroïque » de Saint-Saëns, avec chant.

Après un bref mais éloquent discours, prononcé par M. Michel Debré, remerciant les organisateurs et les amateurs de cette belle réunion artistique et traditionnelle, ce fut « Evocation du 11 novembre » qui nous fut offerte par notre excellente musique militaire. La « Victoire ou la mort » ; « Washington-Post », en l'honneur des Américains ; une « Marche Anglaise », « Sambre et Meuse » ; « La Madelon », chantée ; « Le Père la Victoire », œuvres bien connues, évoquèrent les actions héroïques de la guerre 1914-18. Les marches de la « 2ème DB », de Clowez ; « Bir-Hakeim », la « 1ère DB », avec chœurs, nos propres œuvres, et ce « Chant des Patriotes » que le dus mettre sur pied en une nuit, pour être joué et chanté le lendemain, devant le conseil de Guerre, à Alger, nous rappelaient les heures historiques de la dernière guerre 1939-45. « La Marcellaise », chantée en musique, exécutée en la version originale de Berton, terminait cet impressionnant et magnifique programme. Le grand Brénot, dont nous célébrons cette année le centenaire de sa mort, a été travaillé en sa totalité. Des commentaires très documentés, faits par le capitaine Vézolli, nous furent présentés à l'audition de toutes les œuvres du pro-

Dans tous vos Congrès et Manifestations, n'oubliez pas de porter l'insigne de la Confédération Musicale de France

gramme. Je n'omettrai point de dire que le capitaine Vellozzi, alors sous mes ordres, et chef de cette belle musique de la 1ère Région Militaire, participa, comme jeune soldat-musicien, dans une unité du corps expéditionnaire formé en Afrique du Nord, aux nombreux combats livrés pour la libération de notre grande et chère France. Il a donc vécu lui-même ces longues et glorieuses heures qu'il rappelait avec art et éloquence. En soirée, un grand film, projeté au théâtre municipal : « Tu moissonneras la tempête », clôturait cette belle manifestation du souvenir, très émouvante et très artistique en sa grande et belle tradition héroïque.

Capitaine F. BOYER.

**UN EXEMPLE A SUIVRE : STAGE MUSICAL DE MÂCON**

Un accordéoniste, M. Alain Hardy, membre de l'École Nationale de Musique Populaire d'Orléans a participé du 20 au 31 juillet, à un stage d'éducation musicale.

Les stages musicaux qui se déroulent à Mâcon sont destinés à former des moniteurs pour les sociétés de musique. Ces stages durent une quinzaine de jours et théoriquement trois années sont nécessaires pour arriver au but.

Quelques stagiaires, de niveau musical plus élevé, jouent le rôle de moniteurs ; ils sont suivis par un professeur, qui, en fin de stage, donne une note et fait part de ses appréciations. Si les résultats sont favorables, vous obtenez le diplôme de moniteur.

Il est souhaitable de lire au moins la clé de sol et la clé de fa 4<sup>e</sup> en première année. La connaissance de sept clés est indispensable pour la dernière année.

De même, les dictées musicales à une voix en 1ère année passent à deux voix en 2ème année et à trois voix en 3ème année.

La théorie est également enseignée ; son niveau varie suivant les années. Le niveau de catégorie moyen des concours fédéraux est suffisant en première année.

Des cours particuliers d'instrument sont dispensés quotidiennement à tous les élèves, tous les instruments sont admis. De plus, chaque jour, des répétitions réunissant tous les instrumentistes en une seule harmonie, permettent de préparer le concert final.

Certains élèves peuvent même diriger l'Harmonie sous les conseils du chef de musique.

Des devoirs de théorie et des leçons de solfège obligatoirement chantées sont en outre donnés par les moniteurs qui les notent.

La FMOB se doit de féliciter M. Alain Hardy de sa participation au stage de perfectionnement de Mâcon. Elle souhaite que cet exemple soit suivi de nombreux autres ; la qualité musicale et l'essor même de nos sociétés ne peuvent que s'en trouver affirmés.

La Fédération Musicale de Saône-et-Loire, organisatrice du stage musical de Mâcon, remercie la FMOB pour son article élogieux et informe ses dirigeants que les candidats au stage, dans la limite des places disponibles, seront toujours acceptés avec plaisir.

EXTRAIT DU BULLETIN DE LA FEDERATION MUSICALE DE SAONE-ET-LOIRE NOVEMBRE 1969

**QUEST**

M. Marcel Boucard à l'honneur

La médaille de la Jeunesse et des Sports vient d'être attribuée à M. Marcel Boucard.

Des générations de musiciens savent que la musique populaire doit à la famille Boucard. Il y a cinquante ans, et plus, nombreux furent ceux qui firent leurs débuts au Cercle Philharmonique sous la baguette de celui qu'ils appellent

familièrement « le Père Boucard ». Longtemps, très longtemps, notre société musicale fut marquée du sceau de celui qui avait su faire fort, brillamment, dans les nombreux concours, la bannière locale.

Son fils Marcel est son digne continuateur et, étant à la retraite, à l'âge où beaucoup ne songent plus qu'à chausser les pantoufles, M. Boucard, qui aurait pu mener une vie paisible dans la maison de ses parents, prit son bâton de pèlerin.

A l'heure où le Cercle philharmonique traversait une crise d'effectif, il sut rallier, autour de lui, toutes les bonnes volontés.

Il veilla, surtout à la formation des jeunes, s'attachant des professeurs, amenant de jeunes musiciens dans les rangs du Cercle et faisant de notre société locale un pôle d'attraction pour l'arrondissement.

Fortement attaché à notre province, il devenait le directeur de la Muse Angérienne et de son groupe folklorique Les Guéuriers, n'hésitant pas, lui aussi, à payer de sa personne et participant à l'orchestre. Comme compositeur, nombreuses de ses œuvres ont été retenues dans les concours de la Confédération Musicale de France.

Vice-président de la Fédération des sociétés musicales de l'Ouest, pour la Charente-Maritime, il dirige l'Harmonie départementale, son dévouement dépassant largement le cadre de notre arrondissement. Il est, en outre, très souvent, désigné comme membre du jury dans les différents concours régionaux.

Ce travail ne date pas d'hier, car, avant de se retirer à Saint-Jean, il était directeur de sociétés musicales à Rodez.

C'est donc toute une vie de dévouement à la cause de la musique et des jeunes qui est ainsi justement récompensée.

Nous sommes heureux d'adresser nos vives félicitations à M. Boucard pour cette distinction.

**Cent ans de vie musicale à Marans**

Un proverbe dit : « Une ville sans musique est une ville sans âme ». C'est sans doute ce que pensèrent les notables du temps en fondant en 1854 la société « Musique Philharmonique ». A l'origine de cette naissance, les familles boucardes, Barou, Toutant, Recius, Paillé et bien d'autres. Le siège social était à l'école confessionnelle dite « des Frères », rue des Fours, à l'emplacement actuel de l'entreprise industrielle Deva.

M. William Binaud, courtier maritime, talentueux musicien de surcroît, fut le premier chef de cet ensemble musical composé uniquement de violons et bois.

En 1880, de nouveaux instruments virent grossir l'effectif, permettant d'augmenter le volume des sonorités. C'est alors que la transformation en harmonie fut décidée sous la baguette du nouveau chef, M. Emile Pateau.

Durant de nombreuses années, les concerts donnés par ce groupement musical, furent très goûtés par la population, la qualité des solistes autorisant l'exécution parfaite de belles pages musicales.

Dans le même temps, la qualité de l'époque, conduite par M. Fargara, s'inquiéta de la autorité grandissante de cette société d'apparence opposée à leurs idées. Alors, pourquoi pas une musique municipale ?

Cette idée avait fait son chemin, le 8 février 1885, Marans compte une deuxième société de musique : « L'Union musicale, musique municipale », tel est le titre qui figure sur le brevet d'identité établi à cette époque.

Président : M. Jules Aimé ; directeur : M. Ausel.

Cette nouvelle phalange musicale accueillit dans ses rangs les éléments laïques de la ville et bien vite s'installa une rivalité qui va s'amplifier d'année en année.

Deux clans bien distincts se forment. Les laïques, bien entendu, avant vite fait de baptiser leurs rivales « Les Célestes » dont la société est apparue ironiquement « Musique bourgeoise ou céleste » en raison de son affinité avec l'école « des Frères ».

1903. — La musique municipale avait presque atteint sa majorité, elle veut prouver sa valeur naissante. Dirigée par M. Ruland, son nouveau chef dont les connaissances étendues font merveille, elle prend part au concours de La Rochelle des 15 et 16 août.

Pour son premier test officiel, elle obtient deux premiers prix.

**DEUX SOCIETES RIVALES S'AFFRONTENT**

1904. — Concours à Fontenay-le-Comte. Ne voulant pas être en reste avec sa rivale, la musique dite « bourgeoise » y participe aussi avec beaucoup d'ambitions.

Nos deux sociétés s'affrontent dans la même division. Même morceau imposé « Dracoena », ouverture de Carpentier. Hélas ! déception dans le camp des « Célestes », trahis par le trombone solo, au cours de l'exécution devant le jury.

La municipalité triomphait donc le retour à Marans était joyeux comme bien l'on pense, un martial défilé improvisé réhaussant le prestige des laïques, tandis que les adversaires malheureux regagnaient leurs pénates l'oreille basse.

Nos anciens aimaient à narrer ces faits authentiques, illustrant bien les combats d'opinions du début de ce siècle.

Ce fut également un tournant dans l'histoire de la musique locale. En effet, la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui survint peu après provoqua la fermeture de l'école des « Frères ». La société dut déménager. Elle établit son quartier général salle Saint-Joseph, aujourd'hui salle municipale des fêtes.

Alors s'amorce le déclin de cette association dont les éléments quittent peu à peu les rangs pour s'installer aux pupitres de la société rivale « L'Union Musicale ». 1908 voit la disparition de la musique « bourgeoise » dont la valeur fut appréciée en son temps.

Quelques musiciens ayant vécu ces péripéties sont encore de ce monde. Grâce à eux, nous avons pu évoquer une page musicale colorée d'avant 1900, débordant un peu sur le début du siècle présent.

L'Harmonie municipale a donc gagné le droit de représenter la ville de Marans dans les concours successifs, cucillant de nombreuses médailles orgueilleusement épinglées sur la bannière sur laquelle figurent en bonne place les armes de la ville.

La première guerre mondiale éclate. La patrie a besoin de tous ses enfants pour défendre son sol menacé. Les musiciens comme les autres répondent à l'appel. La société voit amoindrir considérablement son effectif. Son activité est presque nulle. Hélas ! nombreux sont les musiciens qui ne reviendront pas.

Vingt ans plus tard, le nouveau cataclysme mondial déclamera ses rangs une fois encore. L'Union musicale a beaucoup souffert des deux guerres.

La période suivant l'armistice s'avéra difficile. Nombreux sont les sociétaires qui, traumatisés par quatre années de sacrifice et de souffrance ne représsent pas leur place aux pupitres.

Pendant, une nouvelle génération reprend le flambeau. En quelques années l'harmonie municipale retrouve sa place parmi les meilleurs du département, participant aux nombreux fêtes, festivals et concours qui se succèdent entre les deux guerres.

**OU LE CONCERT MENE AU THEATRE**

La timide apparition d'une chorale — juste le temps de monter l'opérette « La Cocarde de Mini Pinson » — donne l'occasion au Comité directeur de l'harmonie d'élargir le recrutement.

Jeunes gens et jeunes filles se joignent aux musiciens dirigés à ce moment par M. Frédéric Rastat. La présidence est assurée par un homme dynamique à souhait, M. Henri Calmel. C'est l'ère des opérettes qui durant sept-huit ans (jusqu'en 1939) feront passer des soirées bien agréables à nos parents.

Nombre de ceux-ci connaissent par cœur les airs célèbres de ces opérettes : « Les Cloches de Corcville », « Le Petit Duc », « Les Petites Michus », « Les Saltimbanques », « La Fille du Tambour Major », « Réve de Valse », « Dernière Valse », etc. Tous ces succès ont été joués sur la scène municipale uniquement par les éléments locaux, tous acteurs occasionnels, mais animés d'une foi communicative.

Avec la disparition du président Henri Calmel en 1930, s'éteignit la branche théâtrale qui fut l'orgueil de l'Union musicale pendant cette période.

**L'ENFANT EST LE SEUL ESPoir DES MUSIQUES POPULAIRES**

Après ces heures de prospérité, l'Harmonie municipale connaît, comme toutes les sociétés, des heures difficiles. Raison majeure : la suppression presque totale des musiques militaires.

M. Fernand Bonnin, le dévoué secrétaire général d'alors, lance son fameux slogan : « L'enfant est le seul espoir des musiques populaires ». Sur son initiative, cette propagande pour les jeunes porte ses fruits. Elle coïncide avec l'arrivée d'un nouveau chef, M. Couillon, qui se dépense sans compter pour l'éducation musicale des jeunes, dont certains ont fait par la suite une brillante carrière dans les musiques militaires encore existantes.

L'Union musicale voit à nouveau grossir son effectif. Le talent incontestable de ses chefs de pupitre lui permet de glaner de nombreux lauriers dans les grands concours nationaux. Elle atteint alors son apogée.

Mais cela pose des problèmes financiers qu'il faut résoudre au plus vite. L'organisation d'un bal paré masque s'avère une réussite inespérée. Une deuxième expérience dépasse les prévisions les plus optimistes. On sait maintenant que la réputation carnavalesque — créée il y a trente ans — a dépassé depuis longtemps le cadre régional.

Une dizaine des milliers de spectateurs sous le marbre couvert, venus de divers horizons apprécier le merveilleux défilé des travestis, tout

cela dans un décor renouvelé chaque année.

Les heures sombres de 1939-1945 freinent bien sûr l'œuvre entreprise. Mais son président actuel, M. Maurice Calmel (maire de Marans) élu en 1947, donne une impulsion nouvelle. Depuis cette date, il s'est appliqué à réorganiser les cours gratuits de solfège et d'instruments, qui ont permis de présenter chaque année de nombreux candidats aux examens organisés par la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest (FSMO) sous l'égide de la Confédération Musicale de France. Des bons éléments ont été ainsi découverts aussitôt placés sur les rangs.

En 1960, l'Union musicale a fêté son 75ème anniversaire avec un éclat particulier, mais le sommet de ses réalisations est atteint en 1965 avec le concours de trente-sept sociétés venues des quatre coins de la France, 2.000 exécutants, ce qui a motivé un bel éloge de M. Bonnin, président adjoint de la FSMO, lequel, après avoir insisté sur la réussite du concours au point de vue musical a déclaré : « C'est la plus importante manifestation musicale populaire de tout le Sud et l'Ouest de la France en 1965 ».

C'est tout à l'honneur du Comité directeur que préside avec tant d'autorité M. Calmel.

Tant d'activités nécessitent un noyau de musiciens très actifs et une parfaite entente. Malheureusement, la situation actuelle de la société se dégrade lentement. Les anciens disparaissent et les jeunes ne sont guère enthousiastes pour combler les vides, tant ils sont sollicités par l'évolution rapide du monde actuel. Ils seraient peut-être soulagés que les sociétés musicales populaires fassent un effort dans la modernisation des programmes, qu'elles essayent de se libérer d'un certain conformisme. En un mot, que l'éducation musicale des jeunes soit repensée pour être plus accessible aux débutants.

L'Union musicale de Marans, pour sa part, en est consciente. Nous sommes persuadés que dans un proche avenir, ses dirigeants se montreront des novateurs éclairés pour que dans quelques années soit célébré avec un faste digne de son passé, le centenaire de l'Harmonie municipale de Marans.

**PICARDIE**

Président l'assemblée générale de la Fédération Musicale de Picardie qu'il dirige avec l'autorité et la clairvoyance que l'on sait, le Maître Charles Jay a prononcé un discours de circonstance qui dépasse à la fois et de beaucoup les confins fédéraux et la portée habituelle de ces allocutions.

Après avoir remercié et félicité les plus proches de ses collaborateurs, notamment M. Caillier, auteur du rapport moral et M. Willemot, rapporteur financier, M. Charles Jay a montré l'intérêt de maintenance et la valeur sociale des sociétés musicales démocratiques.

« Il est aisé de constater que la FMP n'est pas une institution qui s'installe confortablement dans une routine, dans une tradition commode et sans obstacles — et par là sans danger — mais qu'au contraire elle s'est assigné, par devoir, la tâche difficile de galvaniser le moral de tous ceux qui veulent la suivre dans la voie de la renaissance de la musique dans notre région. Renaissance n'est pas tout à fait le mot qui convient. Si vous me per-

mettez en néologisme, c'est maintenance de la musique que je voudrais dire.

En tous les cas, notre but à tous et notre espoir, c'est d'en assurer la pérennité !

« Le moyen le plus sûr de maintenir, d'entretenir, de développer est assurément de créer des pousses nouvelles, de semer le bon grain. Beaucoup d'entre nous l'ont déjà compris et partout où cela est devenu possible, grâce à la volonté bien déterminée d'hommes providentiels, d'éducateurs nés, d'animateurs éclairés, d'édiles clairvoyants nous avons vu le spectacle — combien réconfortant ! — de jeunes garçons, de fillettes se joindre dans les rangs de leur société aux exécutants les plus anciens. Ces jeunes avaient été instruits, certes ! par leurs aînés mais, mieux encore, ceux-ci avaient su les intéresser, les capter, les retenir.

L'on me dit souvent : « dans les campagnes les enfants que nous débutions poursuivait leurs études dans les CEG, dans les CET, etc. et de ce fait échappent à notre férule. C'est vrai, peut-être pour certains d'entre eux. Mais tous ne sont pas irrécupérables. Le temps des loisirs permet aujourd'hui de fixer les heures de cours ou de répétitions à des jours et à des heures propices. Tout cela est affaire d'organisation. Mais aussi de bon vouloir et de... volonté.

Il s'est créé dans le département de la Somme, depuis un certain temps, nombre de véritables écoles de musique. Permettez-moi d'en féliciter et d'en remercier les promoteurs, les animateurs, les professeurs. D'en remercier aussi les maires et les conseillers généraux qui leur ont facilité la tâche. Qu'ils soient assurés que leur participation est hautement appréciée de nous et que l'avenir leur procurera les plus grandes satisfactions et la preuve que les efforts et les sacrifices consentis n'ont pas été vains. Notre rôle, certes ! est de provoquer les initiatives, mais aussi d'en favoriser la réalisation, d'en vérifier la bonne marche, le bon rendement pour, finalement en apporter la caution à ceux qui en supportent la responsabilité, j'allais dire la paternité.

On ne saurait contester que les réalisations de la FMP ont aussi une valeur d'exemple. C'est pourquoi son président est fondé à ajouter, à ses considérations générales cette note particulière.

Notre rôle est aussi d'harmoniser les efforts de chacun de nous. Les examens auxquels ont participé cette année plus de six cents élèves nous donnent l'occasion de nous confronter. Les concours d'honneur qui se passent au Conservatoire national de la région et où tous les centres d'examen ont été représentés, ont donné la preuve de cette harmonisation, de cet équilibre, de cette homogénéité.

Notre rôle de catalyseur a fait mieux que cela : de nombreuses villes dans le département nous ont permis de constater une évolution notable et un progrès certain dans la qualité et dans le comportement de nombre de sociétés. Certaines ont demandé leur reconnaissance, d'autres suivront. Bref ! les sociétés bougent. Certaines timidement encore. Certaines autres avec plus d'assurance. Enfin il y a celles qui s'imposent parce que convaincues et sûres d'elles se jugeant peut-être téméraires. Ces dernières, ont raison. Le Picard — et j'en suis un d'adoption — a quelquefois peur de son ombre. A-t-il un complexe d'infériorité. Si c'est cela je veux immédiatement l'en détourner.

Tout ce qui concerne

**L'HABILLEMENT**

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES COIFFURES CHEMISES

La tenue comprenant : Casquette, Vareuse, Pantalon,

à partir de 119 Frs

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne - PARIS-8<sup>e</sup> Laborde 34-00.

**SEINE-ET-MARNE**

**Harmonie de Thorigny**

Le concours de musique organisé par la Fédération des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne s'est tenu cette année à Chelles. Et il y a tout lieu d'être particulièrement satisfait des brillants résultats obtenus par les jeunes musiciens de l'Harmonie à ce concours.

Voici les diverses mentions décernées à nos jeunes musiciens :

Degré préparatoire. — Dervillez Martine, flûte, 1ère mention ; Endewell Brigitte, flûte, mention bien ; Endewell Frédéric, clarinette, mention très bien ; Mourot Catherine, clarinette, mention TB avec félicité ; Neurauder Patrick, clarinette, mention TB avec félicité ; l'unanimité ; Vernay Eric, clarinette, 1ère mention ; Lepelletier Thierry, saxo-alto, mention bien ; Perrier Christian, saxo-alto, mention bien.

Degré moyen. — Fallet Francine, flûte, mention très bien ; Bayar Michel, hautbois, mention TB avec félicité ; Bachel Jean-Claude, trompette, mention bien.

Degré supérieur. — Paris Dominique, clarinette, 1er prix avec félicité ; Brouhin Patrick, trompette, 1er accessit ; Foret Alain, trompette, 2ème prix.

Toutes ces récompenses viennent couronner pour ces jeunes gens une année d'efforts intenses. Nous adressons nos sincères félicitations à tous ces lauréats en espérant que ces récompenses ne sont qu'une étape dans leur vie musicale.

Il serait aussi équitable de féliciter tous les professeurs, cheville arrière de notre société, qui se sont efforcés durant l'année, d'inculquer la musique à tous ces jeunes afin d'assurer la continuité de notre belle société.

On ne peut clore cet article sans signaler le mérite remarquable de M. Ville Georges, en qualité de musicien bachelier à la grande musique de la Grande République de Paris. Ce succès sanctionne un travail assidu et un réel talent de musicien.

DES titulaires d'une grande prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, M. Ville Georges, avec compétence au sein de l'Harmonie les fonctions de professeur de solfège et d'instruments à cordes.

Le Comité de l'Harmonie est heureux d'adresser à M. Ville ses sincères félicitations.

**CHEFS DE MUSIQUE**

du « Centre-Ouest » confiez-nous

vos REPARATIONS de

TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS

TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions

aux meilleurs prix — Grand choix

**E<sup>ts</sup> DESCHAUX 79-NIORT**

40, rue St-Jean Tél. : (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation — Tél (99) 30.34.48

**CHEF DE MUSIQUE**  
**ECUSSONS BRASSARDS**  
 pour vos **FANIONS**  
**BRASSARDS**  
 Attributs brodés mains  
 métier suisse  
**Les Brodeurs**  
 PEUNIS  
 84, rue des Archives, PARIS-3  
 C.C.P. 76132 Tél ARC 62-50  
 Se recommander au journal

# SUD-EST

Assemblée générale  
 de Saint-Jean-de-Maurienne  
 du 5 octobre 1969

C'est à la salle des fêtes de Saint-Jean-de-Maurienne que se tenait l'assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales de Savoie. La séance est ouverte à 9 h. 30 et M. Boisson Georges, secrétaire général, procède à l'appel des sociétés. Quarante et une sociétés sont représentées, deux absentes. Nous sommes heureux de constater que cette assemblée générale est prise au sérieux.

Présentes : Cercle Philharmonique de Chambéry. — Harmonies : de Chambéry, Aix-les-Bains, Albertville, Moutiers, La Rochette, Saint-Jean-de-Maurienne, Uglne. — Fanfares : de Saint-Julien-Montdenis, Bozel, Yenne, La Motte-Servolex, Ecole de Musique Montmélian, Novalaise, Alime, Fremont-Orelle, Challes-les-Eaux, Cognin, Grésy-sur-Isère, Les Echelles, Pombrières-Saint-Marcel, La Bridoire, Alguabelle, Jallier, Saint-Michel-de-Maurienne, Saint-Pierre-d'Albinny, Confians, Fourneaux-Modane, Scetz. — Batteries-fanfares : La Blotte, Le Réveil Albertvillois, Trompettes de Barberaz, Clique de Pombrières-Saint-Marcel, Orphéon du Bocage, l'Eveil de Saint-Aiban-Leysses, l'Echo du Viviers, l'Echo Saint-Hugon Arvillard. — Accordéonistes : Aix-les-Bains, Maison des Jeunes de Chambéry, Maison des Jeunes d'Albertville. — Violonistes : Association des Violonistes de Mme Fizet.

Absentes : Clique de Saint-Martin-sur-la-Chambre, Académie d'Accordéon « Ricchi-Falcon ». M. Maurice Adam, président de l'Union départementale et vice-président des Sociétés Musicales du Sud-Est, remercie les personnalités présentes qui ont eu tous pour la bonne marche de nos sociétés : « Je suis heureux de souhaiter la bienvenue aux nombreux délégués de nos sociétés musicales de Savoie qui ont bien voulu assister à l'assemblée générale annuelle de l'Union départementale. »

Je tiens à vous présenter les excuses de M. le ministre Fontanet, président du Conseil général ; de M. Mathias, sénateur ; de M. Frouin, sous-préfet ; de M. Lombard, directeur du Conservatoire de Chambéry

et M. Cornut, directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, tous retenus par des obligations impératives.

Je suis heureux de souhaiter la bienvenue aux personnalités présentes et en particulier à un fidèle et sympathique ami de nos sociétés musicales : M. le sénateur Bianco ; M. Ferrer, conseiller général ; M. Paquier, maire de Saint-Jean-de-Maurienne ; M. Cottaz, inspecteur d'Académie, sans oublier toutes les personnalités qui s'intéressent à notre action.

Vos présences à cette assemblée sont pour tous les dirigeants de nos sociétés musicales une marque de sympathie et aussi un précieux encouragement.

Je remercie M. l'inspecteur d'Académie, d'avoir bien voulu accepter de participer à nos travaux malgré de nombreuses obligations professionnelles.

« M. l'inspecteur, croyez que tous ici nous sommes très sensibles au bienveillant intérêt que vous portez à notre association qui a pour mission de développer la culture musicale au sein de nos sociétés et nous souhaitons vivement que l'enseignement de la musique soit élargi prochainement à tous les échelons des écoles primaires et secondaires. »

Mes remerciements vont aussi au service départemental de la Jeunesse et des Sports pour son aide permanente et efficace.

Merci au Conseil général de la Savoie et à nos municipalités qui par leurs subventions permettent à nos sociétés de s'équiper et aussi d'entreprendre un programme d'éducation musicale.

Vous êtes unanimes à reconnaître que nos musiques sont indispensables pour chaque manifestation départementale ou communale.

Je suis heureux de saluer notre président fédéral, M. Gabriel Rolando qui, chaque année, suit avec attention les travaux de nos assemblées.

Je rends le plus affectueux hommage au président Rolando pour l'œuvre considérable qu'il accomplit au sein de notre grande famille fédérale et je le prie d'accepter l'assurance de notre profonde gratitude.

Je remercie le président Ratel, le directeur Brun, M. Bozon membre du Comité départemental, ainsi que tous les amis musiciens de la « Lyre Mauriennaise » d'avoir bien voulu accepter l'organisation de ce congrès.

Merci aussi de tout cœur à vous mes chers amis du Comité qui vous dévouez sans cesse au sein de notre conseil d'administration.

J'adresse une mention particulière à notre secrétaire général Georges Boisson, à notre trésorier Georges Cressens, à notre directeur technique Edmond Cesari et à nos deux jeunes membres du comité si sympathiques et dynamiques : Daniel Vagnon et Maurice Wanecque.

Depuis quelques années nous constatons avec satisfaction que de nombreux jeunes fréquentent régulièrement les cours organisés par nos sociétés.

Les résultats des examens fédéraux nous prouvent que les chefs ou professeurs, à qui je tiens à rendre hommage, prennent cons-

cience de ce problème vital d'éducation et que les cours sont organisés d'une manière rationnelle suivant le programme de la Confédération Musicale de France.

Dans l'unique but d'aider ces chefs dévoués, souvent bénévoles, je pense qu'il serait souhaitable de créer dans plusieurs centres du département des écoles de musique qui seraient ouvertes à tous les élèves des sociétés musicales de notre union départementale.

M. Lombard, directeur du Conservatoire accepterait éventuellement une décentralisation du Conservatoire en laissant une certaine liberté aux professeurs qui viendraient enseigner dans divers points du département.

Ce projet est à l'étude. Il comporte de nombreux problèmes financiers en particulier, mais je puis vous affirmer qu'avec votre accord, nous mettrons tout en œuvre pour que ces créations se réalisent le plus rapidement possible et ceci au bénéfice de tous.

Je forme le vœu que professionnels et amateurs se rapprochent et contribuent dans un même élan à sauvegarder l'intérêt général de la musique.

Nous savons que la musique est un art qui exige du travail, de la patience et de la discipline.

C'est pour cela qu'il est nécessaire que l'enseignement de la musique soit ouvert à tous les jeunes. En recevant une bonne éducation à la base, la jeunesse occupera plus tard ses loisirs par une distraction saine et goûtera toutes les joies de la musique.

Nous devons inlassablement et malgré toutes les difficultés, poursuivre nos efforts dans cette voie car nous savons tous que sans éducation musicale valable, il ne peut y avoir de sociétés valables.

Notre fédération soutiendra toutes les initiatives en faveur de la musique. Elle espère élever le niveau artistique des sociétés et accroître le nombre de musiciens en faisant de la musique un art vraiment populaire.

Je félicite les sociétés qui ont, au cours de cette saison, connu une grande activité. Je pense aux sociétés qui ont présenté des élèves aux examens fédéraux, à celles qui ont participé à des concours ou à des festivals.

C'est l'activité qui contribue au développement d'une société.

Cette année, nous avons eu le plaisir de constater qu'un nombre plus important de candidats a participé au stage d'Aix-en-Provence.

Ce stage est organisé par la CMF sous le patronage du ministère de la Jeunesse et des Sports et se déroule pendant la deuxième quinzaine du mois de juillet.

Il est indispensable de penser aux futurs animateurs de nos sociétés musicales.

Je ne voudrais pas conclure sans rendre hommage à tous les anciens musiciens qui sont restés fidèles à leurs sociétés. N'oublions pas mes chers amis que si nos musiques existent encore, c'est grâce à eux.

Leur présence est indispensable et nous avons la preuve que nos

des instruments  
français  
de classe  
internationale

trompettes  
clarinettes  
saxophones  
trombones  
cors d'harmonie  
saxhorns  
tubas  
flûtes  
hautbois  
instruments à percussion  
cymbales  
instruments à cordes  
guitares classiques et de jazz  
instruments de fanfare,  
batterie, connerie

# COUESNON

31, r. du Maroc - PARIS-19<sup>e</sup> - T. 206.69.80

En instruments de musique  
il y a la qualité et la perfection...  
La perfection c'est COUESNON

sociétés sont des écoles de volonté mais aussi le dévouement.

A l'exemple de nos aînés qui ont œuvré toute leur vie pour que ces sociétés musicales vivent, continuent tous ensemble, dans la même amitié, à poursuivre notre mission pour que prospèrent dans chaque ville ou village ces foyers sociaux et culturels que sont nos sociétés musicales.

Cet exposé qui a été écouté avec grand intérêt est vivement applaudi. La parole est ensuite donnée au secrétaire général, M. Georges Boisson, qui dans le compte rendu moral retrace l'activité du bureau de l'Union départementale.

L'année dernière à pareille époque, nous étions réunis à Yenne en assemblée générale qui groupait la presque totalité des sociétés faisant partie de l'Union départementale des Sociétés musicales, puisque seules trois formations n'étaient pas représentées.

Cette année, c'est à Saint-Jean-de-Maurienne que nous sommes venus nous entretenir de nos problèmes musicaux. Quarante-et-une sociétés sont représentées, deux absentes.

Je vais être bref car M. Cesari, notre dynamique président du Comité technique a beaucoup de choses à nous dire car en fin d'année scolaire il a bien du travail avec les examens. Il est vrai qu'il est très bien secondé par MM. Wanecque Maurice et Vagnon Daniel.

Je vais donc me contenter de retracer les grandes lignes de notre activité durant la saison 1968-1969. Le 15 mars 1969 M. Maurice Adam s'est rendu à Lyon à une réunion du Comité fédéral.

Le 22 mars, le bureau de l'Union départementale s'est réuni à la Maison de la Promotion Sociale à Chambéry. Lors de cette réunion, il a été décidé d'un prêt d'instruments pour être fait aux sociétés défavorisées et qui en feraient la demande, étant bien entendu que le coût total d'achat des instruments n'exécéderait pas 2.500 F par an.

Pour l'année 1969 trois sociétés ont eu satisfaction. Il s'agit de la Fanfare de Cornin, de la Fanfare de Grésy-sur-Isère et de la Clique du Bocage.

Toujours au cours de cette réunion, il a été traité du Festival de Musique d'Ugine. Malheureusement pour les raisons que vous connaissez et pour la deuxième fois ce festival n'a pu avoir lieu. Espérons que le proverbe mentira et que le 14 juin 1970, si vous le voulez bien, ce sera une réussite.

Le 23 juin, MM. Botta, vice-président de l'Union départementale ; Wanecque Maurice et Vagnon Daniel, se sont rendus à Bourg-en-Bresse assister au Congrès de la Fédération du Sud-Est.

Le 20 septembre avait lieu à la Maison de la Promotion Sociale à Chambéry, une réunion du bureau de l'Union départementale.

Là nous avons eu connaissance des subventions qui nous étaient allouées, mais je laisse à notre trésorier, M. Cressens, le soin de vous les faire connaître.

En ce qui concerne la répartition, nous en parlerons tout à l'heure en cinquième partie de notre ordre du jour.

Au cours de cette réunion et à la suite d'une lettre de M. l'inspecteur d'Académie, nous avons écu-

dié la position des jeunes dans les associations en général et plus particulièrement dans nos formations musicales. Les jeunes de moins de 18 ans peuvent faire partie des conseils d'administration de nos sociétés.

Le 28 septembre, M. Maurice Adam et M. Cesari ont assisté à la réunion technique à Lyon et enfin, le 19 octobre, MM. Adam et Boisson retourneront dans cette ville à la réunion du Comité fédéral.

Je termine en souhaitant la bienvenue aux nouvelles sociétés : l'Eveil de Saint-Aiban-Leysses, l'Echo du Viviers, l'Echo de Saint-Hugon-Arvillard.

Rapport approuvé à l'unanimité. C'est ensuite à M. Cressens Georges, trésorier général, de prendre la parole et de faire le point de la situation financière qui fait ressortir un bilan équilibré.

Total des recettes : 35.267,64 F ; dépenses, 32.513,65 F ; solde débiteur, 2.753,99 F.

M. Cressens indique que la répartition de subventions est faite proportionnellement à l'activité de chaque société (examens - festival - concours).

Rapport adopté à l'unanimité. Au sujet des déplacements extra-fédération, le président demande que l'Union départementale en soit avisée.

C'est au tour de M. Cesari Edmond, président technique, de nous faire le compte rendu de l'activité des sociétés :

« Pour l'exercice 1968-1969, l'activité du Comité technique de l'Union départementale des Musiques de Savoie débute dès le dimanche 29 septembre 1968, date à laquelle avait lieu à Lyon le congrès des délégués techniques de la Fédération des Musiques du Sud-Est. A cette réunion, la Savoie était représentée par MM. Maurice Adam, Bernard Perot et Edmond Cesari. Les débats sont orientés vers la préparation des épreuves du cours préparatoire et du cours élémentaire. De nombreuses questions techniques et notamment le système de notation des épreuves d'examens, sont également à l'ordre du jour. »

Le dimanche 2 mars 1969, le Comité technique de la Savoie se réunit à Chambéry, à la Maison de la Promotion sociale. L'ordre du jour de cette réunion comporte la confirmation dans leurs fonctions des responsables des centres d'examens, la désignation de ces centres et les dates à retenir pour chacun de ces centres. Il y est également question d'éducation musicale, de la dictée du cours préparatoire qui sera faite sur toutes les notes de la gamme en mesure 2/4 blanches et noires, des épreuves d'instrument, des livres scolaires musicaux, etc...

L'examen du cours supérieur de solfège et d'instrument se déroule à Lyon, Maison des Jeunes des Etats-Unis, le dimanche 23 mars 1969. J'assiste à cet examen en tant que membre du jury, et j'ai le plaisir d'y constater la présence de plusieurs candidats de la Savoie dont un de l'Harmonie de Chambéry, un des trompettes de Barberaz et deux de l'Harmonie municipale d'Albertville.

Nous nous réjouissons du premier prix d'instrument remporté par Bernard Vacher de l'Harmonie de Chambéry et qui est déjà titulaire du premier prix de solfège.

# ÉDITIONS HENRY LEMOINE

17, Rue Pigalle - PARIS-IX<sup>e</sup> - 37, Bld du Jardin-Botanique - BRUXELLES  
 Soixante-dix ans après Gabriel PARES  
 (Vient de paraître)

## NOUVEAU TRAITÉ D'ORCHESTRATION

à l'usage des Harmonies, Fanfares et Musiques Militaires  
 par Désiré DONDEYNE et Frédéric ROBERT

un volume cartonné de 380 pages  
 contenant plus de 200 exemples musicaux en partition  
 d'œuvres originales classiques et modernes. Prix : 100 F T.T.C.

### QUELQUES APPRECIATIONS

Mettre à la disposition de tous, l'un des aspects le plus répandu et le moins connu de l'art musical : les musiques d'harmonie, voilà quelle était la gageure qu'ont réussie Désiré Dondeyne et Frédéric Robert... C'est là une remarquable contribution à l'histoire vivante de la musique. Marcel LANDOWSKI

...Je crois un tel traité à la fois utile et opportun. Jacques CHAILLEY

...Félicitons le chef d'orchestre et le musicographe de leur courageuse tentative... On souhaite à ce bel effort tout le crédit et le succès qu'il mérite. Norbert DUFORCO

...Puisse son apparition faire naître nombre d'œuvres qui viendront s'ajouter à un répertoire peu connu et riche en chef-d'œuvre. Jacques CASTERÈDE

### BULLETIN DE COMMANDE

à retourner aux Editions Henry LEMOINE, 17, Rue Pigalle, Paris-IX<sup>e</sup>

Je soussigné .....

Adresse .....

désire recevoir le Nouveau Traité d'Orchestration à l'usage des harmonies, fanfares et musiques militaires de D. Dondeyne et F. Robert

Au prix exceptionnel de lancement de 80 Frs (franco)

Mode de règlement : par virement postal à notre compte : PARIS 5431 ou chèque bancaire.

# Consortium Musical EDITIONS PHILIPPO

24, boulevard Poissonnière — PARIS (9<sup>e</sup>)  
Téléphone : 824.89.24

## VIENT DE PARAITRE

- CLASSENS ..... Méthode d'Alto à cordes
- " " L'Alto classique 1er volume
- MERLOT ..... Manuel pratique de lecture musicale
- MOREAU ..... 40 leçons clés de Sol et Fa avec et sans accompagnement.
- AGAMEMNON ..... Solfège des Instrumentistes
- AUBANEL ..... Solfège rythmé
- POLLIN ..... La trompette classique, Vol. A

## NOS CELEBRES OUVRAGES D'ENSEIGNEMENT SOLFEGES ET TRAITES

- CLASSENS ..... Solfège des débutants clé de Sol en 2 cahiers
- " " Solfège des débutants Clé de Fa
- FOURNIER ..... Cours primaire de Musique, Devoirs en 8 cahiers
- NOEL GALLON ..... 95 dictées très faciles et faciles
- MAYEUR ..... Cahiers de devoirs en 8 cahiers de 0 à 7
- " " Manuel de théorie
- MINARD ..... Petit solfège à 1 voix en 2 cahiers
- NERINI ..... Notions préparatoires de théorie musicale
- " " Année scolaire de musique
- REBER ..... Traité d'harmonie
- PAUL MAURICE ..... Complément du traité d'harmonie de Réber
- ET LANTIER ..... Réalisations du traité d'harmonie de Réber
- PAUL MAURICE ..... Solfège en 17 volumes
- ET LANTIER ..... Solfège, les 2 premiers volumes avec accompagnement
- REUCHSEL ..... Grande théorie
- " " Abrégé de la Théorie
- SCHWARTZ ..... Année préparatoire de solfège
- " " Traité théorique et pratique en 2 volumes
- THOMAS ..... Solfège progressif en 2 volumes

## POUR LE PIANO

- CLASSENS ..... Ma première méthode
- COULPIED SEVESTRE ..... Méthode — Mon clavier
- MARTIN ..... Ecole du quatre mains en 3 volumes
- SCHMOLL ..... Méthode en 5 volumes
- STAUB ..... Cours de piano en 3 volumes
- " " Gammes en feuilles
- ROUSSEAU ..... Gammes et arpeges
- CLASSENS ..... Le piano classique en 7 volumes de A à G
- DESCAVES ..... Le piano classique en 3 volumes
- DELAUSNAY ..... Le piano classique en 3 volumes

## POUR LA CLARINETTE

- CALMEL ..... Le clarinettiste méthode célèbre
- LANCELOT ..... La clarinette classique en 4 volumes
- LOOCKWOOD ..... Guide journalier de travail, gammes etc.
- STEVENARD ..... Etudes pratiques des gammes

## POUR LA FLUTE

- LE ROY ..... La flûte classique en 4 volumes

## POUR LE SAXOPHONE

- MERLOT ..... Le saxophoniste, célèbre méthode
- " " Le saxophone classique en 4 volumes

## POUR LA GUITARE

- CARCASSI ..... Célèbre méthode
- " " Etudes Op. 60
- RAWSON ..... Méthode classique - Jazz etc.
- WORSCHCH ..... Enseignement pratique de la guitare 1er volume, le 2<sup>e</sup> volume paraîtra sous peu
- " " Solfège appliqué à la guitare en 2 cahiers
- " " Grilles d'accords

## POUR LE VIOLON

- MASSAU ..... Méthode en 5 volumes
- MAZAS ..... Méthode revue par Fournier
- THIBAU ..... Méthode d'après Mazas en 2 cahiers
- CLASSENS ..... Le violon classique en 7 volumes

## POUR LE VIOLONCELLE

- BRIZARD ..... Le violoncelle classique en 4 volumes

DEMANDEZ NOS CATALOGUES COMPLETS

Nos très vifs compliments vont aux professeurs qui présentent des élèves à ce stade difficile du cours supérieur et nous encourageons vivement les autres sociétés à essayer d'atteindre ce niveau.

Les examens fédéraux de solfège et d'instrument attirent chaque année davantage de sociétés et de candidats. Cette année, 27 sociétés ont présenté 464 candidats en solfège et 201 candidats en instruments.

La répartition est la suivante :  
Jours préparatoire : 312 candidats en solfège et 151 en instrument ;  
Cours élémentaire : 128 candidats en solfège et 28 en instrument ;  
Cours moyen : 20 candidats en solfège et 18 en instrument ;  
Cours supérieur : 4 candidats en solfège et 4 en instrument.

Ces chiffres sont en nette augmentation à ceux de l'année 1968.

En effet, 325 élèves se présentaient à l'examen de solfège contre 464 cette année et 169 élèves subissaient les épreuves de l'examen d'instrument contre 201 cette année.

Notons également à titre d'exemple que le nombre des candidats en solfège élémentaire a plus que doublé puisqu'on en comptait 57 en 1968 contre 128 en 1969.

Tous ces examens se sont déroulés dans dix centres différents dans le département : Chambéry, La Rochette, Saint-Jean-de-Maurienne, La Brodoire, Ugine, Aix-les-Bains, Moutiers, Montmélian, Albertville et une session spéciale batteries-fanfars avait lieu à La Biolle.

Tous ces centres ont parfaitement fonctionné. Je félicite très vivement les responsables de chacun de ces centres pour la parfaite organisation qui, maintenant, semble avoir subi le rodage qui lui était nécessaire.

Nous félicitons tout aussi les candidats du cours moyen et à leurs professeurs. Cet examen est difficile et son niveau est incontestable. Toutes les sociétés musicales devraient se fixer comme but à atteindre celui de mener leurs élèves au niveau du cours moyen. Elles atteindraient ainsi la qualité musicale à laquelle elles peuvent toutes prétendre.

Le certificat d'études musicales élémentaire a été délivré cette année à : Blanc Dominique, de Moutiers ; Serain Brigitte et Pierre Chevallier, de l'Harmonie municipale d'Albertville.

Je voudrais rendre un hommage particulier à nos deux secrétaires du Comité technique, Vagnon Daniel et Waneque Maurice, pour le gros travail qu'ils ont fourni tout au long de l'année et en ne manquant pas une seule séance d'examen.

Nous notons avec plaisir, cette année encore, la présence au stage d'Aix-en-Provence de M. Michel Martinet, animateur de la Société d'Accordéon de la Maison des Jeunes d'Albertville. Nous lui adressons nos compliments.

Nos compliments vont également aux sociétés qui se sont présentées à un concours ou à un festival international. C'est ainsi que l'Harmonie d'Ugine s'est distinguée au concours international de Bourg-en-Bresse, que les violonistes de Mme Fizet ont gagné des lauriers à Charbonnières, que l'Harmonie de Chambéry et le Cercle Philharmonique ont emporté en Allemagne un peu de musique savoyarde et que l'Harmonie de Moutiers s'est distinguée au Festival international d'Alaccio.

N'oublions pas de mentionner le festival organisé le 8 juin par la ville d'Aiguebelle et la Fanfare l'Écho de Charbonnières avec à sa tête le président Emile Vallier et le chef Albert Pedurand, tous deux très acclamés par la cause de nos sociétés musicales.

Notons également les festivités organisées à Bozel pour le cinquantième anniversaire de la fanfare.

Ainsi se termine cette longue énumération des événements intéressant le Comité technique de l'Union des Sociétés musicales de Savoie.

Soyons heureux et fiers des résultats obtenus, mais ces succès ne nous enchaînent pas la vérité : savoir : nos sociétés musicales — si elles sont en progrès — ont encore besoin de beaucoup de patience, de dévouement et de ténacité pour arriver à un résultat, à un niveau musical acceptable de manière à ce que non seulement le public s'intéresse à elles, mais aussi les pouvoirs publics.

Souhaitons qu'ainsi se réalise notre rêve à tous : l'éducation musicale mise à la disposition de chaque français, dès le plus jeune âge, par une organisation nationale.

Au cours de la discussion qui suit ce compte rendu, M. Cesari pense qu'il serait bon de grouper les centres d'examen en raison du nombre grandissant des élèves. M. Adam demande que des jeunes assistent à la prochaine réunion technique et M. Cesari insiste pour que toutes les personnes s'intéressant à l'enseignement de la musique y participent également.

M. Cottaz, inspecteur d'académie, prend ensuite la parole et dit entre autre que l'année dernière à Yenne, nous avions un espoir en ce qui concerne l'enseignement de la musique. Nous sommes passés de l'espoir à la réalité avec l'application du tiers temps pédagogique (matières cérébrales, sportives, beaux arts).

Il y a eu deux expériences en Savoie l'an dernier : en primaire à Aix-les-Bains et en secondaire à Bourg-Saint-Maurice. Il cite une expérience vécue à Aix-les-Bains et souligne le pas fait dans le domaine de la musique.

Il est créé, dit-il, un baccalauréat de musique. Il ne peut encore exister à Chambéry et c'est à Lyon qu'un véritable lycée de la musique a été créé. Il assure qu'il emploiera de toutes ses forces à œuvrer pour un développement plus intense de l'éducation musicale.

M. l'inspecteur d'académie est très applaudi.

Il est procédé ensuite aux deux tirages au sort.

Tirage du bon de 500 F. pour achat d'un instrument : Fanfare de Saint-Pierre-d'Albigny ; Fanfare de Juriar ; Fanfare de Saint-Jean-de-Maurienne ; Fanfare de Les Echelles ; Fanfare de Cognin ; Fanfare de Modane-Fourneaux.

Tirage d'un bon de 200 F. offert par la Maison Bellier : Harmonie de Saint-Jean-de-Maurienne.

FESTIVAL 1970. — M. Adam excuse M. Botta, fatigué et forme des vœux de prompt rétablissement au dynamique et dévoué vice-président de l'Union départementale et président d'Ugine. Le festival départemental aura lieu le dimanche 14 juin 1970, à Ugine.

ASSEMBLEE GENERALE 1970. — Elle se déroulera à Moutiers, le dimanche 11 octobre 1970.

RENOUVELLEMENT DU TIERS DU BUREAU DIRECTEUR. — Sont élus à l'unanimité : MM. Maurice Adam, Henri Botta, Raymond Adam, Serge Herlin, Georges Cressens.

M. Rolando remercie M. l'inspecteur d'académie d'avoir bien voulu assister à l'assemblée générale et d'apporter son aide dans l'enseignement de la musique. Il remercie les personnalités et l'Union départementale qui assurent la bonne marche des sociétés en Savoie. Il souhaite que chaque société soit éventuellement classée dans une division et rappelle le succès du dernier concours qui s'est déroulé à Bourg-en-Bresse.

L'assemblée générale se termine à 11 h. 45 et les participants sont invités au vin d'honneur offert par la municipalité de Saint-Jean-de-Maurienne. Avant d'entrer dans le hall de la mairie, nous avons le plaisir d'écouter l'Harmonie « La Lyre Mauriennaise » sous la baguette de son dévoué et compétent directeur : M. Brun, qui exécute quelques morceaux et qui obtient un vif succès.

M. Pasquier, maire, reçoit ensuite tous les membres participant à ce congrès et avec des paroles aimables dit combien lui et sa municipalité sont heureux que l'assemblée générale ait lieu à Saint-Jean-de-Maurienne. Il reconnaît le mérite et l'utilité des sociétés musicales et adresse ses compliments à tous ceux qui travaillent pour leur bonne marche. S'adressant tout particulièrement aux anciens, il tient à féliciter le doyen des musiciens de Saint-Jean-de-Maurienne.

M. Adam répondant à M. Pasquier dit alors :

« Au nom de tous les dirigeants des sociétés musicales de Savoie et en mon nom personnel, je remercie bien sincèrement M. Pasquier, MM. les maires-adjoints, le conseil municipal de Saint-Jean-de-Maurienne, pour le chaleureux accueil que vous nous réservez et qui nous touche beaucoup.

Au cours d'un dernier entretien, vous m'avez rappelé, M. le maire, le rôle indispensable d'une société musicale dans la commune.

La société de musique assure tous les services officiels tant musicaux que départementaux, mais elle a aussi une valeur culturelle et artistique. Nos sociétés exigent le goût, la discipline et le dévouement.

La culture musicale est indispensable à l'homme dans notre civilisation très technique pour une organisation des loisirs individuels ou collectifs.

Malgré la compréhension et la sollicitude des autorités académiques ou enseignantes, nous regrettons que la musique ne bénéficie pas d'une place plus importante dans le programme scolaire.

Sans l'aide du conseil général et de nos municipalités, nos sociétés de musique populaire seront appelées à disparaître.

Conscient de ce problème vital et d'avenir, je remercie les municipalités et notamment celle de Saint-Jean-de-Maurienne d'avoir créé un emploi de chef de musique qui peut également enseigner dans les écoles primaires.

Les résultats concrets se sont vite fait sentir et je puis, M. le maire, vous affirmer que votre phalange musicale « La Lyre Mauriennaise » fait aujourd'hui honneur à votre ville et à notre département.

Je profite de cette circonstance pour rendre hommage à celui qui préside avec bonheur aux destinées de votre harmonie, le président Rattel.

Malgré ses nombreuses occupations professionnelles et civiques, le président Rattel qui est également président d'honneur de notre Union départementale a œuvré toute sa vie en faveur de la musique. Grâce à sa compréhension et à sa générosité de cœur, il a su attirer la sympathie de tous.

J'associe à cet hommage ses fidèles collaborateurs : M. Brun, directeur ; le Comité de la Lyre Mauriennaise, avec une mention spéciale à notre ami Bozon qui est membre du Conseil d'administration de notre Fédération et enfin à tous les fidèles musiciens de cette société, qui apportent à leur harmonie ce qu'il y a de plus précieux : leur talent et leur fidélité.

Dans quelques instants, M. l'inspecteur d'académie va remettre la médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports à notre trésorier : Georges Cressens.

« Mon cher Georges, je me fais l'interprète de tous les musiciens, en particulier de notre comité départemental, pour te féliciter et t'assurer de notre reconnaissance la plus amicale.

C'est une marque de reconnaissance pour les éminents services que tu as rendus aux sociétés et notamment à la Fédération de Ski, au Cercle Philharmonique de Chambéry et à notre Union départementale où tu occupes depuis de nom-

breuses années le poste ingrat de trésorier.

Cette récompense est un témoignage de gratitude envers celui qui s'est sans cesse dévoué pour les jeunes, pour nos sociétés et qui continuera encore longtemps à servir la cause fraternelle de la musique.

Malgré toutes les difficultés, nos sociétés subsisteront grâce à la foi de tous les musiciens et de tous les éducateurs, grâce aussi à la compréhension des pouvoirs publics et grâce à l'amitié qui nous unit pour œuvrer en faveur de l'art musical.

Après avoir rappelé l'activité de M. Georges Cressens dans de nombreuses sociétés sportives et culturelles et notamment celle de trésorier de l'Union départementale M. Cottaz, inspecteur d'académie, lui remit la médaille d'honneur de la Jeunesse et des Sports.

La remise de cette décoration méritée est très applaudie et nous sommes unanimes à adresser à notre trésorier, Georges Cressens nos vives félicitations et l'assurance de notre amitié.

Un succulent repas amical a lieu à l'Hôtel Bernard et clôture cette journée tout à l'honneur de notre Union départementale et de la musique en Savoie.

## LYON

Sainte Cécile de la Musique Régionale de la 5<sup>ème</sup> Région militaire, le samedi 22 novembre 69 à la caserne Sergent-Blandan, Fort-Lamothe, Lyon

C'est à 10 h., en la chapelle du Fort-Lamothe, que fut célébrée cette messe de Sainte-Cécile par le Père Graffer, aumônier du 99<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, assisté du Père Ginon, aumônier du GMR. Au cours de la cérémonie, l'Harmonie, sous la direction du capitaine Guyot, chef de musique, capitaine de la Musique régionale, interpréta dans une remarquable exécution : « Le Choral », de Luther ; le thème du quatuor « La Jeune fille et la mort », de Schubert ; « Un Choral », de J.-S. Bach, et termina par la « Marche du Sacre de Napoléon », de Lesueur.

Les fidèles eurent le plaisir d'entendre à l'élevation un choral de J.-S. Bach, et à la communion, un Adagio de Corelli, 2 œuvres écrites pour piano et saxophone, et interprétées par Daniel Gaudet, 1<sup>er</sup> prix de saxophone du Conservatoire National Supérieur de Paris, et J.-C. Francon, 1<sup>er</sup> prix de fugue et contrepoint du même conservatoire.

A l'évangile, le père Graffer retraça la vie de sainte Cécile en termes émouvants, dégagea l'exemple de sa foi ardente et, souligna que la musique, dont elle est la patronne, s'associe parfaitement à la prière des fidèles.

A l'issue de la messe, un vin d'honneur auquel étaient conviés les personnalités présentes et les musiciens, était servi dans la salle de répétition de la musique régionale. Au cours de cette réunion très amicale, les jeunes musiciens de l'Harmonie se groupant avec ceux de la Batterie tambours et clairons (direction adjudant tambour-major Bonte) interprétèrent pour notre grand plaisir : « Quand Madelon », « Kellermann » et la « Marche des Bonnets à Poils », permettant d'apprécier la valeur de la Musique régionale de la 5<sup>ème</sup> Région militaire.

Le capitaine Guyot nous apprenait qu'il faisait sa dernière Sainte-Cécile dans l'armée, arrivant au terme de ses 39 années de carrière de chef de musique militaire, et nous présentait son successeur, le capitaine Espinasse, carrière musicale toutefois non terminée, puisqu'il a bien voulu accepter de faire partie du Comité technique de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Est, décision dont nous lui sommes profondément reconnaissants.

Parmi les personnalités militaires ou musicales régionales invitées, dont plusieurs se sont excusées, nous sommes heureux de remercier de leur présence : le colonel Antoinat, commandant d'armes du Fort-Lamothe et commandant le GRM 5 ; le colonel Laurent, commandant du 99<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie ; le lieutenant-colonel Sotta, commandant en second le même régiment ; le commandant Marty, commandant le CM39 ; le commandant Pacatte, commandant le GRET ; le commandant Denamur, chef du bureau de garnison de la place de Lyon ; MM. Gabriel Rolando, président ; Léon Abram, vice-président ; André Vetter, secrétaire ; Gilles Ducrot et Alexandre Nicque, membres de la Fédération des Sociétés musicales du Sud-Est ; Paul Weinborn, Maurice Potel, président et vice-président de l'Union des Sociétés musicales de Lyon ; Raymond Cayrol, représentant son père, Roger Cayrol, directeur de la Promotion musicale du Rhône.

Paul WEINBORN.

## L'Harmonie Municipale d'Albertville en deuil

Le président Emile Vignat-Carrin n'est plus.

C'est avec une profonde tristesse que nous apprenions le 4 novembre dernier le décès de M. Emile Vignat-Carrin, président de l'Harmonie municipale d'Albertville. Au cours de ses obsèques, célébrées en présence d'une grande assistance et de nombreuses délégations de sociétés musicales, M. V. Azamberis, secrétaire de l'Harmonie d'Albertville, a prononcé l'allocution suivante :

« Madame, Mesdames, Messieurs, Je dois à mes camarades de l'Harmonie municipale d'Albertville et des sociétés musicales de la Savoie, la mission de vous saluer la mémoire de M. Emile Vignat-Carrin.

Pour dégager vos responsabilités assurez les membres de vos sociétés à la C.M.F. ou renouvelez votre contrat

Si j'en apprécie la dignité, j'en mesure aussi le poids. Car on ne parle pas facilement d'exemple.

On entend peu, dans les funérailles, médire de l'homme qu'on porte en terre; et peut-être sacrifier-on aux civilités tout ce qu'il faudrait réserver au respect et au silence.

L'étonnante nouvelle nous a surpris ce lundi, alors que nous savions, tous le meilleur état de sa santé. Chacun rappelle encore en son souvenir depuis quel peu de temps il nous a parlé - c'était samedi - de quoi il nous a entretenu - c'était de la création d'une école municipale de musique à Albertville. Il est toujours - n'est-ce pas - parmi nous, tant ce départ fut brusque, tant il est difficile d'y consentir!

En demeurant y. Nous-mêmes mieux préparés, le désarroi de nos cours en serait-il moins grand? Fusions, nous attendons sa disparition, la place qu'occupait M. Vignot-Carrin dans les activités musicales de la région - et ceci depuis longtemps - est trop importante pour que le vide qu'il laisse ne nous déconcerte cruellement.

D'autres ont dit ici ce que fut sa belle carrière, son action professionnelle. Il m'appartient de dire ce que fut son dévouement à la cause de la musique.

Natif d'Ugine, c'est tout jeune qu'il appartient à la société «L'Echo du Mont Charvin» - et ceci jusqu'à la guerre 1914-1918 qui l'obligea - comme tant d'autres à renoncer à ses activités musicales. Ses occupations professionnelles et quelques annus de santé prolongèrent un peu cette retraite, mais son attachement à l'art populaire devait bientôt le ramener dans la grande famille de ceux pour qui la musique n'impose pas les rigueurs d'un métier mais procure les joies d'un amour.

On le vit accepter le titre de président d'honneur de la Fanfare de Confians; puis - il y a quinze ans déjà - et c'est si près pourtant - celui de président actif de notre société, en remplacement de M. Mathias, appelé aux charges municipales que l'on sait.

Sa participation matérielle et morale fut immense. Il donnait mieux; il se donnait. Qu'il nous suffise d'évoquer ce qu'il entreprit pour doter l'harmonie d'un directeur investi d'une autorité reconnue par la municipalité et pour procurer aux élèves de l'école de musique les moyens concrets de recevoir une formation musicale digne de ce nom. C'est assez dire la part qu'il fut la sienne dans le beau relèvement de sa société ces dernières années.

Mais c'est trop peu d'évoquer ce qu'il fit pour nous. Il faut dire l'intelligence de son cœur.

On peut parler - quand on évoque la belle figure de M. Vignot-Carrin - de sensibilité, de générosité, de dévouement, de désintéressement. Et l'on ne se trompe guère. Ces mots pourtant n'épuisent pas pour nous ce que contenait la exactitude de son regard, de ses attitudes, de ses bonheurs-tout-simples. C'est qu'avec son intuition innée des réalités et de la proximité du prochain - dans un monde qui s'interroge convulsivement sur le sens de ses lendemains - il savait, lui que le sens est là à nos pieds, près des autres qui attendent un geste, un sourire, un mot; qu'il est là, sur le visage d'un enfant que des notes de musique ravissent, quand ce sont les premières qu'il étire au bout de ses doigts. Bref s'il avait les qualités d'un homme d'action, il avait aussi - nous le savions bien - la vertu des cœurs simples. Et pour cela nous l'aimions, nous l'aimions beaucoup.

La présence à nos côtés d'une délégation de la Stadtkapelle de Winnenden, conduite par le président Hirschmann, en même temps qu'elle nous est un grand réconfort, témoigne assez du rayonnement humain dont était capable M. Vignot-Carrin. Et notre affection faisait sa joie; sa joie qui était celle déjà de l'acharnement, de la patience et d'un amour spontané de la vie, mais qui se multipliait au contact de notre bonheur de le compter parmi les nôtres.

C'est le profil d'un homme qui se dessine. Cette qualité d'homme, on a pu dire d'elle qu'elle permet de vivre et de mourir en paix, car ce qui donne un sens à la vie donne un sens à la mort. Aussi, au-delà de notre chagrin, c'est surtout à celui qui a merveilleusement apporté sa pierre à l'édifice que nous adresserons notre au revoir dans le recueillement de la reconnaissance.

Madame, Mesdames et Messieurs les membres de la famille Vignot-Carrin, je vous présente les condoléances profondément attristées de l'Harmonie municipale d'Albertville; celles de l'Union départementale des sociétés musicales de Savoie et de son président, M. Adam.

Cette humble témoignage de notre sympathie atténue votre peine et vous assure de l'inextinguible attachement que nous portons désormais à la mémoire de celui qui nous fut et qui nous reste un exemple.

M. Adam, président de Comité de l'Union départementale de la Savoie, ont appris avec regret le décès du président Emile Vignot-Carrin, et partagent la peine de leurs amis de l'Harmonie municipale d'Albertville.

Le président et le Comité directeur de la Fédération s'associent à leurs amis de la Savoie pour adresser leurs condoléances attristées et leur sympathie de circonstance à la famille de M. Vignot-Carrin et à l'Harmonie d'Albertville.

# SUD-OUEST

Nécrologie : M. Amélie Verrier

M. Amélie Verrier, membre du Comité fédéral, est décédée dernièrement dans sa 92ème année.

Elle passa son enfance à Orignolles, aux confins de la Gironde. Élève du Petit Séminaire de Montlieu, il parla toujours avec ferveur de cet établissement, où il trouva la vocation musicale qui fut la passion de sa vie et où il fit partie de la réputée fanfare du Collège.

Parmi les professeurs de cette institution se trouvait l'abbé Hippolyte Caudéran, écrivain distingué, grammairien de la langue gasconne. Cet érudit était né à Caudéran, et Amélie Verrier aimait en parler de souvenirs concernant son compatriote, notamment, certaine revue scolaire écrite sur l'Opéra «Philémon et Baucis», de Gounod, dont notre regretté collègue avait conservé pieusement le livret, ayant tenu un des principaux rôles alors qu'il avait quinze ans à peine!

En 1887 fut fondée la Fanfare d'Orignolles qui se disloqua deux ans après au départ de son chef l'abbé Forest. Le merveilleux exemple de la Fanfare de Montlieu inspira quelques musiciens à se regrouper un peu plus tard, dirigés par le cafetier Denis, également chanteur en titre de l'église et le tonnelier Baudet pour jouer le jour de Pâques 1893, à l'église, tradition qui s'est maintenue depuis.

On retrouve là, les racines toujours modestes de nos sociétés rurales, dues à quelques pionniers dévoués, généreux et artistes.

Bien des années plus tard, Amélie Verrier devait conduire à son tour la petite fanfare d'Orignolles, mais entre temps, que d'activités ne déploya-t-elle pas!

Au sortir de Montlieu, ayant fait ses humanités et bachelier, nous le trouvons professeur de français à Saint-Denis-de-Piles, Saint-Joseph de Tivoli et Saint-Ferdinand à Bordeaux et enfin directeur de l'école libre à Ambarès. Dans tous ces postes, la musique fut toujours bien servie, formant de nombreux musiciens, groupes, les instrumentistes, prêtant son concours aux sociétés locales environnantes, composant diverses œuvres appréciées, et c'est pratiquement depuis l'âge de 19 ans qu'il tint une baguette de chef.

Fixé à Saint-Savin, après la guerre de 14-18 dont il fut un héros, il exerça la direction musicale de plusieurs sociétés du Blayais, en particulier pendant de nombreuses années celle de Cartelégue-Campugnan.

En 1940, il se retira à «Bellevue» dans sa petite commune d'Orignolles. Il devint directeur de l'Harmonie Municipale et sut l'élever au rang

des belles formations de la région, faisant sortir, comme par enchantement des musiciens de bien des maïsons.

En 1961 - il a 84 ans - la maladie l'oblige à lâcher ce poste d'action qu'il a occupé toute sa vie avec une verve sans égale, une persévérance inouïe, un courage jamais défailtant, un don d'entraînement des bonnes volontés mêlé à un enthousiasme de jeune homme, où les ans ne se connaissent pas, qu'aucune difficulté ne rebattait et où il retrouvait sa vocation d'enseigner, d'organiser, de convaincre.

La Fédération du Sud-Ouest devait le compter au rang de ses meilleurs administrateurs. Sa physionomie bien connue se retrouvait, depuis plus d'un demi-siècle, dans toutes les réunions, congrès, festivals et concours, et le dernier en date fut celui de Montguyon, où je le vois encore diriger le morceau d'ensemble «Les Géants» de Janin.

Amélie Verrier était titulaire des Palmes Académiques, de la médaille d'honneur du Gouvernement pour les Sociétés Musicales et Chorales, des distinctions fédérales et confédérales, la dernière en date étant celle des vétérans de la CMF pour 70 ans au service de la musique.

Ses obsèques, dans l'intimité, à Orignolles, devant sa famille rassemblée, 45 enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants furent bien émouvantes, un de ses petits-fils, prêtre, concelebrant l'office, alors qu'un autre tenait l'harmonium accompagnant les chants, pour qu'ainsi la musique soit là, présente, au dernier jour de cette vie du vénérable patriarcale qui avait tant fait pour elle.

La Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest adresse ses condoléances à toute la famille d'Amélie Verrier, en particulier à Mme Debelleix et à M. Debelleix le dévoué dirigeant des Sociétés de Patronages du Sud-Ouest.

Henri CIRAN.

## Réunion des sociétés musicales du Blayais-Cubzaguais

Dimanche 16 novembre avait lieu à Saint-Gérons, la réunion des responsables des sociétés musicales du Blayais-Cubzaguais, afin de fixer la date de leur prochain festival qui doit avoir lieu dans cette commune.

Chaque société était représentée comme suit : pour Saint-André MM. Belouge, Berson, Gendré, Archat et Baillou; Cartelégue : MM. Fauraud, Braud, Laborie père et fils; Cars-Biay : MM. Budor et Gérard Groussard; Saint-Christoly : MM. Sirdet et Merlochaud; Saint-Ciers-de-Canasse : MM. Foste, Etie; Saint-Gérons : MM. Renaud, Lamaud, Tavernier, Meynard, Barateau et Braud; Marciac : MM. Lhoumeau et Bernard; Saint-Savin : MM. Bourgeau, Richard et Groussard.

Les délégués sont reçus à la mai-

rie par M. Boudillas, maire de Saint-Gérons, qui leur souhaite la bienvenue et leur dit en termes choisis, tout le bien qu'il pense de la musique et promet d'aider sa société dans la mesure des moyens dont dispose la commune pour la bonne organisation de ce petit événement que constitue pour une commune rurale, un festival de musique.

M. Sirdet, président du groupement ouvre la séance par une courte allocution et présente les excuses de MM. Dellaune, député; Ciran, président de la Fédération, et Curtot, président des Merlots, empêchés.

Le secrétaire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion. Après entente entre les délégués, il est décidé que le 51ème festival des sociétés musicales du Blayais-Cubzaguais aura lieu à Saint-Gérons le 24 mars 1970.

Séance de travail terminée à 12 h. Un vin d'honneur et un repas amical ont terminé cette journée bien sympathique.

## La Sainte Cécile à Oloron-Sainte-Marie

Les Sociétés musicales d'Oloron : les Scholae sous la direction de M. l'abbé Lacanostéguy, et l'Harmonie Municipale, sous la baguette de M. René Ladousse, ont donné un très beau concert spirituel en l'église Notre-Dame d'Oloron, le 23 novembre dernier, en présence de M. Ciran, président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, de M. le maire d'Oloron et de ses adjoints, et d'une très grosse affluente de mélomanes. Concert de qualité à l'exécution impeccable des morceaux suivants : par l'Harmonie, Marche religieuse de la Flûte Eucharistique, de Mozart; Au bord de la mer, invocation, de Schubert; Sanctae Ceciliae, de Delchevalerie; Intermezzo de Cavaleria Rusticana, de Mascagni; Marche Pontificale, de Gounod. Pour les 3 scholae réunies : Sanctus et Agnus, du regretté abbé Lesbordes; Notre Père, de Rimsky Korsakoff; Le Divin Sauveur (extrait du Messie), de Haendel.

Après la cérémonie religieuse, la municipalité d'Oloron offrait un vin d'honneur aux choristes et musiciens dans la salle des fêtes de la mairie, sous la présidence du docteur Guy Ebrard, maire.

M. Ciran était venu spécialement de Bordeaux pour décorer trois membres de l'Harmonie Municipale d'Oloron.

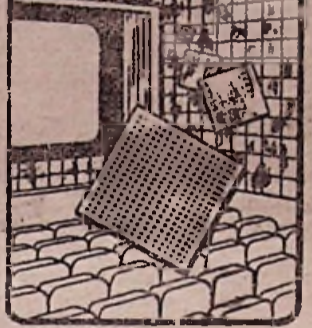
M. le docteur Ebrard, dans une brillante improvisation dont il a le secret, sut dire la joie qu'il éprouve devant cette jeunesse, épanouie par le fleau du «modernisme», qui continue à cultiver l'art pur au sein des scholae ou de l'Harmonie Municipale et les encourage à continuer de pratiquer l'art choral ou instrumental pour le plus grand bien de toute la cité.

M. Carthé lui a remis une lettre d'excuses de M. Charlas, directeur de

Pour vos salles de Répétition et de Concert Plaque de Correction Acoustique

«GLASAL-PERFORE»

PHONELO



FIBROCIMENT TRIEL (78-Vielaines)

PARIS (17) :

3, rue Villaret de Joyeuse

Téléphone : 755.60.50

390.35.94

L'Harmonie de Salles qui n'avait pu assister à la Sainte-Cécile d'Oloron et qui prodiguait des louanges aux médaillés.

M. Ciran, après une brillante allocution où il félicita musiciens et choristes pour la qualité des exécutions, procéda à la remise des médailles d'honneur décernées par la Confédération Musicale de France, d'abord à M. André Lagarrigue pour 50 années de présence à l'Harmonie Municipale d'Oloron, déjà titulaire de la médaille de bronze des Sociétés Musicales et Chorales (Beaux-Arts) de la médaille d'argent de la Confédération Musicale de France, et qui a appartenu également à l'Union Symphonique d'Oloron.

Ensuite, M. Joachim Lacarte, bugle solo et professeur à l'école de musique depuis 1936, ancien membre de l'Union Symphonique comme cor et de l'école Gaston-Fébus, pour ses 50 ans de présence à l'Harmonie reçoit également la médaille d'or de la Confédération.

M. Ciran termine par la remise de la médaille d'honneur à M. René Ladousse, pour 25 ans de direction de l'Harmonie Municipale et 22 ans d'exécution aux pupitres de saxophone alto et de trombone solo. M. Ladousse est de plus, comme violoniste, membre fondateur du Cercle Symphonique de M. Gérardin, de l'Union Symphonique de M. Fiquet et de l'école Gaston-Fébus de M. Broquet, groupements aujourd'hui disparus et il continue à manier l'archet comme artiste dans un ardent de musique de chambre. Il est déjà titulaire de la médaille des Sociétés Musicales et Chorales des Beaux-Arts et de la médaille d'argent de la Confédération pour 40 années de présence.

M. Ladousse, en quelques mots empreints d'émotion, remercia au nom de ses camarades, M. Ciran, la Confédération, la municipalité d'Oloron et surtout ses camarades musiciens qui lui ont permis, par leur concours assidu, de mener à bien sa tâche de directeur.

M. le docteur Ebrard, maire d'Oloron, termine cette réunion en déclarant à son tour à chacun des promus, au nom de sa municipalité, une belle médaille d'argent frappée pour les bons serviteurs de la ville d'Oloron. Il convie ensuite l'assemblée au vin d'honneur.

Belle manifestation à porter aux annales de la musique et qui constitue un réconfort et un encouragement pour ceux qui cherchent à s'élever au-dessus du matérialisme moderne.

# VAUCLUSE

AVIGNON La Musique Léo-Lagrange et la Fête des Musiciens

Samedi 22 novembre la musique et les majorettes Léo-Lagrange, ont voulu rester fidèles à la tradition, et se sont réunies samedi soir, à leur local, pour célébrer cette fête.

Un splendide buffet, préparé par un dévoué ravalement de foists, le nom de Léo-Lagrange, et c'est sous une décoration de guirlandes que les jeunes se sont retrouvés avec certains de leurs parents et de leurs amis. Les majorettes ont pu entendre les chansons de Georges Bizet, tirées du répertoire de Pierre Bruck, Georges Sarrat obtint comme à son habitude, un très grand succès qui fut partagé par Franck Chato, qui donna l'atmosphère à la Provence, et au si doux parfum de Poitiers.

Les musiciens et les majorettes firent ensuite quelques tours de danses. C'est fort tard dans la soirée que se sépara toute cette foule qui venait de célébrer la fête des musiciens.



# NOUVEAU !...




## CLARINETTES

## EVETTE

en Sib

Clés nickelées : ..... F 450

## SAXOPHONES

## EVETTE

Vernis doré, clés nickelées.

SOPRANO : ..... F 795

ALTO : ..... F 950

TENOR : ..... F 1.055

BARYTON : ..... F 1.825

## BUFFET

## GRAMPON

La plus ancienne manufacture française d'instruments à vent, met à la disposition des élèves et de tous ceux qui désirent acheter un bon instrument à un prix modéré,...

la CLARINETTE et le SAXOPHONE EVETTE.

DOCUMENTATION SUR DEMANDE :

BUFFET - GRAMPON S.A. - 18 & 20, Passage du Grand Café - PARIS 2ème TEL. : 231.88.78

**A Avignon, fraternellement unis aux Alsaciens-Lorrains qui célébraient le 25ème anniversaire de la Libération de Strasbourg, les musiciens du Réveil Avignonnais ont honoré Sainte Cécile**

Comme chaque année à pareille époque, l'Amicale des Alsaciens-Lorrains de Provence et le Réveil Avignonnais se sont réunis dimanche 23 novembre, la première société commémorant le 25ème anniversaire de la Libération de Strasbourg et la seconde, honorant la Sainte-Cécile, patronne des musiciens.

Le Réveil et les Majorettes d'Avignon, qui ont pour monitrice Mme Triaire, défilèrent le matin cours Jean-Jaurès et rue de la République, avant de rejoindre l'hôtel de ville, les personnalités officielles et les membres de l'Amicale des Alsaciens-Lorrains.

Le cortège se forma pour monter au monument aux morts. Il comprenait en plus des majorettes et du Réveil, le fanion des Alsaciens-Lorrains escorté par des dames en costumes du terroir et les Comtadines, conduites par M. Clamon.

Parmi les personnalités officielles, nous avons reconnu : MM. Chabasson, chef de cabinet du préfet de Vaucluse ; Henri Duffaut, maire et conseiller général d'Avignon ; André Delorme, conseiller municipal ; le colonel Mugnier, délégué militaire départemental ; le colonel Cruzel, président du Souvenir Français ; le docteur Marx, président de l'Amicale des Alsaciens-Lorrains de Provence,

et André-Fernand Trinquier, président de la Fédération des Sociétés Musicales et président du Réveil Avignonnais, etc.

Des gerbes de fleurs furent successivement déposées au pied du monument aux morts par M. le docteur Marx et M. Trinquier.

Les musiciens, sous la direction de leur chef, M. Dupay, exécutèrent la sonnerie « Aux Morts » et une minute de silence fut observée.

Par la suite, les majorettes et le Réveil défilèrent encore depuis la place de l'Horloge jusqu'au rond-point de la gare.

Les musiciens du Réveil firent ensuite une halte à l'Abbaye de St-Michel de Frigolet où sur l'invitation du révérendissime père-abbé, ils exécutèrent 2 morceaux de musique dans le magnifique cloître de l'Abbaye, à la satisfaction des touristes et pensionnaires et des pères blancs, avant de se rendre au Robinson de Beaucaire pour un repas amical.

En arrivant, et avant de se mettre à table, nos sympathiques musiciens, dans une délicate pensée, exécutèrent 2 morceaux de musique dans la salle même où se tenait le congrès des Prisonniers de Guerre du Gard.

Après un repas excellent, retour en Avignon vers 18 h.

**L'Harmonie Municipale à l'église de Saint-Joseph le Travailleur pour la Sainte Cécile**

L'Harmonie Municipale d'Avignon, sous la direction de son chef, M. Dalbello, prêtait son concours à

la messe célébrée dimanche 23 novembre, à 11 h., en l'église Saint-Joseph, à l'occasion de la fête traditionnelle de la Sainte-Cécile.

La nouvelle et très belle église était archicomble de fidèles du quartier et de bien d'autres, venus de plus loin, pour écouter l'excellente formation qu'est l'Harmonie Municipale d'Avignon.

Maitre Gabriel Bout, adjoint au maire, délégué aux Affaires culturelles et aux beaux-arts ; MM. Nosséda et Goubert, conseillers municipaux ; Pierre Aymard, directeur des études du Conservatoire, assistaient à cet office.

L'Harmonie joua à l'Introït « Les Fanfares » de Richard Strauss, créées en 1926 pour l'ouverture de la semaine musicale de la ville de Vienne ; à l'élevation une « Musique funèbre » de R. Wagner ; l'Andante de la 5ème Symphonie de Beethoven, le sextuor pour clarinettes de Chanut.

Samedi, 22 novembre avait lieu dans les salons du Restaurant Hély le repas annuel organisé par l'Harmonie Municipale d'Avignon, toujours à l'occasion de la Sainte-Cécile.

Ce repas, qui est également une assemblée générale, était présidé par M. Henri Duffaut, maire et conseiller général, qui avait à ses côtés M. Pierre Duplan, maire adjoint, conseiller général ; Maitre Gabriel Bout, adjoint au maire, délégué aux Beaux-Arts ; M. Dalbello, chef de l'Harmonie.

L'excellent esprit qui n'a cessé de régner pendant ce repas-réunion montre à quel point l'entente existe

**Les Éditions Robert MARTIN**  
106, La Coupée - 71 Charnay-lès-Mâcon  
fournissent à lettre lue tous les morceaux imposés dans  
**Tous les examens de la C.M.F.**

entre les membres de l'Harmonie Municipale. Laquelle devrait cependant comme le disait Maitre Bout, attirer plus de monde à ses concerts d'intersaison.

C'est ce que nous n'avons jamais cessé de dire et c'est le vœux le plus ardent de la Fédération.

**APT**  
**La Philharmonique Aptésienne et la Sainte Cécile**

Près de 80 ans déjà que la très belle Société Musicale d'Apt vit une existence paisible et nécessaire à la satisfaction du plaisir musical de toute une ville et de ses environs.

Dimanche 23 novembre, à 10 h., en la cathédrale Sainte-Anne, à l'occasion d'une messe solennelle, une foule nombreuse et recueillie est venue assister à cet office, se pénétrant de l'interprétation de morceaux de grande musique parmi lesquels : La Marche Religieuse d'Arces, de Gluck ; Sarabande, de Haendel ; l'Hymne à la nuit, de Rameau ; l'Ave Maria, de Schubert, et la Marche des Ruines d'Athènes, de Beethoven.

Après la messe, tous nos musiciens, sous la conduite de leur président M. Brémont et de leur chef, M. Arold Borghesi, se rendaient chez François, au « Relais du Chêne », pour savourer un excellent repas. Le président Brémont a remercié plus particulièrement le chef Borghesi qui se dépense sans compter pour que la Philharmonique Aptésienne soit une des meilleures du département de Vaucluse.

Nous espérons que tous les musiciens auront à cœur de continuer l'effort pour permettre à la Philharmonique de poursuivre son but, c'est-à-dire celui de faire connaître et aimer la musique populaire.

On notait la présence de M. Santoni, député-maire d'Apt.

En l'absence de son président, la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse était représentée par M. Brémont, président de la Philharmonique.

**BOLLENE**  
**Jour de fête pour le Réveil Bollenois**

Dimanche 9 novembre, le matin, le Réveil Bollenois défilait en ville, et c'était en quelque sorte, jour de fête pour eux, car lors d'une réception à l'Hôtel de Ville, cinq de ses membres devaient recevoir diplômes et médailles.

Il était donc normal que Le Réveil Bollenois, en cette occasion, nous fasse partager sa joie.

Donc, vers midi, après un premier défilé musical, les membres du Réveil étaient reçus dans la salle des mariages, autour de MM. Ellen Robert, maire, et Saladin, président du Réveil Bollenois, étaient présents, ainsi que M. Trinquier, président de la Fédération ; Gachet, vice-président de la même Fédération et président de l'Harmonie Bollenois ; Avossa, conseiller municipal, et André Lambertin, secrétaire général de la mairie, etc.

MM. Ellen Robert et Trinquier prononcèrent une allocution, après quoi il fut procédé à la remise des décorations et diplômes par les personnalités officielles ainsi, M. Auguste Raoux, chef de fanfare et secrétaire de la fanfare, recevait la médaille des musiques et chorales pour ses 25 ans de service ; MM. Jean-Claude Ley, Albert Dupuis et René Dupuis, la médaille de la Fédération départementale pour 15 ans de service ; M. Rolland Dupuis, le diplôme d'encouragement décerné pour plus de 5 années de service.

Apéritif d'honneur offert par la municipalité et nouveau défilé musical, avec arrêt à l'Hospice, clôturèrent cette journée de fête pour le Réveil Bollenois. Un grand merci au dévoué président du Réveil, M. Marin Saladin, et à son chef Raoux, sans oublier les jeunes musiciens qui ont défilé toute la matinée, sous un ciel gris et pluvieux, et bien entendu encore, n'oublions pas les anciens.

**OPPEDE**  
La Fraternelle Oppédoise a dignement fêté la Sainte-Cécile, comme à son habitude et depuis de nombreuses années, en venant en voisins à Ménerbes.

Comme chaque année avant de se retrouver autour d'une table bien garnie, elle offrait à la population de Ménerbes un brillant concert.

Voici le programme des œuvres exécutées sous la direction du chef M. Robert :

Granada, pasodoble, de A. Lara, arrangement de L. Delbecq ; Esprit, ouverture de Beethoven, arrangement Th. Durau ; « En l'honneur des Compagnons de la Chanson », arrangement L. Delbecq ; La Vierge Joyeuse, de F. Richard, arrangement Régis ; Espana, suite de valses de la Rapsodie de Chabrier, par F. Wardtstedt, arrangement F. Andrieu.

Le temps froid avait contraint les musiciens à instrumenter à l'intérieur du restaurant Granier-Pascal, alors que le concert était prévu, comme l'année dernière, sur la terrasse, face au Luberon.

M. le maire de Ménerbes, également conseiller général, sans oublier M. le maire d'Oppède, M. et Mme Trinquier, le président Gaston Allès, M. Genevoit, trésorier de la Fédération, faisant partie lui-même de la Fraternelle Oppédoise ; M. Harold Borghes, directeur de la Philharmonique Aptésienne, étaient présents.

Avant la fin du repas, en quelques paroles aimables, le président Allès remercia tous ses musiciens et les personnalités, sans oublier le chef dévoué M. Robert, de la si sympathique Fraternelle Oppédoise.

**MONTEUX**  
**« Les Amis de la Musique » ont fêté la Sainte-Cécile**

Dimanche 30 novembre le matin, dans la salle du rez-de-chaussée de la mairie, en présence des personnalités locales, parmi lesquelles nous citerons : M. Grangier, maire de Montoux ; M. Nicolet, maire adjoint ; MM. Sattier, Faure, Ripert, Magny, professeur, et M. Testenière, le distingué président des Amis de la Musique.

M. Testenière, grand amateur de l'école de musique, ouvrait cette fête de famille en remerciant M. le maire et la municipalité pour ses efforts dont ils font preuve pour que brille l'école de musique de Montoux.

M. Grangier, maire, enchaîna en remerciant à son tour M. Testenière et tous les responsables de cette belle école pour leur dévouement à la cause de la musique. Il déclara notamment :

« La musique est un instrument de la vie, elle doit être suivie par tous, aussi bien par les jeunes que par les moins jeunes. Je demande donc aux parents d'encourager leurs enfants à la pratique de la musique. L'école de Montoux a la chance d'avoir dans ses rangs d'excellents professeurs comme MM. Magny, Sanchez, Testenière, etc. ; il serait regrettable de ne pas en profiter »

Après l'exécution de divers morceaux par les élèves de l'école, la remise des prix aux plus méritants, clôturait une Sainte-Cécile plus brillante que jamais.

**L'ISLE-SUR-SORGUES**  
**Joyeuse Sainte Cécile pour l'Avenir-L'Islois**

Une nouvelle fois la Sainte-Cécile a été dignement honorée par les membres de l'Avenir l'Islois dont on fêtera l'an prochain le soixante-neufième puisque sa création remonte à 1910.

Groupés autour du président Reboul, entouré des animateurs que sont Jean Tallet, Marc Pasero, Calendri, des camarades de l'Echo du Calavon, M. Emile Avy, président du Comité des fêtes, représentant M. le député-maire ; M. et Mme Castel, maire de Saignon ; M. et Mme Gambet, des Indiens-Majors de Cavallion ; le vice-président Lemaure et l'imprésario Lionel-Patrick.

Réunion familiale, sans protocole, où après les allocutions prononcées par le président Trinquier et M. Avy, sans oublier le président de l'Avenir l'Islois M. Reboul, il fut procédé à la remise des médailles venant récompenser, soit l'assiduité, soit une longue suite d'années de présence, tandis que les applaudissements crépitaient dans la jeunesse qui forme l'essentiel des troupes de l'Avenir l'Islois.

Médaille à Augustin Queyranno, Francis Vian et diplôme d'encouragement à Marie-Claude Salas.

L'apéritif servi par le siège, café du Cours, clôturait cette manifestation traditionnelle avant que la centaine de personnes participantes prennent la direction de la cantine scolaire où était préparé un excellent menu. A l'occasion de ce repas, il a été question entre les présidents Reboul et Trinquier, de la préparation de l'assemblée générale de la Fédération de Vaucluse qui se tiendra à l'Isle, sur la demande de M. Reboul, lors du congrès d'Orange.

Ant M VAN LEEST  
EINDHOVEN (Pays-Bas)  
Membre du Jury  
Le Gérant : A. EHRMANN  
Imprimerie de la « Vigie de Dappte »

**En prévision de vos sorties de printemps, pensez dès maintenant aux articles dont vous aurez besoin, certains d'entre eux nécessitent des délais de fabrication.**

**ARTICLES BRODES :**

Flammes, écussons, drapeaux, fanions, bannières, etc. .... 1 mois

**UNIFORMES :**

Veston, blouson, pantalon, jupe ..... 1 mois 1/2

Chemises croisé bleu marine et popeline blanche ..... Livraison immédiate

Casquette aviation drap bleu marine, broderie or lyre et palmes Livraison immédiate

Casquette forme marine souple ..... 2 à 3 semaines

Casquette tergal ..... 1 mois

Calots et tous bérets ..... 3 à 4 semaines

Imperméable ..... 4 à 5 semaines

**EQUIPEMENT :**

Guêtres et jambières ..... 1 mois

Pattes d'épaules simples, drap bleu marine, noir et bleu roy .. Livraison immédiate

Pattes d'épaules autres couleurs ou modèle spécial ..... 1 mois

Fourragère blanche modèle armée et aiguillette blanche, modèle gendarme ..... Livraison immédiate

Fourragères et aiguillettes autres couleurs ..... 1 mois

Ceinture tissu élastique, ceinturon cuir blanc et matière plastique blanche ..... Livraison immédiate

Cravate « Royale Rhodia » ..... Livraison immédiate

Gants blancs en coton et nylon polyamide ..... Livraison immédiate

Crispins tous modèles ..... Livraison immédiate

Gibernes tous modèles ..... Livraison immédiate

Médailles sans gravure ..... Livraison immédiate

Médailles avec gravure spéciale ..... 1 mois

Brassards et écharpes avec texte spécial ..... 3 semaines

**COSTUMES ET EQUIPEMENT DE MAJORETTES :**

Veste, jupe, cape, tunique ..... 1 mois 1/2

Shako matière plastique blanche ..... }  
Shako drap couleur au choix ..... } 3 à 4 semaines  
Shako imitation fourrure noir ou blanc, toques ..... }

Pattes d'épaules tous modèles et épaulettes avec franges or .. 2 à 3 semaines

Collant nylon mousse ..... Livraison immédiate

Bottes matière plastique blanche ..... Livraison immédiate

Bottes façon cuir blanc ..... Livraison immédiate

Brandebourgs dorés (jeux de 3) avec boutons ..... Livraison immédiate

Plumets ..... Livraison immédiate

Cannes ..... Livraison immédiate

**Et n'oubliez pas que**

**DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE**

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

**Éditions Robert MARTIN**

106, La Coupée- 71 Charnay-lès-Mâcon (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (plusieurs lignes groupées)

**STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISON RAPIDE**